



Commune de Sainte-Croix



★ municipalité

Gestion 2018

Ville de
Sainte-Croix
proche de tout, proche de vous

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

au Conseil communal
sur sa gestion pendant l'année 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1^{er} septembre 2018) sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Sainte-Croix du 27 juin 2016 (mis à jour le 29 octobre 2018) (art. 92 à 100)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2018.

Les comptes, accompagnés d'un commentaire, sont déposés dans un document séparé.

Information aux lecteurs

Au sens du présent rapport, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment une femme ou un homme.

Photo couverture : maquettes du Musée Unique et de la nouvelle salle de gymnastique de la Gare "Match à la chotte"

I. Journal des modifications au document

Sauvegarde : L:\Greffes\Rapport_gestion\rap_gestion_2018\rapport_gestion_base_v1.docx

Nom du document	Version	Date	Remarques / auteur
rapport_gestion_base	1	15.02.19	Création - SC/SSI
rapport_gestion_vfinale	2		Version finale adoptée en séance de Municipalité du 25 mars 2018

II. Abréviations

ACRG	Association Intercommunale à buts multiples des communes de la Région de Grandson
ADIS	Association des Intérêts de Sainte-Croix
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
APR	Appareil de protection respiratoire
ASEJ	Accueil socio-éducatif de jour
ASP	Assistant de sécurité publique
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
CAD	Chauffage à distance
CCF	Couplage chaleur force
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CGPI	Centre de gestion des programmes d'insertion
CIMA	Centre International de la Mécanique d'Art
CMS	Centre Médico Social
CPNV	Centre Professionnel du Nord Vaudois
CSR	Centre Social Régional
CTJ	Conférence TransJurassienne
DAP	Détachement d'appui
DAP Z1	Détachement d'appui Bullet
DAP Z2	Détachement d'appui Pied-de-la-Côte
DPS	Détachement Premier Secours
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EM	Etat-Major
EMBJ	Ecole de Musique du Balcon du Jura
EMS	Etablissement médico social
EPT	Emploi plein temps
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FEMA	Formation en Mécanique d'Art
GED	Gestion électronique des documents
HEIG-VD	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion
JSP	Jeunes Sapeurs Pompiers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
MAS	Musée des Arts et Sciences

MEP	Mandat d'étude parallèle
MJC	Maison des jeunes et de la culture
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
OFEN	Office fédéral de l'environnement
PDCEn	Plan directeur communal des énergies
PDCn	Plan directeur cantonal
PDCom	Plan directeur communal
PDDE	Plan directeur de la distribution d'eau
PDi	Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura"
PDR	Plan directeur régional
PE	Polyéthylène extrudé
PGA	Plan général d'affectation
PGI	Plan de gestion intégrée
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RAS	Régionalisation de l'action sociale
RiBT	Réseau intercommunal des Bureaux Techniques
RSBJ	Réseau Santé du Balcon du Jura
RVAJ	Réseau des Villes de l'Arc Jurassien
SCRMBJV	Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDT	Service du développement territorial
SIT	Système d'information du territoire
SPEI	Service de la promotion et de l'économie
SPJ	Service de protection de la jeunesse
STA	Situation de travail et d'apprentissage
STEP	Station de traitement et d'épuration des eaux
STRID	Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UF	Unité de formation

III. Tables des matières

A. Conseil Communal - (cpt 100)	5
B. Municipalité - (cpt 101)	7
1.1. Organisation dès le 1 ^{er} juillet 2016	7
1.2. Informations	10
1.3. Ventes et achats de terrains.....	10
1.4. Promotion économique et touristique.....	10
1.5. Soutien communal aux sociétés locales et sportives	11
2. Greffe Municipal - (cpt 111 à 190)	12
2.1. Synthèse de l'année.....	12
2.2. Activités du Service.....	13
2.3. Informatique communale	16
2.4. Ressources humaines.....	17
3. Bourse communale - (cpt 200 à 220)	21
3.1. Synthèse de l'année.....	21
3.2. Conclusions	24
3.3. Travail Social de Proximité à Sainte-Croix.....	25
4. Urbanisme - (cpt 300)	27
4.1. Police des constructions - Synthèse de l'année	27
4.2. Urbanisme	28
4.3. Energies	31
4.4. Conclusions	35
5. Secteur Forêts - (cpt 320 – 326)	36
5.1. Synthèse de l'année – forêts.....	36
5.2. Aménagement du domaine forestier.....	40
5.3. Infrastructures.....	41
5.4. Ressources.....	43
5.5. Synthèse de l'année - domaines.....	44
6. Secteur bâtiments - (cpt 340 à 359 et 580)	47
6.1. Synthèse de l'année.....	47
6.2. Situation des préavis et autres travaux importants.....	47
6.3. Ressources en personnel.....	57
6.4. Conclusions	57
7. Service Travaux - (cpt 400 à 465)	58
7.1. Synthèse de l'année.....	58
7.2. Réseau routier.....	58
7.3. Déblaiement de la neige	59
7.4. Parc véhicules.....	60
7.5. Parcs et jardins.....	61
7.6. Cimetières.....	61
7.7. Collecte et traitement des déchets	62
7.8. Réseau d'égouts et collecteurs.....	66
8. Instruction publique - (cpt 500 à 530)	67
8.1. Ecoles - année scolaire 2017-2018	67
8.2. Entente scolaire.....	69
8.3. Conseil d'établissement	69
8.4. Bibliothèque scolaire.....	70
8.5. Synthèse de la Direction.....	70

9.	Office de la population et sécurité publique - (cpt 610, 620, 671, 672).	72
9.1.	Office de la Population	72
9.2.	Sécurité publique.....	75
9.3.	Autres activités	80
10.	Service de défense incendie et de secours - (cpt 650)	81
10.1.	Ressources humaines.....	81
10.2.	Cours cantonaux suivis.....	82
10.3.	Nominations	82
10.4.	Activités du SDIS.....	83
10.5.	Interventions.....	83
10.6.	Matériel et véhicules	85
10.7.	APR	85
10.1.	Instruction.....	85
10.2.	Quartier-maître.....	86
10.3.	Caserne	86
10.4.	Site du Pied-de-la-Côte	86
10.5.	Jeunes sapeurs.....	86
10.6.	Conclusions	87
11.	Services Industriels - (cpt 810 à 833)	88
11.1.	Synthèse de l'année.....	88
11.2.	Secrétariat – Administration	88
11.3.	Gaz naturel	89
11.4.	Prix de l'énergie.....	90
11.5.	Eau potable	91
11.6.	Epuration.....	92
12.	Office du tourisme	97
12.1.	Synthèse de l'année.....	97
12.2.	Statistiques.....	97
12.3.	Description des activités.....	97
	Conclusions générales	100

A. Conseil Communal - (cpt 100)

A l'occasion de la séance ordinaire du 25 juin 2018, le Conseil communal a constitué son bureau 2018-2019 (jusqu'au 30 juin 2019) comme suit :

Président :	M. Laurent Buchs (UDC)
1 ^{er} Vice-président :	M. Jean-Philippe Favre (PLR)
2 ^{ème} Vice-président :	M. Andreas Zurbrügg (PS)
1er scrutateur :	M. Dionisio Baptista (PLR)
2ème scrutateur :	M. Sylvain Fasola (PS)
1er scrutateur suppléant :	Mme Francisca Biermann (UDC)
2ème scrutateur suppléant :	M. Marcel Cloux (PS)
Secrétaire du Conseil :	Mme Stéphanie Bassi
Secrétaire du Conseil suppléante :	Mme Rachel Gueissaz
Huissière de la Municipalité :	Mme Janique Ferrari

Commission de gestion 2017

Nommée sur proposition des groupes lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2017 :

M. Jean-Bruno Wettstein, Président rapporteur pour le PLR; MM. Dionisio Baptista et Philippe Gueissaz pour le PLR; Mmes Isabelle Dessonnaz, Catherine Imhof et MM. Michel Bahrami et Sylvain Fasola pour le PS; Mme Claudine Gaillard et M. Yvan Pahud pour l'UDC.

Suppléants : Mme Maria Caramia et M. Jean-Philippe Favre pour le PLR; MM. Hugues Gander et Jean-Samuel Py pour le PS; MM. Laurent Buchs et Bernhard Klaus pour l'UDC.

Les commissions permanentes pour la législature 2016-2021

- Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux
MM. Antonio Buyo et Jean Bietry pour le PS; Mme Rachel Gueissaz et M. Thierry Dumoulin pour le PLR; MM. Jean-René Marguet et Michael Mollet pour l'UDC.
- Commission ventes et achats de terrain et urbanisme
MM. Pierre-Alain Gerber et Reinhard Scholz pour le PS; MM. Thierry Dumoulin et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR; MM. Alain Bonnevaux et Laurent Buchs pour l'UDC.

Suppléants : MM. Hugues Gander pour le PS, Olivier Troyon pour le PLR et Bernhard Klaus pour l'UDC.

Délégation pour la législature 2016-2021

- Conseil Intercommunal de l'Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson ACRG
MM. Jean Bietry, Michel Bahrami, Marcel Cloux et Pierre-Alain Gerber pour le PS; MM. Alain Junod et Thierry Magnin pour le PLR; MM. Tristan Merminod et Michael Mollet pour l'UDC.
- Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura-Nord vaudois
MM. Sylvain Fasola pour le PS et Bernhard Klaus pour l'UDC.

Séances 2018

Le Conseil Communal a tenu quatre séances ordinaires les 26 mars, 25 juin, 29 octobre et 10 décembre 2018.

Le Conseil communal s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

N° 18-01	Adhésion à la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région
N° 18-02	Demande de crédit pour le changement de 4 cibles au stand de tir
N° 18-03	Bâtiment de La Conversion - Travaux d'isolation et d'étanchéité sur une partie de la toiture
N° 18-04	Coupe de bois aux Aiguilles de Baulmes
N° 18-01b	Adhésion à la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région
N° 18-05	Modification du règlement du Conseil communal – version juin 2016
N° 18-06	Modification du règlement communal concernant le subventionnement des études musicales
N° 18-07	Révision du règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de Sainte-Croix
N° 18-08	Crédits complémentaires 2018

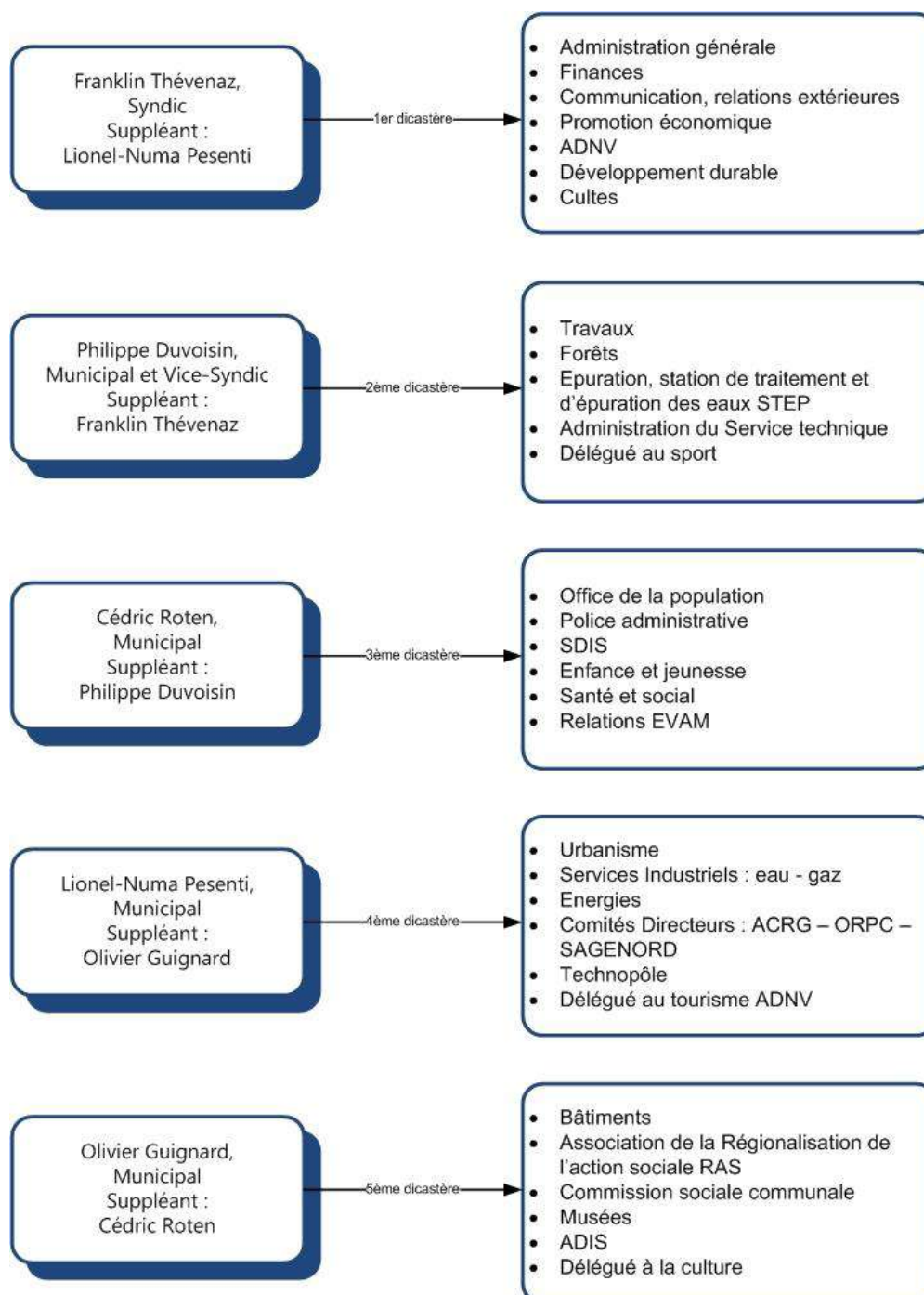
Le Conseil a en outre accepté :

- Le rapport et les comptes de la Municipalité sur sa gestion 2017.
- Le projet de budget pour 2019.

B. Municipalité - (cpt 101)

A la suite des décisions prises par la Municipalité dans sa séance constitutive du 9 mai 2016, les attributions et compétences des cinq directions municipales sont les suivantes pour la législature 2016-2021 :

1.1. Organisation dès le 1^{er} juillet 2016



M. Philippe Duvoisin, Municipal, est désigné Vice-Président de la Municipalité pour la législature.

Séances de la Municipalité

Dans le courant de l'année 2018, la Municipalité a tenu 47 séances ordinaires.

Délégations municipales

- Commission chargée de la promotion économique et touristique
M. Franklin Thévenaz, Syndic et président
MM. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, Denis Flageollet, représentant de l'économie locale, Jean-Marc Buchillier, Directeur de l'ADNV, Yann Saison, Doyen du CPNV, Robert Martin, Cadre bancaire à la retraite et Stéphane Champod, Secrétaire municipal, chargé de la coordination
- Fondation du Technopôle
M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président
MM. Franklin Thévenaz, Syndic, membre, Stéphane Champod, Secrétaire du Conseil de Fondation
- Commission sociale communale
M. Franklin Thévenaz, Syndic et président
M. Olivier Guignard, Municipal, Vice-président, Mme Véronique Fuchs, Secrétaire-réceptionniste, assume le poste de secrétaire
- Commission communale chargée d'examiner les déclarations des contribuables et d'assurer la liaison avec la Municipalité
MM. Franklin Thévenaz, Syndic, Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier communal
- Commission de contrôle des constructions (y compris octroi des permis d'habiter) et de salubrité
M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président
MM. Jean-François Gander, Préposé à la police des constructions et à l'urbanisme et secrétaire de la commission, un médecin (vacant) et un représentant de la Gendarmerie ou du SDIS ou de l'administration désigné selon les cas
- Commission municipale des naturalisations
M. Cédric Roten, Municipal et président
M. Philippe Duvoisin, Municipal, des membres des partis représentés au Conseil communal selon le programme de législation
- Commission de police
M. Philippe Duvoisin, Municipal et président
MM. Franklin Thévenaz, Syndic, Olivier Guignard, Municipal et Mme Patrizia Parisot, Office de la population hors Commission, assume le poste de secrétaire
- Commission consultative SDIS
M. Cédric Roten, Municipal et président
MM. Jan Eisler, Major SDIS, Olivier Dick et Mme Patrizia Parisot, Secrétaire de la Commission
- Conseil d'établissement scolaire
M. Cédric Roten, Municipal
- Entente scolaire primaire et secondaire des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Vuiteboeuf et Sainte-Croix
M. Cédric Roten, Municipal et président
Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, assume le poste de secrétaire
- Commission EVAM
M. Cédric Roten, Municipal et président
Mme Patrizia Parisot, Office de la population, assume le poste de secrétaire
- Conseil d'Etablissement du CPNV
M. Philippe Duvoisin, Municipal
- Conseil de l'orientation scolaire et professionnelle
M. Cédric Roten, Municipal représentant la Commune de Sainte-Croix
- Conseil de la Fondation du Balcon du Jura pour l'encadrement des élèves de l'Ecole des Métiers
M. Cédric Roten, Municipal

- Association à buts multiples des Communes de la région de Grandson / ACRG
M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur, MM. Franklin Thévenaz, Syndic, et Olivier Guignard, Municipal, au Conseil intercommunal
- Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura Nord Vaudois
M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur
- Association intercommunale Centre de collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région
M. Cédric Roten, Municipal
- Réseau Santé Balcon du Jura.vd
M. Cédric Roten, Municipal, Vice-président
- Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Grandson et Yverdon (ASPMAD)
M. Cédric Roten, Municipal, Vice-président
- Société en faveur de la vieillesse et de l'enfance malheureuse
M. Cédric Roten, Municipal
- Association de la Régionalisation de l'action sociale (RAS)
MM. Olivier Guignard, Municipal, au Comité Directeur et Cédric Roten, Municipal, au Conseil de la RAS
- Association les Trolls en Tablier bleu
M. Cédric Roten, Municipal
- Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS)
M. Olivier Guignard, Municipal
- Fondation de l'Ecole de Musique du Balcon du Jura (EMBJ)
M. Olivier Guignard, Municipal
- Association de l'Ecole du cirque de Sainte-Croix
M. Olivier Guignard, Municipal
- Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)
M. Franklin Thévenaz, Syndic, membre du bureau et Vice-président, délégué Commission Affaires publiques et Commission de communication, M. Lionel-Numa Pesenti, délégué Commission Tourisme
- Conférence TransJurassienne (CTJ)
M. Franklin Thévenaz, Syndic
- Réseau des Villes de l'Arc Jurassien
M. Franklin Thévenaz, Syndic
M. Olivier Guignard, Municipal, délégué Commission culturelle
M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, délégué Commission politique énergie
- Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets (STRID)
M. Philippe Duvoisin, Municipal
- TRAVYS - Transports Vallée de Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix
M. Franklin Thévenaz, Syndic, membre du CA et du Bureau
- Sociétés des Eaux de L'Auberson et La Sagne
M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal
- Société coopérative de la Piscine des Replans
M. Philippe Duvoisin, Municipal
- Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois (SCRMBJV)
M. Philippe Duvoisin, Municipal
- Forum transfrontalier Arc Jurassien
M. Franklin Thévenaz, Syndic
- Centre International de la Mécanique d'Art (CIMA)
MM. Olivier Guignard, Municipal au Conseil de Fondation et Philippe Duvoisin à l'Association des Amis du CIMA

- Commission Avenir des musées de la région
MM. Franklin Thévenaz, Syndic et président et Olivier Guignard, Municipal, Vice-président
- Fondation des Gittaz
MM. Franklin Thévenaz, Syndic et Président, Olivier Guignard, Municipal, Jean-Michel Brandt, secrétaire-caissier, John Lambert, responsable des bâtiments
- Compagnie Foncière & Industrielle du Nord Vaudois SA
M. Franklin Thévenaz, Syndic au Conseil d'administration en qualité de vice-président
- JO de la Jeunesse 2020
M. Philippe Duvoisin, Municipal

1.2. Informations

Visite des nonagénaires

Selon la tradition, le vendredi 12 janvier 2018, l'Autorité municipale a rendu visite aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2018, soit la classe 1928.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Filomena Rosier	Av. des Alpes 5	née le 22 février 1928
Heinz Dürrenmatt	Rue des Anémones 13	né le 28 juin 1928
Robert Junod	Ruelle de la Charmille 6	né le 12 juillet 1928
Charlotte Versel	Rue Neuve 10	née le 13 juillet 1928
Jeannine Diot	Rue de France 5	née le 6 août 1928
Mary-Antoinette Hösli	Av. des Alpes 26	née le 22 août 1928
Arthur Monti	Av. des Alpes 58	né le 1 ^{er} septembre 1928
Lucy Cuendet	Rue des Anémones 2	née le 27 septembre 1928
Roger Jaques	Rue des Rosiers 29	né le 14 octobre 1928
Eliane Guignet	Rue du Midi 1	née le 2 novembre 1928
Lilie Pagetto	Rue de l'Arnon 1	née le 24 novembre 1928
Ami Pahud	Ch. du Crêt 20	né le 12 décembre 1928
Liliane Ungricht	Rue du Nord 1	née le 21 décembre 1928
Florette Paillard	Rte de Culliairy 6	née le 31 décembre 1928
<i>Centenaire</i>		
André Bahon	Rue du Midi 16	né le 16 septembre 1918
<i>Doyenne</i>		
Georgette Reichenbach	Rue des Pâquerettes 18	née le 22 mars 1917

1.3. Ventes et achats de terrains

La Municipalité a réalisé une opération foncière en 2018 dans le cadre de l'autorisation générale de statuer sur les aliénations dont la valeur n'excède pas Chf 120'000.-- et sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels et immobiliers, dont la valeur n'excède pas Chf 40'000.-- selon les décisions accordées par le Conseil communal à la Municipalité par le préavis municipal No 16-10 du 10 octobre 2016.

Il a été vendu 156 m² à M. Thierry Guignard de notre parcelle no 2554. Le prix de vente a été arrêté à Chf 1'248.-- soit Chf 8.-- le m² pour une surface de jardin non constructible.

1.4. Promotion économique et touristique

1.4.1 Technopôle

Le Technopôle continue de s'affirmer dans le réseau des parcs vaudois reconnus par le Service de la promotion et de l'économie SPEI. En effet, grâce aux partenaires sur le site qui sont la Heig-VD, le CPNV et le SWI, des collaborations étroites se forment avec le monde de l'industrie et la formation.

Addipole a vécu sa première année et devient le pôle incontournable et reconnu de la fabrication additive tant pour la conception que pour la réalisation de pièces. Plusieurs projets ont été développés depuis ces locaux et de nouvelles réflexions sont en cours afin d'améliorer l'offre et proposer aux entreprises des « packages » sur mesure qui répondent à leurs attentes.

Plusieurs investisseurs ont été rencontrés afin de leur proposer la construction d'un nouveau bâtiment, sans succès. La rentabilité envisagée en tenant compte des loyers inférieurs à d'autres régions ainsi que le risque supposé de ne pas remplir le bâtiment sont des freins importants. D'autres contacts sont en cours et permettront peut-être une nouvelle réalisation.

Il est actuellement important de pérenniser les très bonnes relations entretenues avec les divers partenaires et continuer à communiquer nos forces auprès des instances du développement économique vaudois.

1.4.2 Commission promotion économique

Au cours de l'année 2018, la Commission a tenu quatre séances ordinaires. Nous vous informons des points marquants traités dans le courant de l'année.

1.4.2.1 Formation en Mécanique d'Art - FEMA

Pour rappel, la Formation en Mécanique d'Art doit établir un pont entre l'art et la technologie de la Mécanique. Son objectif est le maintien et la transmission des traditions dans les métiers de la Mécanique d'Art en s'appuyant sur le savoir-faire unique et la culture artisanale de la région de Sainte-Croix. Elle soutient également le projet de son inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO.

Le cours pilote a été mis en place du 9 juillet au 3 août et a rencontré un vif succès. Nous avons eu un retour très positif de la part des participants et une très bonne visibilité à l'extérieur avec des reportages sur différentes chaînes de télévision et beaucoup d'articles de presse. Les artisans locaux ont donné un large aperçu de leur savoir-faire et de leur compétence et nous pouvons que les remercier de leur collaboration à ce projet.

La deuxième édition est reconduite sous le même format à partir du 8 juillet pour une durée de quatre semaines.

1.4.2.2 Organisation de la conférence économique au Grand-Hôtel

Le 6^{ème} rendez-vous économique a vu la participation de M. Michel Rochat, Directeur de l'Ecole hôtelière, et de M. Nicolas Bideau, Ambassadeur et Directeur de Présence Suisse. Cette manifestation rencontre un grand succès au vu de la qualité des intervenants et permet une visibilité bienvenue dans le monde des entrepreneurs.

1.4.2.3 Collaboration à l'organisation de 5 à 7

Plusieurs 5 à 7 ou réunions ont été organisés avec l'appui de la commission économique.

1.4.2.4 Comptoir 2018

Un soutien financier a été apporté à la Société Industrielle et Commerciale pour l'organisation de cette manifestation qui est une tradition appréciée et qui permet la présentation d'artisans et entrepreneurs locaux.

1.5. Soutien communal aux sociétés locales et sportives

La Commune de Sainte-Croix soutient un nombre important de sociétés locales et sportives qui, par leur dynamisme, offrent une très grande palette d'activités pour tous les âges et ceci durant tous les mois de l'année.

La Municipalité soutient de différentes manières ces sociétés ou associations par une subvention annuelle, une aide pour un projet ponctuel, la prise en charge de location d'un local ou des prestations en nature effectuées par notre personnel communal.

Les comptes communaux indiquent les sommes qui ont été allouées et une liste nominative est à disposition au greffe.

2. Greffe Municipal - (cpt 111 à 190)

2.1. Synthèse de l'année

Le greffe a de nombreuses activités courantes et régulières telles que l'organisation et l'administration des séances de la Municipalité, 47 cette année, la mise à jour du registre des entreprises, la gestion des demandes de licence pour les commerces, la gestion des demandes POCAMA, l'organisation des votations et une partie de l'administration du Conseil communal.

Cette année a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure sur les naturalisations et nous avons dû refondre l'ensemble des documents administratifs et établir un questionnaire à destination des nouveaux demandeurs. Les informations du Canton n'ont pas toujours été précises et il a été compliqué au niveau communal de s'organiser. La procédure est maintenant acquise et a pu être testée.

La coordination de la promotion économique avec le suivi de partenaires, la représentation à certaines associations cantonales et l'organisation d'événements demande un temps certain. Le travail est intéressant et les résultats sont réjouissants avec le Technopôle, Addipole, FEMA. La visibilité pour les entreprises locales et des artisans est primordiale et nous allons continuer avec également le soutien de la commission de promotion économique.

La Commune de Sainte-Croix a également été labellisée « Commune en Santé », c'est un message positif pour notre région et pour les personnes de l'extérieur avec une vision différente des possibilités offertes en faveur de la promotion de la santé.

Les ressources humaines ont eu une activité riche et variée avec la mise en fonction d'un système de timbrage pour l'ensemble du personnel. Ce système fonctionne à satisfaction de tous et permet de diminuer fortement les saisies manuelles lors d'horaires irréguliers.

Les collaborateurs disposent maintenant de leur fichier personnel avec des données administratives liées à leur fonction et un archivage de documents avec la mise en œuvre de HR Café.

Le remplacement de collaborateurs pour des départs à la retraite se poursuit et le renouvellement des apprentis continue régulièrement. La Commune se veut une entreprise formatrice.

Au niveau de l'informatique, outre HR Café, nous faisons partie d'un groupe de travail pour l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des séances de la Municipalité, en collaboration avec une dizaine de communes vaudoises. Ceci permet de mutualiser les coûts et d'avoir des échanges constructifs.

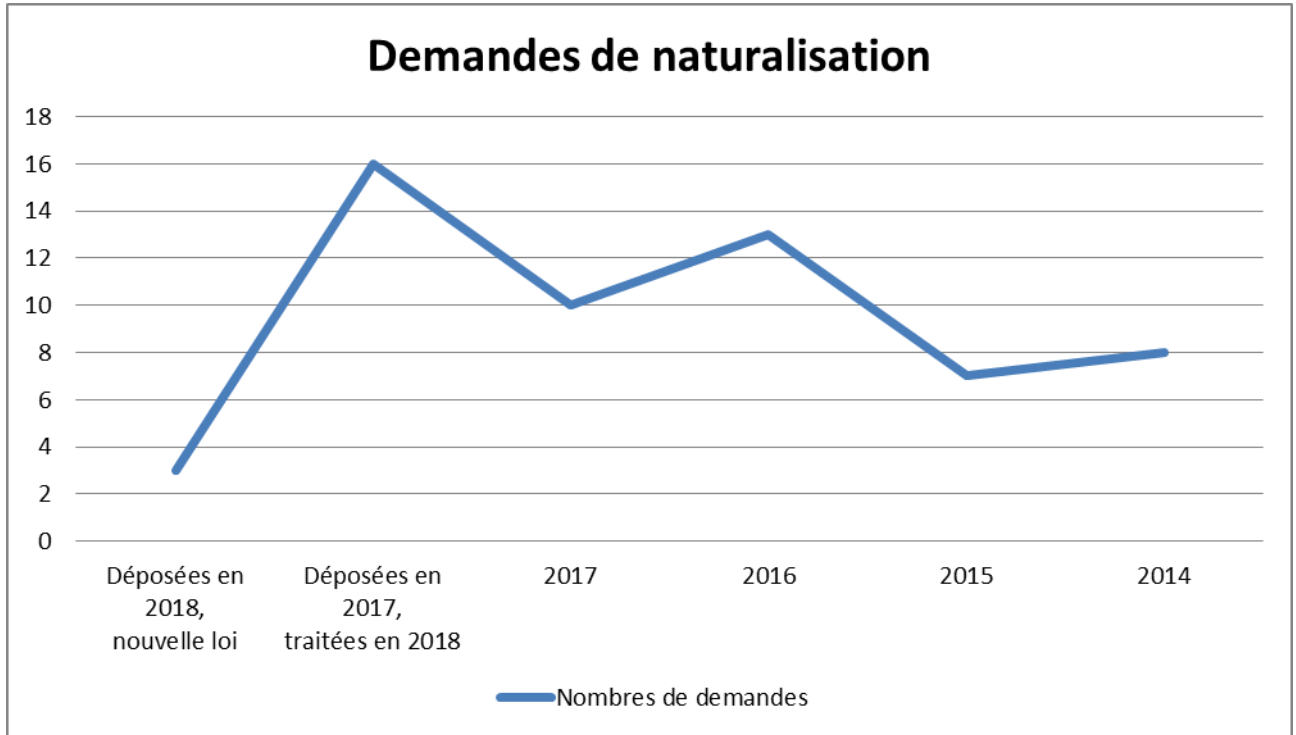
Il est important de souligner la bonne collaboration avec d'autres secteurs et la finalisation du concours de la nouvelle salle de gymnastique de la Gare ou la pose des panneaux d'affichage en sont des exemples.

Dans un contexte où les procédures administratives et les demandes sont en constantes augmentations, il devient difficile d'assumer l'ensemble des tâches et de soutenir activement les membres de la Municipalité.

2.2. Activités du Service

Naturalisation

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les naturalisations le 1^{er} janvier 2018, les demandes ont sensiblement diminué. Certaines conditions sont un frein à l'acquisition de la nationalité suisse. Le Greffe, en collaboration avec l'Assistant de sécurité public, traite les demandes qui incluent le rapport d'enquête, le test de connaissances élémentaires et l'audition devant la commission de naturalisation. La saisine communale ne doit pas excéder 12 mois. Deux dossiers ont été déposés en 2018 dont les origines sont française et allemande.



Votations fédérale et cantonale

		Oui	Non	Taux %
4 mars 2018				
Votation fédérale	Nouveau régime financier 2021	1'332	220	50.48
	Suppression des redevances Billag	500	1'120	50.60
Votation cantonale	Pour le remboursement des soins dentaires	792	801	50.51
10 juin 2018				
Votation fédérale	Monnaie pleine	223	786	31.65
	Loi fédérale sur les jeux d'argent	906	100	31.59
23 septembre 2018				
Votation fédérale	Voies cyclables et chemins et sentiers pédestres	987	160	36.07
	Initiative pour les aliments équitables	796	355	36.13
	Initiative pour la souveraineté alimentaire	718	424	36.10
25 novembre 2018				
Votation fédérale	Initiative pour les vaches à cornes	622	689	43.89
	Initiative pour l'autodétermination	429	961	44.11
	Base légale pour la surveillance des assurés	713	679	44.17

Nombres d'électeurs inscrits au 31 décembre 2018 : 3'615,

- dont 3'232 électeurs en matière fédérale et cantonale
- dont 383 électeurs en matière communale.

Ouvertures d'entreprises, commerces ou créations d'activités indépendantes		
Anken Pompes Funèbres	Pl. du Pont 1	Exploitation d'une entreprise de pompes funèbres
Cabinet médical et homéopathie Anne-Leila Daouk	Ch. des Alouettes 4	Cabinet médical et homéopathie
Cave chez Nathalie	Rue des Arts 12	Exploitation d'un commerce de vins et spiritueux
Clés Minutes	Rue de l'Industrie 21	Vente de clés
De Derrière Les Fagots	Rue de la Charmille 1	Fabrication et vente d'absinthe
Eclipse Prévoyance Funéraire, Serge Anken	Pl. du Pont 1	Conseils dans le domaine de la prévoyance funéraire
Ecoferm Door Systems Sàrl	Petit-Montreux 21	Achat-vente de produits de fermeture de bâtiment
Fiduciaire Magali Mugny Sàrl	Ch. des Hêtres 3	Exploitation d'une fiduciaire, gérance et courtage
Fiduciaire Meystre Sàrl	Av. des Alpes 17	Exploitation d'une fiduciaire
Horlogerie Sylvain Pinaud	Rue des Rasses 16	Exploitation d'un atelier d'horlogerie
Impact Projets Sàrl	Av. Jaques-Dalcroze 102	Etude, mandat d'architecture et ingénierie, R&D
Joakim Junod	Ch. des Mouilles 7	Peinture en bâtiment, sols, étanchéité
Kaizen Classroom	Ch. des Prés 7	Soutien aux familles dans l'apprentissage des élèves, soutien scolaire
La Tanière	Rue Neuve 8	Exploitation d'un café-bar
Le Coin du Bar	Rue de France 3	Production de bière artisanale
Le Repaire de l'écureuil	Rue Centrale 22	Exploitation d'une épicerie en vrac
Le Sud Sàrl	Pl. du Marché 4	Exploitation d'une épicerie fine
marc joseph architecte hes	Les Replans 720	Exploitation d'un bureau d'architecte
Mister Cuts	Rue Centrale 13	Exploitation d'un salon de coiffure-barbier
Renomat Bochniak Maciej	Ch. de la Tine 2	Travaux dans la construction et la rénovation
Ruche et Flore Sàrl	Grand'Rue 76	Achat-vente des produits de la ruche
Sesame Anne-Sylvie Mousson	Crêt-Martin 33	Conseils, développement personnel, soins
Sri Shakaana Store	Rue Neuve 6	Exploitation d'une épicerie asiatique et africaine
Teva SA	Rue de l'Industrie 21	Import/export, vente de produits naturels
VFC Contracting Sàrl	Rue de l'Industrie 21	Etude de projets dans le domaine ferroviaire

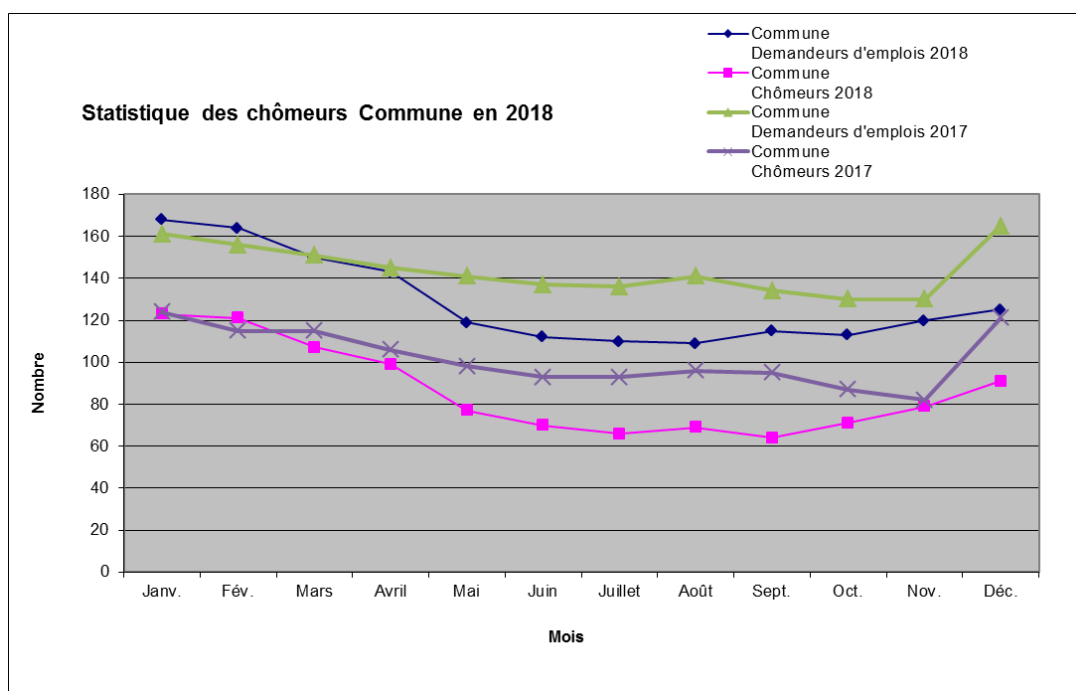
Fermetures d'entreprises ou commerces		
ASB Revêtements de sols Sàrl en liquidation	Rue des Rosiers 13	Travaux de construction, entretien, transformation d'immeubles
Business Factory Management Sàrl en liquidation	Rue de l'Industrie 21	Prise d'intérêts dans des sociétés en Suisse et à l'étranger, financement, conseil et formation
Cordonnerie Macaluso	Pl. du Marché 4	Exploitation d'une cordonnerie
Domus Deliciae SA en liquidation	Ch. des Prés 12	Commercialisation de produits alimentaires
Fidjob SA en liquidation	Ch. des Hêtres 3	Exploitation d'un bureau comptable
Garage M. Wyss	Rue de l'Industrie 17	Exploitation d'un garage
Innovating Electronics SA en liquidation	Rue du Castel 7	Production industrielle et commercialisation de produits électroniques
Innovating Holding SA en liquidation	Rue du Castel 7	Ingénierie et production de technologies
Innovating Software SA en liquidation	Rue du Castel 7	Commercialisation de logiciels et solutions informatiques
Isochrones Sàrl en liquidation	Av. des Alpes	Activités dans l'horlogerie mécanique
Hemp Eco Systems SA en liquidation	Rue du Collège 2	Commerce de matériaux pour la construction
Les Puces de l'Arche de Kira	Rue de la Charmille 1	Exploitation d'une boutique de 2 ^{ème} main
Rêves Grenadine, Mireille Mestroni	Ch. des Erables 15	Vente d'habits pour enfants tricotés à la main
Productica Solutions Sàrl en liquidation	Rue de la Sagne 17	Développement et commercialisation de solutions innovantes
Titane BlueMax, Maxime Tournier	Ch. des Grangettes 9	Pièces en titane pour l'horlogerie/bijouterie
Swissprod Sàrl en liquidation	Rue de la Sagne 17	Développement d'activités industrielles

Changements de raisons sociales ou remises de commerces		
Allianceimmo Suisse Sàrl	Rue du Franc-Castel 10	Transformation, rénovation de biens immobiliers
Boutique La Bohème Sàrl	Rue Neuve 1bis	Boutique de mode et décoration
Boucherie Naef Sàrl	Rue Neuve 3	Exploitation d'une boucherie-charcuterie
Boucherie Vincent Junod	Rue Centrale 11	Exploitation d'une boucherie-charcuterie
Breitler Sàrl	La Limasse 420	Ferblanterie, installation sanitaire et chauffage
Carrosserie Buchli Sàrl	Av. des Alpes 17	Carrosserie, peinture, dépannage
Chalet-Restaurant du Mont-de-Baulmes, Fabienne Estoppey	Le Mont-de-Baulmes	Exploitation d'un chalet-restaurant
Chardonnens Boissons	Rue de l'Industrie 21	Exploitation d'un débit de boissons
David Immo Padilla Hurtado	Rue du Franc-Castel 10	Construction, achat-vente de biens immobiliers
Epicerie Boulangerie Etoile, Pires Café Pedreiro	Av. des Alpes 2	Exploitation d'une épicerie et d'une boulangerie
JMB Sàrl	Av. des Alpes 17b	Exploitation d'une carrosserie et garage
Pharmacie Touré Sàrl	Rue Centrale 14	Exploitation d'une pharmacie
Shop 1450 chez Imtiaz Choudhary	Rue Neuve 6	Exploitation d'un kiosque

Changements d'adresses		
AA Atelier d'architecture SA	Rue Centrale 22	Exploitation d'un atelier d'architecture et d'urbanisme
Aline Alencar Esthétique	Rue de la Charmille 12	Exploitation d'un cabinet d'esthétique
Apolo Web Consulting, Geoffrey Raposo Lameck	Rue de l'Industrie 3	Prestations de conseils dans le domaine du web
Société coopérative d'habitation DomaHabitare	Av. des Gittaz 9	Logements aux principes du développement durable

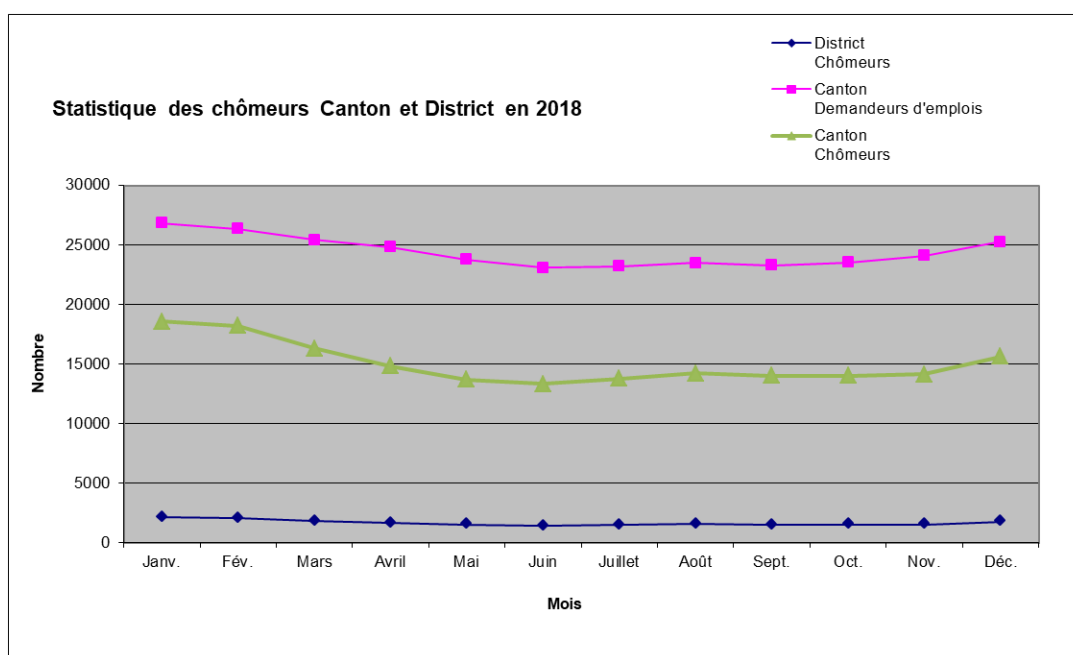
Transferts de sièges		
APR Peter Reich	Thörigen	Commerce de machines de nettoyage prof.
Bâtistores Sàrl	Yverdon-les-Bains	Construction générale et l'entretien de bâtiments
Patrice Bornand	Grandson	Etanchéité de façades, fondations pour le bâtiment

Statistiques des chômeurs en 2018



		janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Commune	1	168	164	150	143	119	112	110	109	115	113	120	125
	2	161	156	151	145	141	137	136	141	134	130	130	165
	3	123	121	107	99	77	70	66	69	64	71	79	91
	4	124	115	115	106	98	93	93	96	95	87	82	121
	5	5.9%	5.8%	5.1%	4.8%	3.7%	3.4%	3.2%	3.3%	3.1%	3.4%	3.8%	4.4%
		1. Demandeurs d'emplois 2018										3. Chômeurs 2018	
		2. Demandeurs d'emplois 2017										4. Chômeurs 2017	
												5. Taux de chômage 2018*	

* Le calcul du taux de chômage se base sur la population active du relevé structurel 2012-2014.

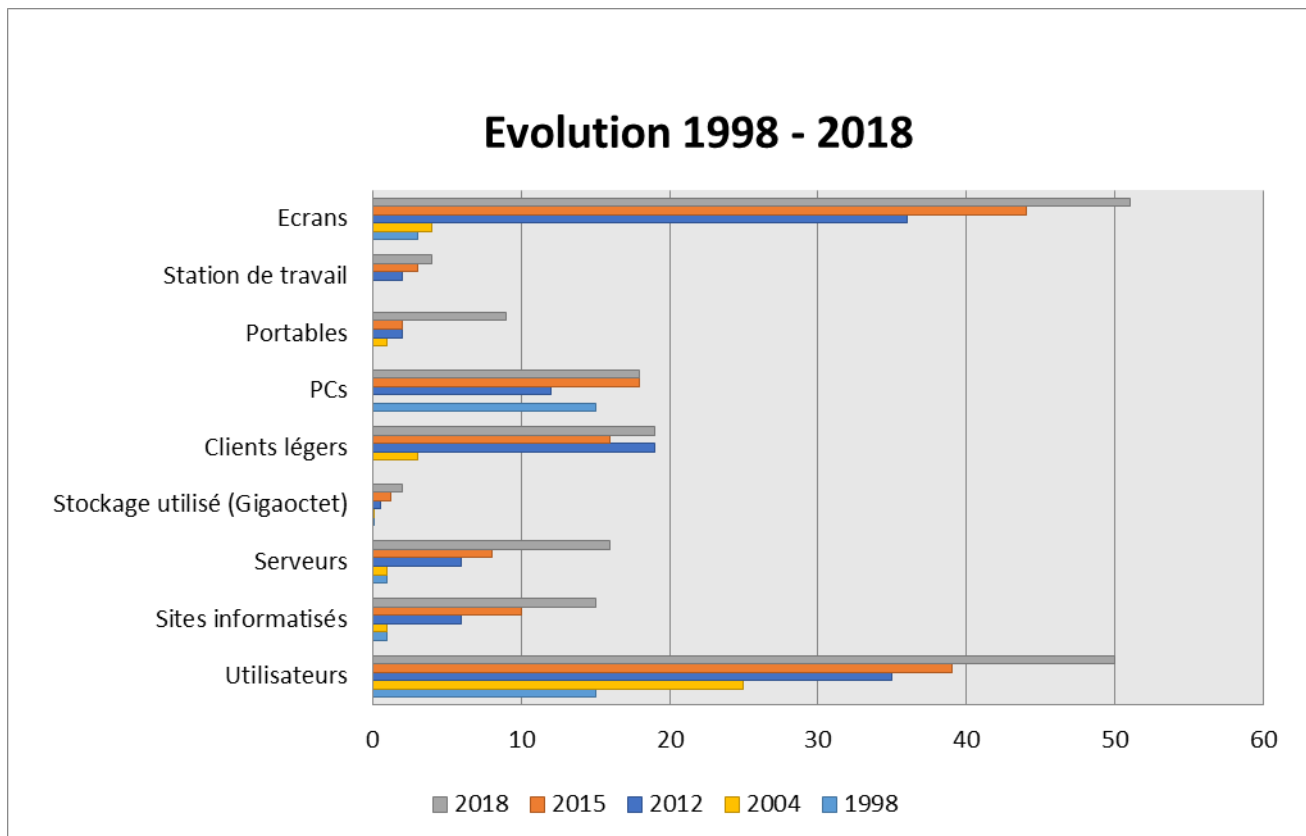


		janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
District	2	2'131	2'060	1'836	1'663	1'528	1'413	1'517	1'576	1'493	1'541	1'558	1'783
	3	4.6%	4.5%	4.0%	3.6%	3.3%	3.1%	3.3%	3.4%	3.2%	3.3%	3.4%	3.9%
Canton	1	26'844	26'358	25'450	24'850	23'773	23'099	23'310	23'499	23'316	23'558	24'117	25'294
	2	18'604	18'222	16'323	14'820	13'718	13'363	13'811	14'246	14'043	14'022	14'144	15'661
	3	4.7%	4.6%	4.1%	3.7%	3.5%	3.4%	3.5%	3.6%	3.5%	3.5%	3.6%	3.9%
		1. Demandeurs d'emplois					2. Chômeurs			3. Taux de chômage			

2.3. Informatique communale

Depuis 2001, la gestion de l'informatique communale est gérée par le Greffe Municipal. Cela comprend le renouvellement et la maintenance des serveurs et du matériel, le site internet communal, les applications métiers, la gestion des sites distants, la téléphonie et le WiFi dans les différents bâtiments communaux. Depuis 1997, nous avons procédé à 5 renouvellements des serveurs et du matériel (1998-2004-2011-2015-2018), 4 sites internet (1997-1999-2005-2011), 2 centraux téléphoniques (2004-2017), relié les sites distants (Déchèterie, dépôts communaux, Ateliers SI, Bibliothèque, Centre sportif), équipé l'Hôtel-de-Ville, le Centre sportif et Métiers 3 de WiFi et installé plusieurs applications métiers dans différents services pour une meilleure gestion communale.

Il est intéressant de relever dans cette évolution que le nombre d'utilisateurs a triplé, que de 1 serveur physique nous sommes passés à 2 serveurs physiques et 14 virtuels, qu'avec les différentes applications métiers et plus particulièrement le fait d'avoir une GED Light (Gestion électronique de documents), le stockage arrive à 2 Gigaoctet. Nous allons prochainement équiper les Collèges de la Gare et de L'Auberson, ainsi que la Poste en WiFi. Concernant les applications métiers, depuis l'installation de Citizen en 1998, cette dernière a évolué et comprend à ce jour la gestion communale (contrôle des habitants, registre civique, chiens) la comptabilité, les créanciers, les débiteurs, la facturation, les services industriels (eau-gaz), le cadastre, les amendes d'ordre, la location des salles/chalets communaux. A cela viennent s'ajouter, les applications qui y sont liées comme Xpert.Meeting (PV de la Municipalité), HR-Café (gestion des RH), HRM (gestion des salaires), la génération des factures électroniques (e-Facture), Xpert.APF (flux factures et GED light), Mobit (gestion des bons de la déchèterie), ainsi que ProTime (gestion des heures et des centres de coûts).



2.4. Ressources humaines

Départs ou cessations d'activité

1 ^{er} août	Ytalo Matheus Salgado de Souza	Apprenti employé de commerce
3 août	Vivien Dugon	Secteur des forêts
31 août	Marine Cruchaud	Apprentie employée de commerce

Départ à la retraite

31 juillet	Jean-Pierre Mollard	Secteur des bâtiments, exploitation
------------	---------------------	-------------------------------------

Arrivées

1 ^{er} février	Jérémy Bron	Office de la population
19 mars	Dominique Schmid	Répétitrice pour les devoirs surveillés
1 ^{er} avril	Marius-Aurel Comanescu	Secteur des travaux
1 ^{er} juin	Mélanie Soittoux	Travailleur social de proximité

1 ^{er} juillet	Cédric Lambelet	Secteur des bâtiments, exploitation
2 août	Noémie Augsburguer	Apprentie employée de commerce
	Océane Brauch	Apprentie employée de commerce
	Lendrita Shala	Apprentie employée de commerce
	Eric Zurbrügg	Apprenti agent d'exploitation, bâtiment
15 septembre	Julien Gonthier	Secteur des travaux

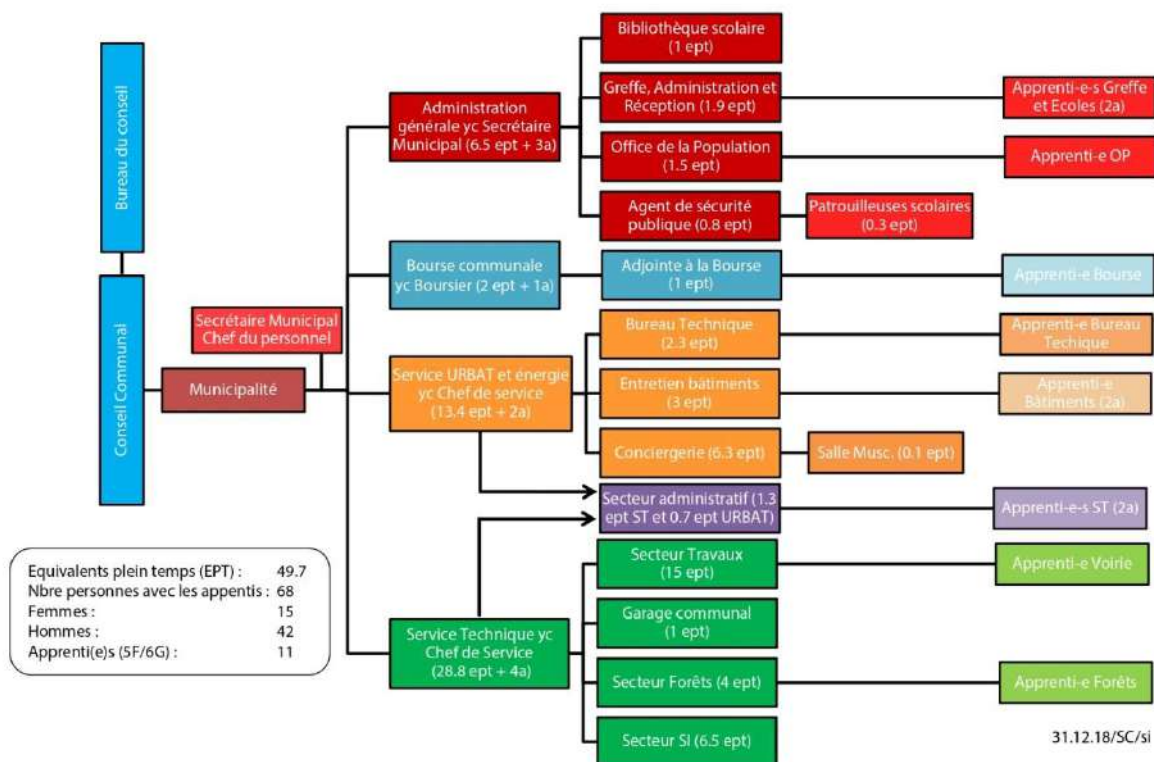
Par un contrat de durée déterminée

Kilian Badoux	du 23 mai au 6 juillet 2018	Services Industriels
Jérôme Addor	du 28 mars au 27 juin 2018	Secteur des bâtiments, exploitation

Pour des missions temporaires via le CGPI

Maryvonne Cholly-Stehlé	du 14 mai au 13 novembre 2018	Administration générale
Sandra Jaccard	du 6 juin au 5 décembre 2018	Secteur des travaux
Jérôme Addor	du 10 septembre 2018 au 8 mars 2019	Secteur des bâtiments, exploitation
José-Luis Arias	du 3 octobre 2018 au 15 février 2019	Secteur des travaux

Organigramme de la Commune de Sainte-Croix au 31 décembre 2018



Effectif communal

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2018 s'élève à 49.7 EPT (effectif plein temps), ce qui correspond à 68 collaborateurs, y compris les apprentis (11). La Commune, entreprise formatrice dans plusieurs domaines, forme :

- 7 apprentis employés de commerce
- 1 apprenti forestier-bûcheron
- 1 apprenti agent d'exploitation, option voirie
- 2 apprentis agents d'exploitation, option bâtiment

Journée des apprentis des Communes de Sainte-Croix et Bullet

Pour la 5^{ème} année consécutive, les apprenties et apprentis des Communes de Sainte-Croix et Bullet se sont retrouvés pour une journée de formation le mercredi 23 mai 2018. Accompagnés de délégués des communes et de l'administration, ils se sont rendus à Lausanne pour différentes visites, dont le Parlement vaudois, le Musée olympique et Aquatis. Une journée très bien organisée par trois apprenties et qui a permis d'échanger hors du cadre traditionnel.

Formation

En accord avec l'Association du personnel, la formation individuelle pour les collaborateurs a été favorisée et plus de 123 jours de cours ou d'amélioration de compétence dans les domaines respectifs ont été suivis. Dans le cadre de la formation continue, l'ensemble des collaborateurs ont suivi une demi-journée sur le thème de la santé et la sécurité au travail, cours "Premiers secours" dispensé par l'ACRG en collaboration avec le Service de prévention des Accidents dans l'agriculture.

Il est à relever que M. Jérémy Bron a obtenu son certificat d'"Assistant de sécurité publique non armé" et M. Estéban Bepoix, son brevet fédéral de "Fontainier". Nos félicitations vont aux collaborateurs précités pour leur investissement dans la chose publique.

Primes de fidélité statutaires 2018

35 ans de service	Véronique Fuchs, Administration générale
30 ans de service	Claude Favre, Services Industriels Christian Graf, Secteur des bâtiments Christian Jaccard, Services Industriels

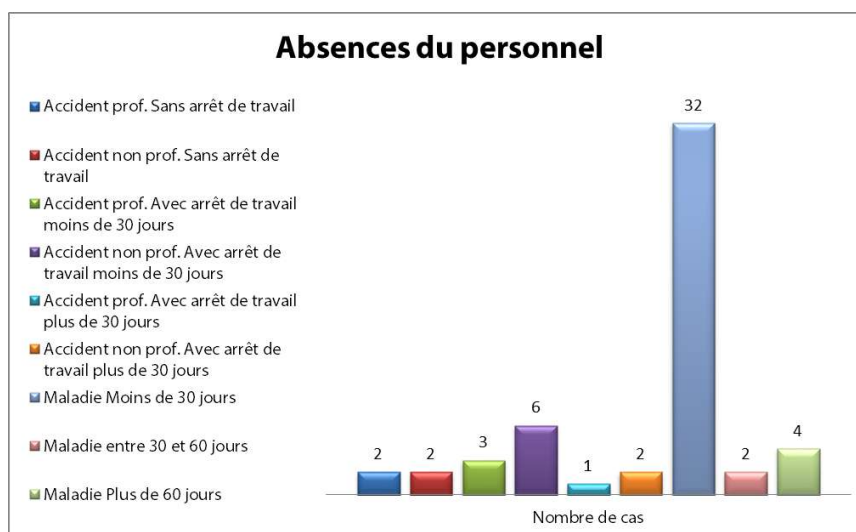
Au personnel précité, nous formulons tous nos remerciements pour leur fidélité à l'administration communale et leur engagement professionnel.

Absence du personnel

Pour rappel, les dossiers d'accident font tous l'objet d'une déclaration. Concernant les absences pour des raisons de maladie, un certificat médical est demandé selon les cas pour justification et à chaque fois après trois jours d'absence.

Au nombre de cas relevés, l'année 2018 est conforme à l'année dernière. Cependant, nous avons eu beaucoup d'absences prolongées en raison de maladie d'une durée plus longue que d'habitude. Cela se ressent de deux manières sur les comptes. Premièrement sur le compte no 130.3011 qui absorbe l'entier des absences du personnel (maladie, accident, militaire, PC, mariage, etc...) et deuxièmement sur le compte no 130.4901 pour la ventilation du personnel non couvert. En effet, notre contrat pour perte de gain prévoit un délai d'attente de 60 jours et nous n'avons pas de remboursement pour les durées inférieures.

Par ailleurs, nous pouvons relever qu'il y a eu très peu d'accidents professionnels avec cinq cas et un seul d'une durée de plus de 30 jours, ce qui indique que les normes de sécurité sont respectées. Les jours de formations représentent 10% des absences.



Evaluations du personnel - Taux de satisfaction

De nouveaux entretiens d'évaluation ont été élaborés par un groupe de travail réunissant des représentants des collaborateurs, de l'association du personnel, de supérieurs hiérarchiques et des ressources humaines. L'entretien est toujours effectué par le supérieur direct du collaborateur, les thématiques n'ont pas beaucoup changé mais le processus a été simplifié. Il est également demandé de faire un bilan des objectifs à mi-parcours avec un entretien complémentaire. Les critères choisis pour l'évaluation de la satisfaction du collaborateur ne permettent plus d'établir un taux. Le collaborateur choisit entre satisfait ou insatisfait et donne un commentaire, ce qui permet une discussion ouverte.

Après avoir utilisé une première fois ce nouveau processus, l'ensemble des collaborateurs se déclarent satisfaits du modèle, une séance de débriefing va être organisée afin d'améliorer si nécessaire le document.

Il n'y a pas de problème particulier à relever. Cependant, il est souhaité, à plusieurs reprises, une meilleure collaboration entre les services et d'améliorer la communication.

Pour information, une étude a été demandée au Centre d'étude de projets économique, CEPEC SA, pour un benchmark des salaires des employés.

Pour rappel, un entretien de fin d'activité a lieu avec les apprentis à la fin de leur stage dans le service concerné. Il n'y a pas de retour négatif à relever. Les apprentis sont satisfaits de l'autonomie qui leur est laissée, des responsabilités données, de la bonne répartition des tâches et du bon encadrement dans le service.

3. Bourse communale - (cpt 200 à 220)

3.1. Synthèse de l'année

L'année écoulée a vu la continuation de la réfection de la Rue du Jura et des infrastructures des pâturages, l'équipement de zone pour l'accueil de nouveaux logements, les études de prospection pour la distribution d'eau, de rénovation de la STEP et la fin des aménagements des extérieurs du nouveau bâtiment Métiers 3. Mais nous relevons tout particulièrement la mise en œuvre de deux grands projets que sont la salle de gymnastique au collège de la Gare et la première étape de la création d'un nouveau musée, et pas des moindres, le rachat par des privés de la collection Baud.

Ces importants travaux entrent dans le programme de législature 2016-2021. Ils marquent la volonté de la Commune à entretenir et maintenir son patrimoine tout en développant de nouvelles solutions nécessaires aux tâches dévolues à une commune.

Bien que respectant le programme de législature les effets financiers sont importants. Les indices sur la baisse de la marge d'autofinancement lors de l'élaboration du budget sont confirmés alors que les intérêts débiteurs sont en régression. Notre patrimoine est grand et son entretien nécessite un soin particulier qui pèse sur les charges courantes.

Avec l'augmentation de la dette depuis quelques exercices et la projection à l'horizon 2023, les objectifs financiers contenus dans le programme de législature seront moins facilement atteignables. La ligne politique 2016-2021 retenait de « *préparer l'avenir* » en « *assumant ses choix et adaptant les ressources aux besoins* » pour « *garantir un équilibre durable de nos moyens* ». Une réflexion objective sur ces points est souhaitable à court terme.

Ces travaux viennent en complément aux activités principales de la bourse communale, soit la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision du suivi du budget. Ils sont réalisés en étroite collaboration avec les services et la Municipalité.

En 2018, est introduit un système de gestion électronique pour l'approbation du paiement et de sauvegarde des factures. Cela a modifié sensiblement la procédure des doubles signatures pour débloquer un paiement. Le nouveau procédé n'est pas plus rapide pour le paiement mais favorise la recherche d'un document par une sauvegarde électronique des pièces. La nouvelle facturation liée au nouveau règlement de l'eau a nécessité une bonne collaboration entre les Services Industriels et la bourse en 2018.

Lors de la présentation du budget 2018, Chf 6'212'000.-- de dépenses par préavis étaient prévues au budget avec des recettes d'investissements de Chf 1'519'000.--. En finalité, nous avons réalisé Chf 4'906'005.73 et encaissé Chf 734'545.53. Nos emprunts ont augmenté de Chf 1'603'000.-- pour être portés à Chf 24'254'700.-- à fin 2018.

L'administration communale a établi 7'012 pièces comptables, 16'087 factures (14'148 en 2017) et adressé 2'797 rappels (2'550 en 2017). Le suivi de l'encaissement dont les procédures auprès de l'office des poursuites est un travail important réalisé par la bourse communale. Il est en augmentation.

En outre, le service de la bourse tient les comptes et fait office de conseiller pour :

- L'association intercommunale des Communes de la Région de Grandson (ACRG) tant pour les buts de base que le but optionnel de l'eau
- L'entente scolaire primaire et secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf
- La société coopérative de la piscine
- L'association des Trolls (UAPE, Garderie)
- La Fondation du Technopôle
- La Fondation Mutrux et la cagnotte scolaire
- Le Marché Transfrontalier
- Le contrat de prestations du Service de défense incendie SDIS liant les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget et Tévenon
- Les conventions pour l'épuration régionale et l'utilisation de la déchetterie avec Bullet

La bourse communale traite des demandes de renseignements ou de projections sur des objets communaux, ou parapublics. Nous offrons notre aide à plusieurs organismes pour la tenue de leur comptabilité ou en qualité de contrôleur des comptes (SCRMBJV notamment).

La gestion des bons aux familles et les paiements aux commerces locaux sont de la responsabilité de la bourse, travail effectué par l'apprenti(e).

La bourse coordonne la formation des 7 apprenti(e)s de l'administration avec l'école professionnelle et des obligations de l'employeur telles les unités de formation (UF) ou des situations de travail et d'apprentissage (STA). Un apprenti par semestre est formé à la bourse. Le boursier dispense des cours au sein de l'UCV et de l'ADNV.

La gestion des salaires et des assurances du personnel sont également sous la responsabilité du service de la bourse; nous avons participé au groupe de travail pour la recherche de fonds du nouveau Musée.

Liste des bâtiments avec valeur ECA et l'imputation

	Dénomination	No ECA	No imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2018	N° bilan
1	Denériaz-Dessus Fiez	165	322	781'500	141'500		
2	Roches Eboulées - Fiez	167	322	333'760	141'500		
3	Mont-Cochet Sainte-Croix	914	322	27'179			
4	Auges Sainte-Croix	927	322	203'996	4'800		
5	Mont-de-Baulmes Dessous 301	975	322	815'406	56'000		
6	Sécha Sainte-Croix	1022	322	32'372			
7	Prise-Bornand Sainte-Croix	1351	322	339'797	7'200		
8	Prise-Bornand Sainte-Croix	1352	322	37'094			
9	Prise-Bornand Sainte-Croix	1992	322	23'974			
10	Avattes Sainte-Croix	2392	322	41'667			
11	Grand-Borne L'Auberson	2419	322	177'447			
12	Granges-Jaccard L'Auberson	2469	322	207'690	0		
13	Gittaz-Dessus Sainte-Croix	2669	322	42'308			
14	Layette Sainte-Croix	2514	326	222'222	3'000		
15	Couvert à plaquettes	2878	326	328'021	9'000	362'700	9143.884
16	"Derrière La Layette" couvert forestier	2768	326	93'750	3'000		
17	Refuge forestier "La Combette verte"	2980	326	68'400			
18	PPE Sagne 17	2503	341	1'336'855	125'000	150'000	9123.476
19	Gare 12 bis 14 Sainte-Croix	492	342	8'707'406	4'461'000	162'564	9143.18.03
20	Collège 2 Sainte-Croix	333	343	2'963'160	1'189'000		
21	Bâtiment le Platon	2836	344	2'751'389	1'915'000	1'231'200	9123.838
22	Garage PPE Av. Gare	2328	351.1	119'167	75'000		
23	Bâtiment administratif	2327	351.1	17'569'143	1'899'000	80'000	9143.17.03
24	Locaux Police	2327	351.2	1'449'432	650'000		
25	Salle communale	2327	351.3	5'055'571	0		
26	Métiers 3	2976	352	8'493'620	0	7'192'000	9143.15.06
27	Caserne des pompiers	2772	354	1'547'844	40'000		
28	Tyrol 54 Sainte-Croix	71	355	30'224			

29	Gare 20-22 Sainte-Croix	498	355	1'720'641	70'000		
30	Gare Sainte-Croix	522	355	136'010			
31	Mont-de-la-Mayaz Sainte-Croix	929	355	853'333	104'000		
32	Mont-de-Baulmes Sainte-Croix	972	355	26'250	0		
33	Mont-de-Baulmes Dessus Sainte-Croix	973	355	669'792	250'000		
34	Hangar des pompes/WC L'Auberson	1158	355	222'051			
35	Franc-Castel La Chauz	1260	355	952'511	0		
36	Chalet "La Dryade"	1409	355	51'600			
37	Aiguillon 304 Sainte-Croix	1464	355	267'094			
38	La-Mayaz Sainte-Croix	1829	355	46'615			
39	Grand-Rue L'Auberson	2036	355	24'359			
40	Vy-Jaccard [609] Sainte-Croix	2069	355	129'060	109'000		
41	Vestiaire - La Gittaz-Dessous	2096	355	242'708	0		
42	Château Sainte-Croix	2165	355	415'459			
43	Denériaz-Dessous [701] Sainte-Croix	2190	355	359'829	14'000		
44	Vraconnaz 7 Sainte-Croix	2213	355	64'263			
45	Local Hockey-Club L'Auberson	2250	355	115'769			
46	Vestiaire, douches, Gittaz-Dessous	2311	355	178'333	0		
47	Carre 15 L'Auberson	1074	356.1	1'341'218	0		
48	Grand-Rue 81 L'Auberson	1149	356.1	1'905'118	0	276'000	9143.15.19
49	Gare 21 Sainte-Croix	1767	356.1	8'529'274	0		
50	Gare 10 Sainte-Croix	412	356.2	7'471'770	0		
51	France Sainte-Croix	485	356.2	1'553'120	0		
52	Stand 9 Sainte-Croix	2750	356.3	9'077'212	0		
53	Industrie 2 Sainte-Croix	551	357.1	4'254'583	335'000	78'823	9141.15.05
54	Alpes 10 Sainte-Croix	563	357.2	2'754'688	0		
55	Industrie 13-15	2594	359	345'214	0	45'000	9143.6
56	Industrie 13-15	560	359	425'265	0		
57	Gare Sainte-Croix	494	434	178'020			
58	Hangar des pompes La Chauz	1250	434	32'436			
59	Gare 16 Sainte-Croix	186	434	59'706	40'000		
60	Gare 18 Sainte-Croix	1497	434	588'675	60'000	91'145	9141.851
61	Garages - Aiguillon 1	1554	434	1'054'063	33'500		
62	Gare 14 Sainte-Croix	1572	434	632'051	60'000		
63	Hangar - Aiguillon 1	1903	434	306'667	33'500		
64	Layettaz Sainte-Croix	2061	434	332'511	4'000		
65	Garage + Atelier - Aiguillon 1	2201	434	432'083	33'500		
66	Layette Sainte-Croix	2137	434	110'513	3'000		
67	Garages privés - Pâquerettes	2572	434	148'438	33'500		
68	Jaccard Sainte-Croix	747	440	13'093			
69	Marché Sainte-Croix	1550	440	9'615			
70	Gare Sainte-Croix	2002	440	60'897			
71	Combe de Ville Sainte-Croix	2756	451	231'570	4'000	214'384	9141.700

72	Combes L'Auberson	2680	461	2'338'547	9'000		
73	Temple Sainte-Croix	163	580	2'954'861	0		
74	Grand-Rue 126 L'Auberson - Temple	1058	580	1'350'075	0		
75	Clos-Bornand La Chauz	1280	580	1'260'983	0		
76	Noirvaux Sainte-Croix	1321	812	201'364			
77	Mouille-Mougnon La Vraconnaz	1408	812	196'591			
78	Charmilles-Mont-Cochet Sainte-Croix	2080	812	1'511'136			
79	Etroits Sainte-Croix	2129	812	24'000	1'000		
80	Layette Sainte-Croix	2130	812	603'409	4'000		
81	Layette Sainte-Croix	2131	812	325'455	4'000		
82	Broutires Sainte-Croix	2132	812	2'002'273	8'000		
83	Crêt-Junod Sainte-Croix	2185	812	434'091			
84	Besse Sainte-Croix	1452	832	49'167			
85	William-Barbey Sainte-Croix	2149	832	293'397			
86	Neuchâtel Sainte-Croix	2198	832	30'449			
87	Station de détente-gaz L'Auberson	2199	832	29'744			
88	Chaux L'Auberson	2200	832	28'045			
89	Station comptage de gaz Sainte-Croix	2410	832	21'368			

115'778'826 11'933'000 9'883'815

Epuration Régionale

90	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2299	462.3186	849'160	900'000	42'600	9141.7
91	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2300	462.3186	455'000			
92	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2301	462.3186	297'360			
93	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2302	462.3186	375'550			
94	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2303	462.3186	847'900			
95	Champs-du-Moulin Sainte-Croix	2696	462.3186	357'745			

3'182'715 900'000 42'600

118'961'541 12'833'000 9'926'415

3.2. Conclusions

Les projections financières prévoyant une détérioration de nos finances se confirment.

La très bonne collaboration entre les Services, la Municipalité et la bourse permet d'évaluer au plus près les incidences financières des choix politiques. La réalisation des objectifs du programme suit son cours mais prend un peu de retard.

La péréquation subira des changements ces prochaines années; certaines entités cantonales essaient de la limiter voire de l'annuler. Ses aspects bénéfiques sont importants pour notre Commune. Pour information, nos revenus fiscaux par habitant représentent moins du 50 % de la moyenne cantonale.

Si les décisions politiques des instances supérieures et les aléas qui ne manqueront pas d'arriver restent imprévisibles, il est important de nous accorder sur nos intentions, nos choix et de porter toute notre attention aux finances de notre Commune à court, moyen et surtout à long terme.

3.3. Travail Social de Proximité à Sainte-Croix

Synthèse du rapport d'activité 2018

La Commune de Sainte-Croix, soucieuse de favoriser l'insertion des personnes marginalisées domiciliées sur son territoire et en réponse à deux motions déposées en 2012 demandant à la Municipalité de trouver des solutions aux problèmes causés dans l'espace public par des personnes marginalisées, la Municipalité a répondu en constituant une commission sociale communale et, a par ailleurs, fait appel au canton pour qu'il l'aide à résoudre ce problème.

Le canton a accepté de faire un état des lieux détaillé effectué par une consultante externe et qui a finalement débouché en décembre 2017 par l'accord de financement d'un poste de travailleur social de proximité (TSP) pour deux années.

Le 1er juin 2018, la Commune a engagé Mme Mélanie Soittoux en qualité de TSP, d'abord à 30 %, puis à 70% depuis le 1er juillet et a mis un bureau à sa disposition.

La mission du TSP est avant tout de rencontrer les personnes dans leur milieu naturel de vie et tisser des liens de confiance avec ces personnes et le réseau de partenaires à Sainte-Croix et dans la région, pour pouvoir ensuite mener des actions plus spécifiques visant à favoriser et soutenir l'insertion sociale et professionnelle des personnes concernées d'une part, et à pacifier les relations dans l'espace public d'autre part.

Les premiers résultats et effets sont repris dans le tableau ci-dessous:

Approches d'intervention du travail social de proximité	Résultats à Sainte-Croix
<p>1. Les contacts informels grâce à la simple présence du TSP dans l'espace public (Parc de la gare, rues de Sainte-Croix, cafés...) <u>Objectif</u> : Se mettre à disposition et à l'écoute, sans obligation et sans jugement, pour construire un premier lien avec toute personne désireuse d'échanger avec la TSP.</p>	<p>Près de 1000 rencontres qui ont permis à la TSP de créer des liens de confiance. Une « notoriété » acquise, avec une personne clairement identifiée dans le rôle de TSP.</p>
<p>2. Des accompagnements individuels peuvent être mis en place <u>Objectif</u> : Ecouter sans juger et chercher à comprendre les besoins qui s'expriment, pour pouvoir notamment : Soutenir les personnes dans leurs démarches, les aider à s'orienter dans le réseau social, de santé ou associatif. Les encourager à élaborer des solutions et des projets.</p>	<p>33 personnes accompagnées de façon individualisée, qui ont pu être entendues, orientées et soutenues dans la résolution de leurs difficultés. Des activités et des projets concrets d'évolution de leur situation entrepris par la plupart d'entre elles.</p>
<p>3. Le travail en réseau <u>Objectif</u> : Connaître les autres intervenants afin de créer des liens de collaboration et de partenariat afin de mobiliser les ressources locales disponibles et soutenir les activités de suivis individuels ou de groupe, pour notamment : Faciliter l'orientation des personnes rencontrées permettre de développer ou soutenir ensemble des mesures d'insertion. Favoriser la mise sur pied d'activités de groupe ou d'action communautaire, aussi nécessaires à l'insertion sociale.</p>	<p>Liens de collaboration et de partenariat avec 15 entités présentes à Ste-Croix ou dans les environs, dans les domaines de l'insertion sociale, de la santé, la nature et la culture. Coopération régulière avec les services communaux (notamment ASP et écoles). Coordination avec le projet de promotion de la santé mené par le RSBJ et Promotion Santé Vaud (ProSV).</p>
<p>4. Les activités de groupe et d'action communautaire <u>Objectif</u> : Susciter et soutenir des activités, projets collectifs ou actions communautaires qui peuvent concerner des groupes plus larges de la population, pour notamment : Favoriser des rencontres entre différents groupes de la population et l'ouverture à la diversité des parcours de vie. Favoriser une meilleure connaissance et respect réciproques. Permettre la mobilisation de compétences créer des liens de collaboration et de solidarité.</p>	<p>60 personnes avec lesquelles des actions collectives ont été menées 3 activités de plein air (1 pique-nique et 2 randonnées). 2 activités en partenariat et ouvertes à l'ensemble de la population : Soirée des Proches Aidants le 29 octobre, avec le CMS, le RSBJ et le RSNB, et « Rencontre et vous » le 15 décembre, avec l'EVAM et le Cinéma Royal.</p>

5. Effet du travail social de proximité dans l'espace public

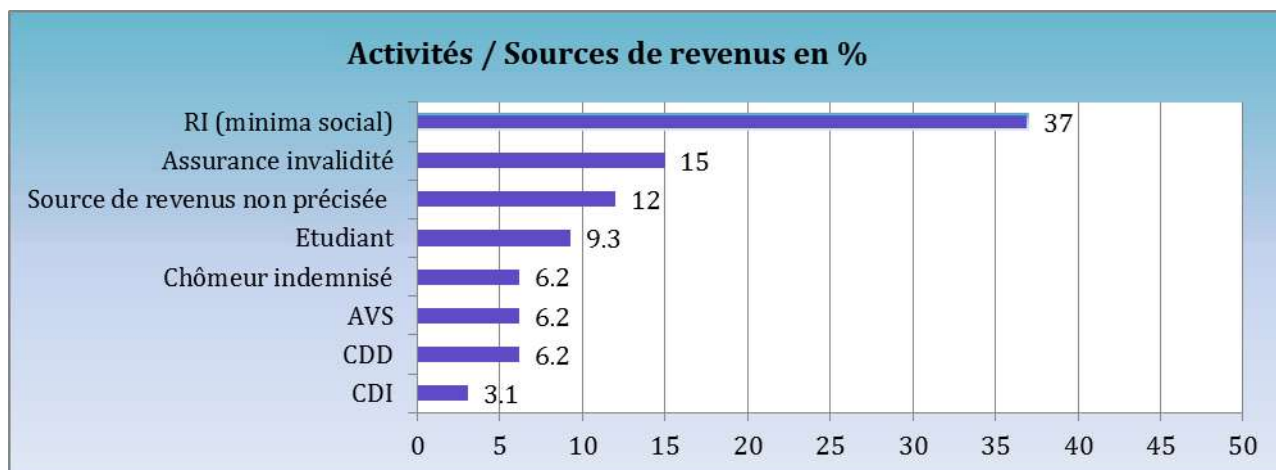
Objectif : Contribuer à pacifier les relations dans l'espace public et à rassurer les habitants ce qui bénéficie à l'ensemble de la population.

Baisse de 30% des incidents dans l'espace public au 4^{ème} trimestre 2018 constatée par la police à Sainte-Croix.

Excellente collaboration entre la TSP et l'Assistant de sécurité publique (ASP).

Les personnes accompagnées sont âgées de 17 à 94 ans, dont 2/3 sont des hommes, âgés de 17 à 62 ans et 1/3 sont des femmes âgées de 18 à 94 ans.

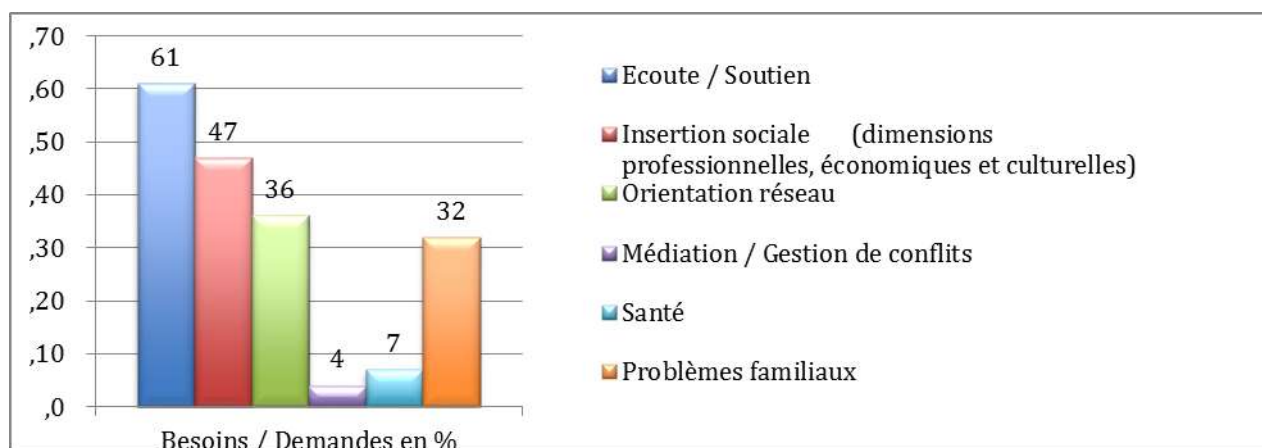
Les sources de revenus (ou activités) de ces personnes sont variées :



Les besoins exprimés par les personnes rencontrées, telles que la TSP les a identifiés, sont très variés et souvent multiples : Le besoin d'écoute, de soutien et de conseils est très présent (61% des personnes expriment ce besoin). Ce besoin est souvent le signe d'un isolement social et/ou affectif.

Les questions plus spécifiques d'insertion sociale ou professionnelle (47%) et d'orientation dans le réseau (36%) pour chercher des solutions (au-delà d'une simple écoute) viennent ensuite.

Les problématiques familiales (souvent la perte ou la difficulté des contacts ou liens avec la famille) sont aussi assez fréquentes (32%). Les questions de santé (7%) en tant que telles ou de médiation et gestion des conflits (4%) sont aussi présentes, mais plus rarement exprimées.



Le projet va se poursuivre en 2019 selon les mêmes axes qu'en 2018, soit, travailler en partenariat et en réseau avec les autres acteurs sociaux en activités dans la Commune, déjà une quinzaine d'entités ou groupes d'actions.

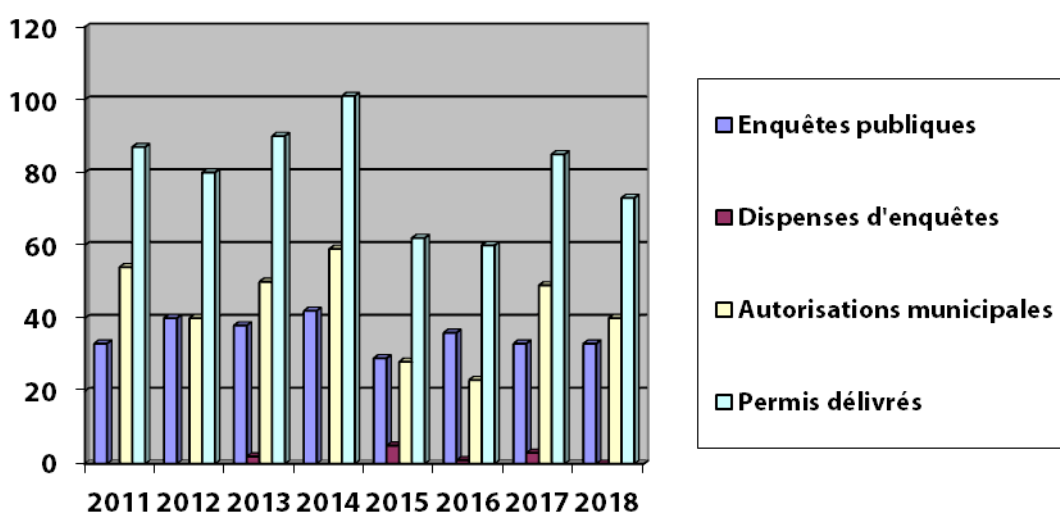
4. Urbanisme - (cpt 300)

4.1. Police des constructions - Synthèse de l'année

Au cours de cette année, 33 demandes de permis de construire ont été publiées par l'intermédiaire d'enquêtes publiques.

Plus de trois-quarts des dossiers reçus ne peuvent être publiés sans demande de compléments. En majorité, ces requêtes concernent les bilans thermiques, l'application des nouvelles normes de protection incendie AEAI et l'intégration de problèmes liés aux dangers naturels. Cela porte également sur les plans de détails des architectes qui sont incomplets.

Avec l'approbation écrite des voisins directement concernés, 40 autorisations municipales ont été octroyées avec délivrance d'un permis de construire.

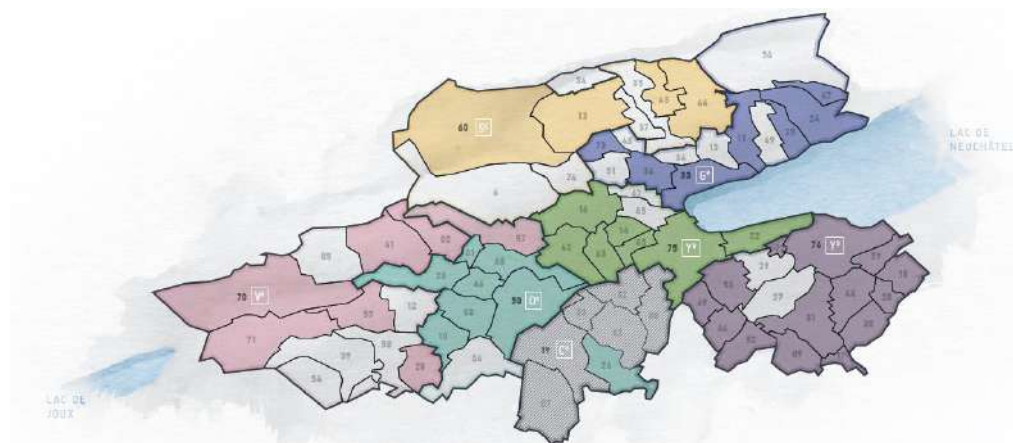


Le nombre de permis délivrés en 2018 est en légère baisse par rapport à 2017 mais reste supérieur aux années 2015 et 2016.

Suite à la création du Réseau intercommunal des Bureaux Techniques (RiBT) en 2013, le bureau technique communal effectue des prestations en matière de police des constructions pour les communes de Bullet, Mauborget et Tévenon.

Les communes de Tévenon et de Mauborget nous sollicitent également pour un accompagnement lors de leurs visites de salubrité en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.

Des conventions régissant les prestations ont été conclues entre ces Municipalités et la Municipalité de Sainte-Croix.

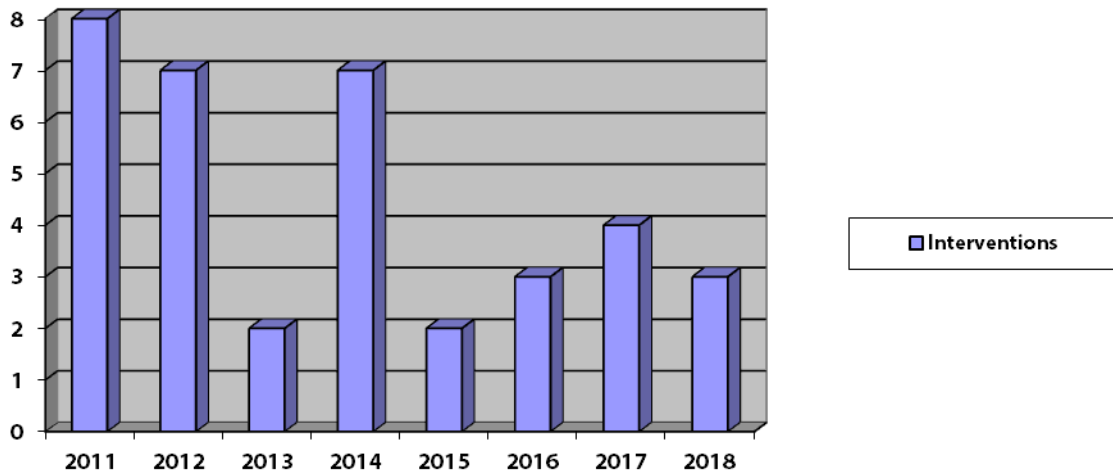


Commission communale de salubrité

Un permis d'habiter/d'utiliser est délivré par la Municipalité une fois les travaux achevés et contrôlés par la commission de salubrité. La commission effectue une visite de la construction afin de vérifier si celle-ci est conforme au permis de construire délivré et respecte les normes en vigueur.

Dans le 90 % des cas, les conditions mentionnées dans le permis de construire et dans la synthèse CAMAC (services cantonaux) ne sont pas toutes respectées. Un permis d'habiter/d'utiliser provisoire est délivré sur lequel des conditions avec des délais de réalisation sont mentionnés.

L'autre mission de cette commission est d'établir un rapport à la Municipalité, principalement sur l'état des lieux (insalubrité) et sur la sécurité à l'intérieur des logements. A cette occasion, elle est intervenue à 3 reprises en 2018.



4.2. Urbanisme

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté la modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) par l'intermédiaire d'une votation populaire. La révision de la LAT vise essentiellement à lutter contre le mitage du territoire.

En effet, différents cantons et communes ont des zones à bâtir surdimensionnées, avec pour conséquence fréquente que des bâtiments se trouvent très éloignés du centre des localités. Ce phénomène accentue le mitage du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire a été révisée afin d'inverser cette tendance. La révision vise à freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière : les zones à bâtir surdimensionnées sont réduites et les réserves de terrains à bâtir mieux utilisées. Elle garantit un développement plus compact du milieu bâti, préserve le paysage et maintient l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1^{er} mai 2014 la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée (LAT1) ainsi que l'ordonnance sur l'aménagement du territoire révisée.

Depuis cette date, la planification du territoire des communes surdimensionnées est devenue une procédure complexe et longue. Le Canton a dû adapter son Plan directeur cantonal afin que les communes vaudoises puissent réviser leurs plans d'aménagements (PGA, PPA et PQ).

Cette 4^{ème} adaptation du plan directeur cantonal a été adoptée par le Grand Conseil puis le Conseil d'Etat les 20 et 21 juin 2017, et approuvée par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018. Par la suite, la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2018.

N'ayant pas l'ensemble des données de la part de l'autorité supérieure, la Municipalité a jugé qu'il n'était pas judicieux de travailler sur la révision de notre Plan directeur communal (PDCOM) et de la Révision du Plan général d'affectation (PGA) en 2018.

Toutefois, et sur recommandation du Service du développement territorial (SDT), l'étude pour la mise en place d'une zone réservée communale a débuté.

Plan directeur régional "light" (PDR)

Le Plan directeur régional (PDR) est un document qui définit les orientations stratégiques et des mesures concrètes à un horizon de 15 ans, en traitant de manière coordonnée et prospective de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité, du paysage et des ressources naturelles.

Lors de l'Assemblée générale de l'ADNV du 18 juin 2014 à Bavois, les membres publics ont pris la décision de réaliser un PDR " light ", se basant sur la Stratégie régionale de 2006.

Deux représentants de notre Commune sont impliqués dans le processus de ce PDR :

- M. Franklin Thévenaz, Président (jusqu'au 30 juin 2016) et membre du Comité de pilotage.
- M. Jean-François Gander, membre du GT (Groupe technique).

Un atelier de concertation, avec 80 personnes représentant plus de 50 communes de la région, s'est déroulé le 30 septembre 2015 et un deuxième le 19 mai 2016 afin de définir les mesures et le programme d'actions.

Le début d'année 2017 a été consacré à la consultation intermédiaire des Municipalités et des services cantonaux du volet stratégique et des mesures opérationnelles.

En date du 22 août 2017, le Comité de pilotage a adopté le chapitre révisé concernant les réserves dans les centres et a fait parvenir le PDR pour examen préalable auprès des services cantonaux.

En date du 15 juin 2018, le SDT a fait parvenir auprès de l'ADNV le rapport d'examen préalable comprenant l'appréciation globale du dossier ainsi que les préavis des services cantonaux consultés.

Une fois les remarques traitées, un ultime contrôle auprès des services cantonaux a pu être effectué afin que le dossier complet soit soumis à une consultation publique du 19 décembre 2018 au 15 février 2019.

Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura" (PDi)

Le dossier complet (13 exemplaires), validé par toutes les communes, a été remis au SDT en fin d'année 2010. Il sera ratifié une fois le Plan directeur communal approuvé.

Plan directeur communal (PDCom)

Le 19 mars 2009, le dossier complet a été adressé au Service du développement territorial pour son approbation finale.

Le 22 octobre 2009, suite à sa décision du 30 septembre 2009, le Conseil d'Etat nous confirmait avoir pris acte du plan directeur de la Commune de Sainte-Croix. Il a été précisé alors que la majeure partie des objectifs qualitatifs pouvait être mise en œuvre, tout en nous enjoignant de poursuivre notre réflexion en application du PDCn (Plan directeur cantonal).

Les travaux complémentaires ont dès lors été attribués et réalisés par le bureau Team+ Urbanisme. Actuellement, le Plan directeur communal doit être adapté en fonction des remarques cantonales dans la procédure de révision du Plan général d'affectation, en particulier au sujet du surdimensionnement des zones à bâtir.

Révision du Plan général d'affectation (PGA)

Après celles réalisées en 1954 et en 1993, la Municipalité a décidé en début d'année 2011 d'entreprendre la mise à jour de l'outil de planification de son territoire, à savoir son PGA ainsi que son règlement.

A l'image des plans partiels, le PGA est un outil légal, opposable aux tiers, qui précise l'affectation des zones et les droits relatifs à l'utilisation du sol.

Afin d'avoir un suivi optimal et détaillé de cette longue procédure, la Municipalité a décidé de travailler par tranches en établissant plusieurs préavis et non un seul. De plus, la Commission du Conseil communal est constituée, en principe, des mêmes conseillers sur l'ensemble de la législature.

La Municipalité a constitué un groupe de travail composé pour la Commune du Municipal de l'Urbanisme, du Secrétaire municipal et du Responsable du Bureau technique, ainsi que du mandataire, à savoir le Consortium Philippe Gueissaz Architecture et Team+ Urbanisme.

Au printemps 2011, dès l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal n° 883-11, la mise à jour a débuté par le calcul de dimensionnement et la délimitation du périmètre de centre.

Par la suite, un deuxième préavis n° 903-12 a été adopté par le Conseil communal, afin de poursuivre cette mise à jour. Il a pour objet de régler la problématique du surdimensionnement de nos zones à bâtir (retour à la zone agricole), de déterminer des nouvelles zones pour l'industrie et l'artisanat, de définir les zones constructibles et d'élaborer un règlement.

Un troisième préavis n° 903-13 a été approuvé par le Conseil communal. Il a pour objectif la poursuite des réflexions ainsi que la mise en place des documents (rapport 47 OAT, plans et règlement). Le dossier d'examen préalable a été déposé auprès des services cantonaux le 16 juin 2014.

Fin avril 2015 le dossier d'examen préalable avec le rapport d'appréciation globale des documents ainsi que les préavis des services cantonaux consultés nous est parvenu. Plus de 20 services/divisions ont été consultés. Le rapport final notifiait plus de 200 remarques et demandes à traiter.

Le SDT demande que le dossier soit adapté selon les demandes formulées lors de l'examen préalable et qu'il soit soumis pour un examen préalable complémentaire.

Dangers naturels : le SDT a demandé une étude sur l'intégration des dangers liés à l'eau (inondations de l'Arnon et du Petit Arnon). Ces deux cours d'eau voûtés depuis l'amont de notre localité sont susceptibles, principalement en cas d'obstruction de l'entrée dans leur voûtage, d'inonder une partie du centre-ville. Il est à noter que cette étude a été subventionnée à hauteur de 50 % par le Canton.

En 2015, un quatrième préavis, n° 15-13, a été validé par le Conseil communal afin de pouvoir répondre à diverses demandes du SDT et de redéposer un dossier pour un deuxième examen préalable.

En 2018, en parallèle du dossier de zone réservée communale, la Municipalité a débuté l'élaboration du dossier de demande de subvention auprès du SDT. Il sera demandé d'appliquer un effet rétroactif à la date de l'entrée en vigueur du crédit cadre cantonal, à savoir le 1^{er} septembre 2015.

*Création du plan partiel d'affectation (PPA) "Gare"
Procédure de mandat d'études parallèles (MEP)*

Idéalement placé géographiquement grâce à sa position proche de la gare et des transports publics, ce site sera amené à être l'un des points centraux de notre ville et il mérite un traitement urbanistique particulier.

Actuellement colloqué en zone industrielle, ce secteur sera amené à totalement changer afin de pouvoir y accueillir une mixité logements – bureaux – surfaces commerciales, tout en permettant un développement de la station de la gare et de ses infrastructures.

Début 2014, la Municipalité a décidé de recourir à la pratique d'un Mandat d'études parallèles pour ce secteur.

Un MEP est une forme particulière de mise en concurrence de prestations d'architecture, d'ingénierie et des branches professionnelles apparentées, telles que l'aménagement du territoire, l'urbanisme ou l'architecture paysagère. Il apporte différentes solutions et pistes de réflexion pour y définir les lignes directrices à prendre en compte lors de la création du PPA.

Un collège d'experts, présidé par M. Bruno Marchand architecte et professeur EPFL, a été formé et 4 bureaux d'architectes/urbanistes ont été invités à travailler sur ce MEP.

Le potentiel de ce secteur est élevé. En effet, il pourrait contenir une surface de plancher déterminante de 15'000 m² (logements : 12'000m² / activités et commerces : 3'000m²) ainsi que près de 200 places de stationnement (parking souterrain).

Les auditions pour le premier degré, par le collège d'experts, se sont déroulées le mercredi 14 mai 2014 en présence des 4 bureaux d'architectes. Lors de ce premier atelier, le collège a invité les bureaux Babbl, Bakker & Blanc et NB architectes à poursuivre leurs mandats en tenant compte des recommandations.

Le deuxième degré s'est terminé le 8 septembre 2014 par les auditions des 2 bureaux d'architectes préalablement retenus.

La population a été invitée à venir découvrir les réflexions menées dans le cadre du réaménagement de ce quartier lors d'une présentation publique le 3 novembre 2014, ainsi que lors de l'exposition des plans et maquettes le 5 novembre 2014.

Le 30 mars 2015, le Conseil communal a approuvé le crédit d'étude, préavis 15-02, pour l'élaboration du PPA " Gare ".

Les travaux en 2015 ont constitué à intégrer les résultats du MEP dans le PPA, à réaliser l'étude sur les dangers naturels, à réaliser un avant-projet de plan de situation ainsi que son règlement.

En début d'année 2016, la société TRAVYS nous a fait part de son projet de transformation de la gare de Sainte-Croix. La grande modification consiste en la construction d'un grand bâtiment (environ 90 m x 17 m) qui abriterait le matériel roulant ferroviaire et qui serait implanté au sud du futur quartier.

Ces nouveaux éléments ont débouché sur de nombreuses séances avec la société TRAVYS afin de pouvoir définir au mieux les besoins de chacun et de trouver un consensus convenable pour garantir un développement harmonieux de ce secteur.

En 2017, une délégation municipale a participé au groupe de travail mis en place par la société TRAVYS. Ces séances ont permis de travailler ensemble sur l'implantation, l'architecture et les aménagements liés à cette nouvelle halle ferroviaire.

Le 6 décembre 2017, un dossier complet du PPA Gare a été envoyé auprès des services cantonaux pour examen préalable.

En date du 17 juillet 2018, le SDT nous a envoyé le résultat de l'examen préalable qui s'avère être négatif.

Si plusieurs remarques et observations sont annotées sur ce document, la principale raison du préavis négatif s'avère être que notre commune est en surdimensionnement de ses zones à bâtir. Le SDT demande de démontrer la conformité du projet de PPA en justifiant le dimensionnement de la zone à bâtir à l'échelle de la commune en coordonnant cette phase avec la révision du PGA.

Préavis N° 16-17 Aménagement de la Rue des Métiers – Mise en place d'une zone de rencontre 20km/h à titre expérimental

Située au cœur des 3 entités du CPNV, en bordure du nouvel emplacement Garderie – UAPE et des 6 nouvelles classes d'école du secondaire, cette rue abrite également la salle de gymnastique «Poste». Il y a aussi quelques habitations et garages présents sur cette rue. Aux heures de pointe, il y a potentiellement plus de 500 piétons qui pourraient emprunter cet axe.

La mise à l'enquête publique a été publiée du 26 avril au 25 mai 2017 et n'a pas fait l'objet de remarques et/ou d'oppositions.

Ces travaux ont débuté en automne 2017, parallèlement avec ceux des aménagements extérieurs (préavis n° 16-18), et ont été terminés à la fin de l'été 2018.

Une inspection locale par la Sous-commission des limitations de vitesse (SCLV) sera réalisée le 11 avril 2019. Cela permettra d'obtenir le rapport d'expertise déterminant l'opportunité de réglementer cette zone de rencontre.

Préavis N° 17-11 Crédit d'étude pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare et modification partielle du Plan Général d'Affectation (MPGA) « Ecole de la Gare – parcelle n° 713 »

La parcelle n° 713, propriété de la Commune de Sainte-Croix, est actuellement colloquée en zone de constructions d'utilité publique (secteur bâti Nord) et en zone de verdure (secteur non bâti Sud) selon notre PGA actuel.

Afin de pouvoir rendre la parcelle conforme au projet lauréat du concours d'architecture, un agrandissement de la zone d'utilité publique, au détriment de la zone de verdure, doit être réalisé.

Un dossier pour examen préalable a été transmis auprès du SDT le 21 mars 2018.

4.3. Energies

Aides communales pour les énergies renouvelables

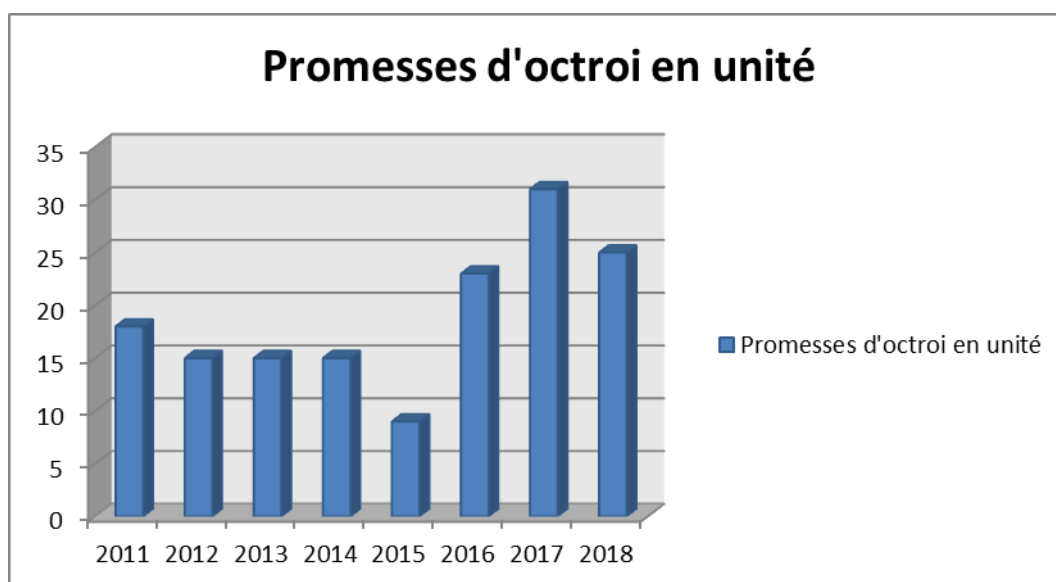
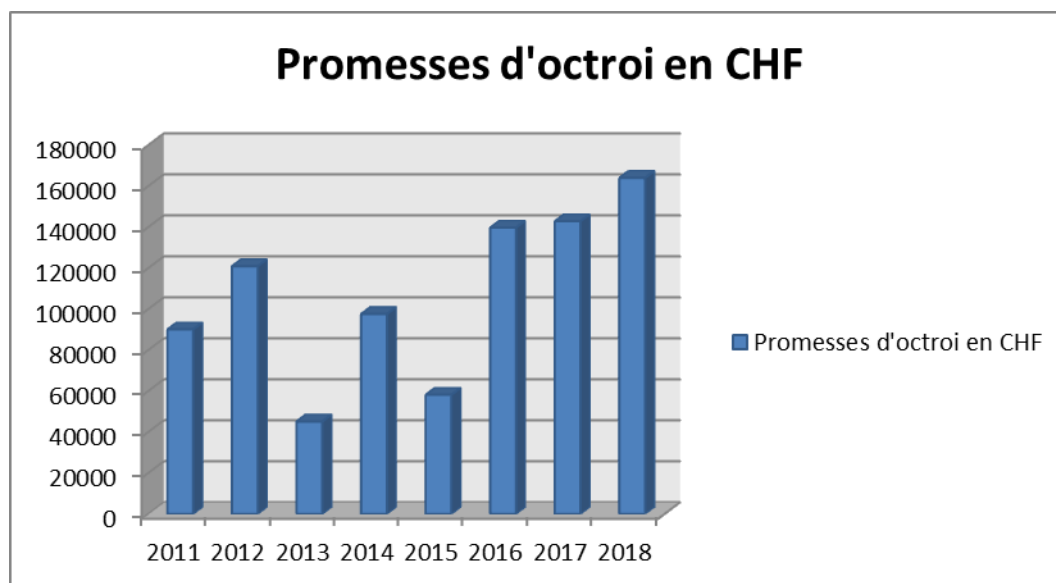
Le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire communal est financé par une taxe perçue par Romande Energie sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal puis versée à la Municipalité afin de permettre de favoriser ces actions.

Depuis son introduction, le 1^{er} juillet 2008, la taxe de prélèvement était de 0,4 ct/kWh. Afin de pouvoir couvrir les nombreuses demandes, elle est passée à 0,7 ct/kWh le 1er mai 2017.

Durant l'exercice 2018, la Municipalité a traité les demandes de subventions suivantes :

- 22 installations de panneaux solaires photovoltaïques
- 7 installations de panneaux solaires thermiques
- 3 installations de chauffage centrale à pellets / bois
- 1 subvention du label « Minergie »

L'addition des aides financières promises représente un montant total de Chf 164'005.-- prélevé sur le compte n° 300.3657 alloué à cet effet.



Détails des installations 2018

Demande	Type installation	Surface en m ²	Installateur	Montant promis CHF
202	Photovoltaïques	80.0	Swiss-Green Engineering	12'500.00
205	Photovoltaïques Thermiques	43.5 19.0	Steve Rey	7'200.00
206	Photovoltaïques Thermiques	34.0 5.0	SP Energie Sàrl Jean Crausaz	6'350.00
208	Photovoltaïques	27.0	SP Energie Sàrl	4'550.00

209	Photovoltaïques	34.5	Sol-Air Concept Sàrl	5'925.00
210	Photovoltaïques	34.0 dont 27.4 subventionnés	SP Energie Sàrl	4'110.00
211	Thermiques Chauffage pelets	11.6 15 kW	Pochon Sàrl Vincent Breitler	4'300.00
212	Photovoltaïques	34.4	Top Sun Energy	5'660.00
213	Photovoltaïques	23.5	Inersol SA	4'025.00
214	Photovoltaïques	41.5	Inersol SA	6'725.00
215	Thermiques Chauffage bois Minergie	36.0 17kW	Jenni Energietechnik	10'950.00
216	Photovoltaïques	58.0	Helion Solar AG	9'200.00
218	Photovoltaïques	49.5	EnviroScopy SA	7'925.00
219	Photovoltaïques Thermiques Chauffage pelets	49.0 7.0 21 kW	Soleol Energy Systems Gaillard Etienne	10'900.00
220	Photovoltaïques	259.0	SP Energie Sàrl	8'600.00
221	Photovoltaïques	25.0	SP Energie Sàrl	4'250.00
222	Photovoltaïques Thermiques	49.0 10.0	SP Energie Sàrl Jean Crausaz	9'350.00
223	Photovoltaïques	34.0	SP Energie Sàrl	5'600.00
224	Photovoltaïques	16.5	Swiss Exel Environment	2'975.00
225	Photovoltaïques	40.0	SP Energie Sàrl	6'500.00
226	Photovoltaïques	27.0	Tritec AG	4'550.00
227	Photovoltaïques	26.0	Top Sun Energy	4'400.00
228	Photovoltaïques	26.0	Top Sun Energy	4'400.00
229	Photovoltaïques	70.0	Top Sun Energy	11'000.00
230	Photovoltaïques Thermiques	20.8 dont 10.4 subventionnés	SP Energie Sàrl Vincent Breitler	2'060.00

Depuis l'introduction de cette subvention jusqu'au 31 décembre 2018, ce sont 230 projets au total qui ont bénéficié des aides communales pour l'encouragement des énergies renouvelables.

Commission communale "Energie"

Lors de la séance du Conseil communal du 3 octobre 2011, une motion fut déposée par Madame Mathilde Laville. Le but de cette motion consistait en la mise en place d'une politique d'économie d'énergie, afin d'aboutir à une diminution de la consommation énergétique de la Commune.

En réponse à cette motion, la Municipalité a présenté au Conseil communal le rapport-préavis Municipal n° 901-12 dans lequel était mentionnée la création d'une Commission chargée d'étudier la possibilité d'aboutir à des économies d'énergies.

Cette commission a comme objectif d'étudier la faisabilité d'établir un Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn), de réviser notre règlement d'aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables et de porter une réflexion sur les économies d'énergies.

Depuis l'été 2012, la Municipalité a répondu favorablement à l'invitation à participer au programme énergie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ).

M. Lionel-Numa Pesenti participe aux séances « politiques », alors que M. Olivier Guignard a participé aux séances « techniques » jusqu'à l'été 2016 et sa nomination à la Municipalité. Un employé du Service Urbanisme et Bâtiments a depuis rejoint la cellule technique.

Le 16 juin 2016, la WAVE Trophy (rallye en voitures électriques) a fait halte à Sainte-Croix. Une présentation des véhicules a été organisée dans le préau du Collège de la Poste. Plusieurs classes du niveau secondaire y ont participé.

En 2016, la commission a commencé à étudier la révision du règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de Sainte-Croix. Ce règlement, approuvé par le Département en juin 2008, est devenu obsolète sur certains points.

En 2017, la commission s'est réunie plusieurs fois afin de finaliser cette révision de règlement. Le projet a été envoyé le 15 décembre 2017 auprès du service juridique cantonal pour examen préalable.

Par l'intermédiaire du préavis municipal n° 18-07, la révision du règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire de la Commune de Sainte-Croix a été approuvée par le conseil communal le 29 octobre 2018.

Le règlement a été approuvé par la Cheffe du Département cantonal de la sécurité et de l'environnement en date du 30 novembre 2018 puis mis en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Label « Cité de l'énergie »

La commune de Sainte-Croix a obtenu la labélisation « Cité de l'énergie » pour la première fois en 2004 lors de l'audit de certification.

En 2009 et 2014, deux renouvellements du label sont venus s'ajouter avant le ré-audit du 21 septembre 2018. Lors de cette nouvelle phase, la décision du 27 novembre 2018 de la Commission du label a été positive avec une évaluation de 314.7 points obtenus sur un total maximal de 474 points, soit un pourcentage de 66.4 %.

Cette distinction porte sur des résultats convaincants et exemplaires dans le développement de la politique énergétique communale.

Portail cartographique communal

Le portail cartographique, appelé communément SIT, permet d'émettre une multitude de données géo-référencées du cadastre local. Une interface via internet permet de diffuser certaines couches auprès de la population afin d'informer quels sont les services présents sur notre territoire.

A ce jour, nous l'exploitons en majeure partie pour la diffusion des données de notre cadastre souterrain, à savoir les réseaux d'eau potable, de gaz, d'éclairage public et d'épuration (eaux claires et usées).

Le bureau technique communal dispose d'un appareil GPS qui permet de déterminer des positions en trois dimensions avec une précision de quelques centimètres. Les nouveaux services sont relevés de manière systématique avant le remblayage des fouilles et géo référencés dans notre système informatique.

En 2018, le bureau technique a effectué de nombreux relevés sur le terrain en raison des travaux liés aux assainissements des infrastructures des rues du Jura, du Petit-Montreux et de la Tine ainsi que sur la création des nouveaux réseaux au chemin du Platon.

Tâches du bureau technique

Sans en faire une liste exhaustive, les principales missions du bureau technique sont les suivantes :

- Traitement des dossiers liés à la police des constructions
- Visite et délivrance des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- Relevés des services, mise à jour SIT et diffusion des données
- Délivrance des permis de fouille et des occupations du domaine public
- Contrôle des projets de fractionnements
- Etablissements des demandes d'homologations en matière de signalisation routière
- Traitement des demandes liées au subside communal pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables
- Traitement des demandes de procédés de réclame
- Tenir à jour le registre des citernes à mazout
- Suivi des locations des terrains d'aisances

Grace à l'engagement d'une personne à contrat de durée déterminée, nous avons pu établir un recensement ainsi qu'une base de données pour les installations de citernes à mazout. Un recensement des secteurs abritant des habitations dont les eaux usées ne sont pas raccordées à la STEP a également été réalisé.

Ressources en personnel

Le bureau technique communal se compose de 2.5 EPT et d'une apprentie de commerce.

- 1 EPT est dévolu à la police des constructions (commune et RIBT).
- 0.7 EPT est dévolu pour les différents travaux communaux cités ci-dessus.
- 0.8 EPT est dévolu à la mise en place de bases de données. Ce poste est un contrat à durée déterminée.

Le personnel du bureau technique a suivi différents cours et formations durant cette année 2018. Ils ont porté sur les normes de protection incendie AEAI, l'entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2018 de la nouvelle LATC ainsi que sur les cours dispensés par le BPA (bureau de préventions des accidents).

4.4. Conclusions

Suite à l'adoption du plan directeur cantonal vaudois par la Confédération ainsi que la nouvelle mouture de la LATC, nous allons pouvoir mettre l'accent sur la phase finale de la révision de notre PGA après une période de stand-by.

Les procédures des dossiers liés à la police des constructions prennent de plus en plus de temps. D'une part, les demandes sont souvent incomplètes et des compléments doivent être demandés avant leurs publications. D'autre part, les permis d'habiter ne peuvent pas être délivrés lors de la visite par la commission de salubrité car un grand nombre de conditions ne sont pas respectées.

L'année 2018 a été chargée également pour les relevés GPS suite aux gros chantiers qui ont été suivis. Toutefois, ce travail est d'une grande importance car il permet d'implanter au centimètre près la localisation d'un service en cas de fuite ou de nouveau raccordement.

5. Secteur Forêts - (cpt 320 – 326)

5.1. Synthèse de l'année – forêts

Généralités

L'année 2018 fut, plus encore qu'en 2017, sèche et chaude. Fait marquant et majeur pour la forêt, la sécheresse se prolongea sur plusieurs mois affaiblissant considérablement les peuplements forestiers. Conséquence, les attaques de bostryche furent en augmentation. Le volume de bois atteint s'éleva à 700 m³.

Le 3 janvier, la tempête Eleanor balaya notre pays mettant à terre 1000m³ de bois sur notre commune. Comparé à d'autres régions de Suisse dont les volumes renversés furent comparables à ceux de la tempête Lothar, ces dégâts restèrent de faible ampleur.

En conséquence, une grande quantité de bois arriva sur le marché dès la fin de l'hiver, d'abord les chablis de la tempête hivernale puis les bois bostrychés à partir de l'été. Ces grumes engorgèrent le marché faisant chuter les prix et la demande à des niveaux comparables aux années post-Lothar. Le volume des ventes de bois en pâtit et demeura en retrait des projections budgétaires.



Bois renversés sur le pâturage du Mont de Baulmes Dessous

Parcs et arbres d'ornement

Durant l'hiver, outre les activités de déneigement, l'équipe forêt s'affaira à la sécurisation et au renouvellement du patrimoine arboré du village. Des plantations de remplacement furent effectuées aux endroits suivants :

- Un marronnier au parc du Beau-Séjour
- Deux marronniers au parking du Platon
- Et deux marronniers au Mont de Baulmes Dessus aux abords du chemin montant à la table d'orientation

Une entreprise spécialisée est venue tailler une partie des arbres du parc de la gare, de l'avenue de Neuchâtel et une partie du village de La Chaux.

Le jardin botanique de la Dryade a été mis à disposition en échange de son entretien courant à l'association « Allant Vers ». Ce collectif de citoyens ste-crix désirait disposer d'un endroit pour promouvoir le jardinage collectif et un lieu de rencontre intergénérationnel.

En collaboration avec l'équipe forestière de Bullet, des travaux d'abattage et de taille ont permis au parc entourant la piscine des Replans de regagner des surfaces herbeuses et d'éliminer des arbres devenus dangereux pour les utilisateurs du site.

Coupes de bois



Outre les coupes normales d'éclaircie et de mise en lumière planifiées durant l'année, l'équipe forêt et les entreprises locales furent très occupées dans le traitement des chablis.

Durant l'automne, une coupe de bois a été réalisée dans le secteur de L'Onglette en amont des voies de chemin de fer. 100m³ de bois ont été extraits.

Courant septembre, une coupe héliportée a pris place dans le secteur des Aiguilles de Baulmes. Situé dans une réserve forestière, ce pâturage, devenu très sombre par l'avancée des arbres, nécessitait une réouverture des endroits favorables aux herbages.



Seuls les produits désignés dans la case réservée à cet effet comme « BOIS CERTIFIÉ » sont certifiés FSC 100 % - certificat n° SGS-FM/COC-001253, respectivement PEFC 100 % - certificat n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.



Martelages

Le tableau des martelages est exprimé en "sylve" (m³ forestier).

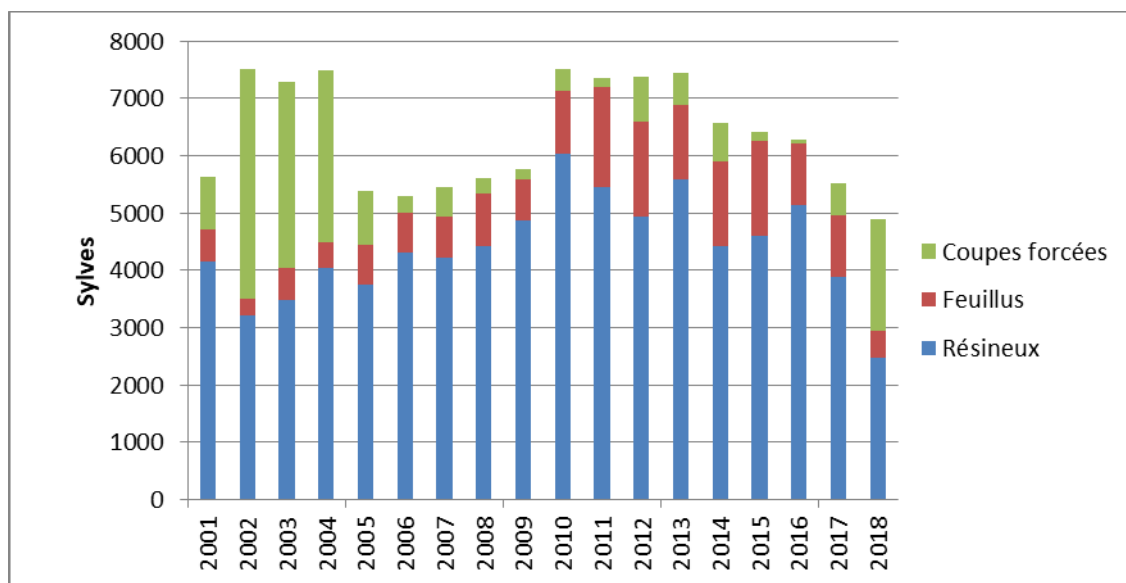
La possibilité fixée pour la propriété de Sainte-Croix est de **6'360 sylves**.

(4'530 sylves de résineux et 1'830 sylves de feuillus).

Cette quotité ne comprend pas les exploitations sur pâturage boisé.

Martelages 2018 par séries

	Coupes normales		Coupes forcées		Total
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	R + F
Série 1	570.1	32.0	322.0	0.0	924.1
Série 2	959.9	75.4	475.2	37.9	1'548.4
Série 3	332.4	203.9	672.8	90.6	1'299.7
Série 4	614.5	153.7	306.8	32.1	1'107.1
Séries 1-4	2'476.9	465.0	1'776.8	160.6	4'879.3



Exploitation

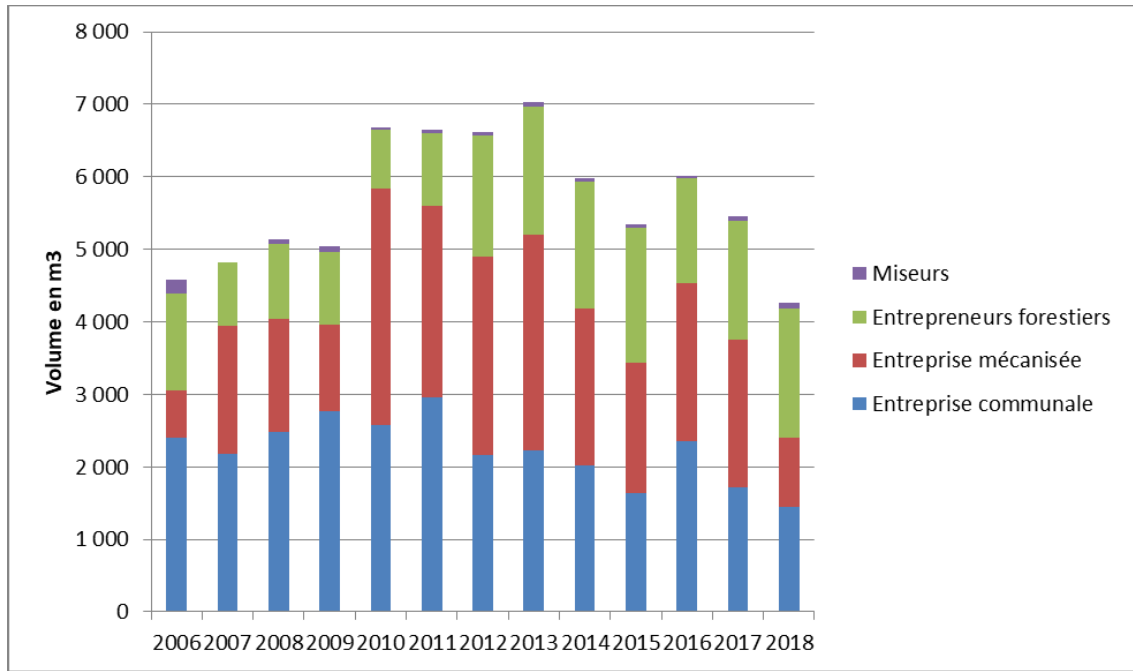
Production de bois / Volume reconnu en m³

Assortiments	2014	2015	2016	2017	2018
Bois de service	3'752.6	3'118.9	4'107.8	3'728.0	2'945.0
Bois pour la CAD - Résineux	597.0	410.5	393.0	291.0	577.0
Bois pour la CAD - Feuillus	973.0	1'271.5	939.0	1'038.0	428.0
Bois d'industrie	250.0	203.0	337.0	275.0	255.0
Bois de feu (y c. bois sur pied)	244.0	333.2	159.0	88.0	57.0
Bois non débardé - ancré	166.0	0.0	75.0	29.0	0.0
Volumes / m3 net	5'982.6	5'337.1	6'010.8	5'449.0	4'262.0

Répartition du façonnage et débardage des bois (en m³)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Façonnage-débardage						
Entreprise communale	2'220	2'017	1'637	2'347	1'713	1'441
Entreprise mécanisée	2'974	2'159	1'803	2'192	2'036	963
Entrepreneurs forestiers	1'766	1'753	1'857	1'440	1'640	1'785
Miseurs	68	53	40	31	60	73
Total m3 façonnés-débardés	7'028	5'982	5'337	6'010	5'449	4'262

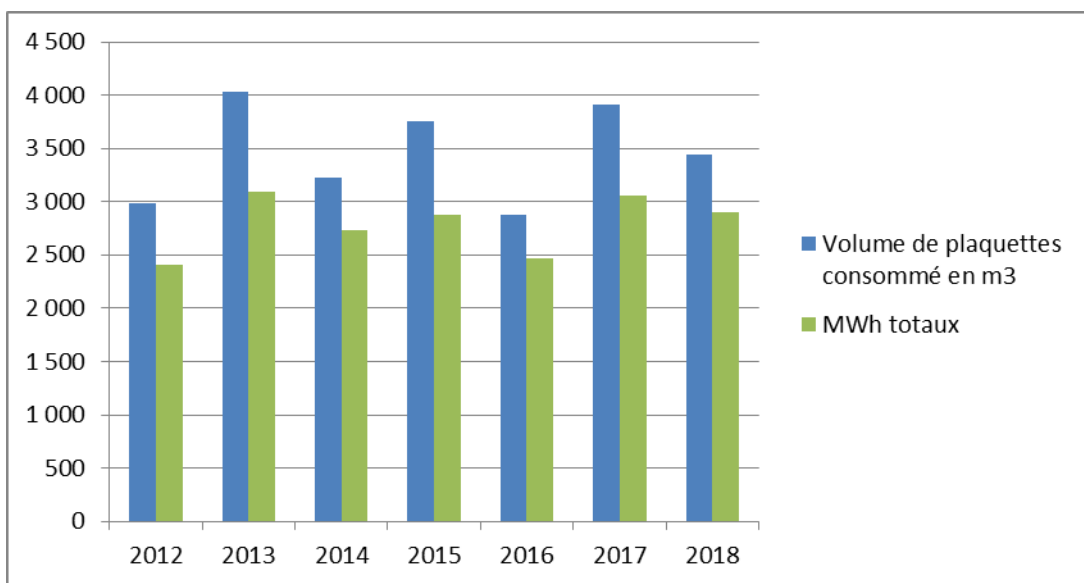
La répartition entre les différents exploitants doit être considérée avec précaution. En effet, les chiffres indiqués dans le tableau donnent un ordre d'idée du volume exploité par les différents acteurs mais ne reflète pas le volume de travail réel des entreprises. Ceci s'explique par le fait que, dans beaucoup de chantiers forestiers, plusieurs entreprises sont amenées à collaborer en fonction de leurs compétences et de leurs équipements.



Fourniture annuelle de plaquettes de chauffage CROIXCAD

La chaudière a fonctionné normalement durant la période de chauffe qui s'étale de septembre à juin. La consommation s'élève à 3446 m3 de plaquettes ce qui représente environ 1400 m3 de bois rond.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume de plaquettes consommé en m3	4'028	3'231	3'752	2'880	3'908	3'446
KWh par m3	767	845	768	857	781	842
KWh totaux	3'089'476	2'730'440	2'882'350	2'468'250	3'052'970	2'902'530



Véhicules

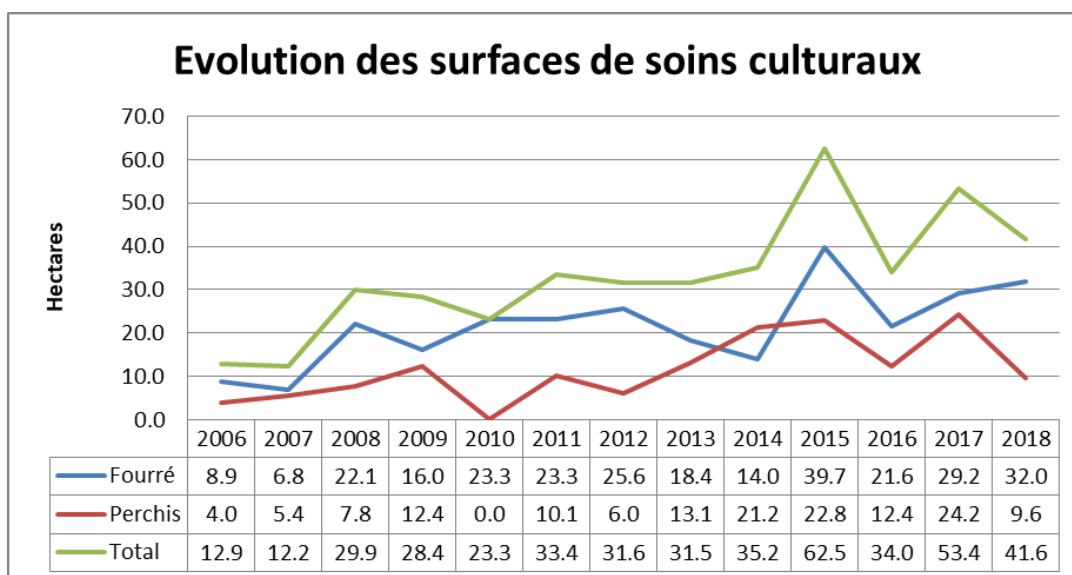
Le tracteur Valtra et le chenillard ont fonctionné normalement durant l'année, aucun arrêt n'est à signaler en dehors des entretiens courants.

- Heures effectuées par le chenillard : 251
- Heures effectuées par le tracteur Valtra : 356

5.2. Aménagement du domaine forestier

Soins à la jeune forêt 2018

	Fourrés (hectares)	Perchis (hectares)	Total (hectares)
Série 1	9.7	0.0	9.7
Série 2	17.7	0.0	17.7
Série 3	3.9	9.6	13.4
Série 4	0.7	0.0	0.7
Séries 1-4	32.0	9.6	41.6



Plantations

700 épicéas en godets type "Robin", en provenance de la pépinière de Genolier ont été mis à demeure au printemps, dont 600 en forêt en regarnis après diverses coupes de réalisation et 100 sur les pâturages afin d'assurer la pérennité des structures boisées souvent vieillissantes.

A noter que le rajeunissement naturel de la forêt, lorsqu'il est présent en suffisance, est toujours privilégié.



Ce rajeunissement d'épicéas a pu s'installer grâce à la présence de vieux troncs en décomposition (Forêt de la Combe des Chédys).

5.3. Infrastructures

Routes et chemins forestiers

Au printemps, l'entreprise de génie civil Fernando Costa a été mandatée pour réfectionner le mur de soutènement entre la route du Mont de Baulmes et le chemin à Merlotti qui relie L'Onglette. Le vieux mur en béton a été remplacé par un édifice en pierre de taille jointoyée avec du mortier. Enfin une nouvelle barrière de sécurité a pris place sur le nouvel ouvrage.



Le chemin menant du col de L'Aiguillon au pâturage des Aiguilles de Baulmes a également été remis à neuf par l'entreprise Terrastab. Ce chemin, très pentu, avait subi d'importantes dégradations lors de l'exploitation des chablis liés à la tempête Lothar. L'accès au chalet et au pâturage devenait difficile pour des véhicules conventionnels au vu des ornières profondes qui constituaient le chemin. Grâce à la technique du broyage, aucun matériel pierreux ne dut être importé sur le site. La pose de renvois d'eau paracheva les travaux.

Sentiers

Le sentier pédestre sillonnant à travers la gorge du Saut de L'Eau a été sécurisé dans sa partie la plus étroite et abrupte. L'équipe forestière communale collabora avec Lucas Junod pour poser un nouveau dine métallique de soutènement (photo de gauche). La fontaine en bois bordant la route à Dominique a été entièrement refaite (photo de droite).



Biodiversité et faune

Durant le mois de juin, l'équipe forestière communale en collaboration avec une vingtaine d'apprentis facteurs effectuant une semaine de travaux d'intérêt public dans la nature, a débroussaillé une partie du pâturage des Adreys situé en dessus du Chalet du Rocher. Cette opération a permis la mise en valeur de pâturages secs particulièrement riches en diversité floristique.

La commune de Sainte-Croix entrepris d'inventorier les arbres abritant des structures biologiques d'intérêt en vue de leur conservation. Ce mandat a été confié au garde forestier indépendant Christophe Rémy, spécialiste du sujet. Cette action est encouragée financièrement par l'Etat de Vaud et se poursuivra en 2019.

Le cerf élaphe a fait son retour dans nos forêts. Cette espèce connaît un développement important dans le canton et nécessite une gestion active et stricte de ses effectifs qui grossissent rapidement. Sans gestion adaptée du cheptel, les cerfs peuvent occasionner de gros dégâts aux peuplements forestiers par l'écorçage, la frayure et l'estocade.

Dépôt de la Layette

Un dépôt existant mais délabré de la Layette d'en haut a été refait afin d'accueillir le matériel nécessaire au fonctionnement du secteur forêt. Le dépôt de la Layette d'en bas, construit au début des années 80, était devenu trop exigu.

Entreprise mandatée pour la charpente et la couverture : Serge Anken, Sainte-Croix

Les autres travaux ont été réalisés à l'interne par le personnel communal.

Délits forestiers et surfaces

RAS.

5.4. Ressources

Ventes de bois

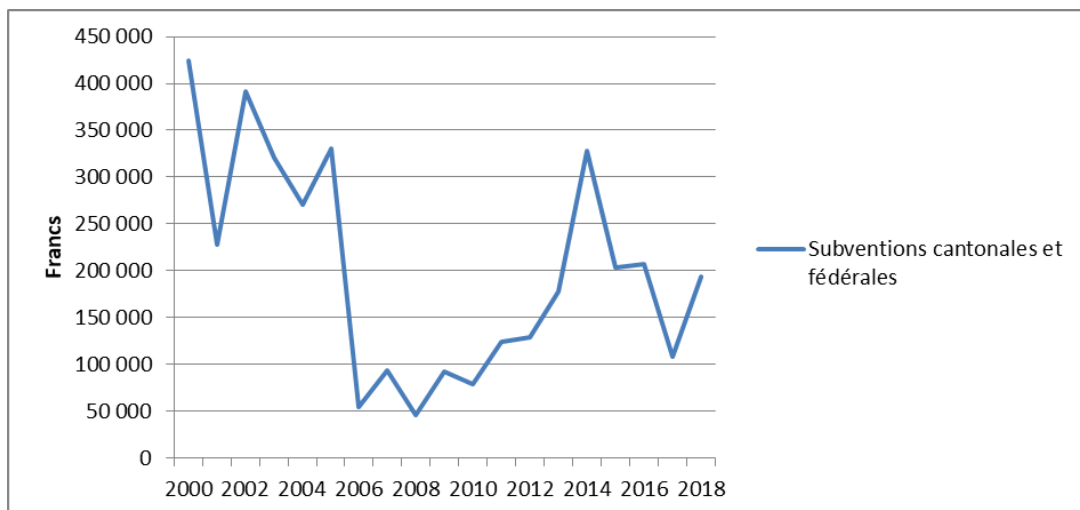
Le volume des ventes de bois conduites par la Forestière représente 3662 m3 net de bois de service. Le prix de vente moyen s'élève à Chf 71.-- par m3 soit Chf 4.-- de moins qu'en 2017.

Subventions

Sommes perçues par contrat de gestion pour l'ensemble du triage de Sainte-Croix :

Subventions	201	
Soins aux jeunes peuplements	Chf	70'000.00
Entretien des pâturages boisés	Chf	23'255.00
Entretien des forêts de protection	Chf	1'820.00
Maintien d'arbres habitats	Chf	97'980.00
Total	Chf	193'055.00

Evolution des subventions forestières depuis 2000

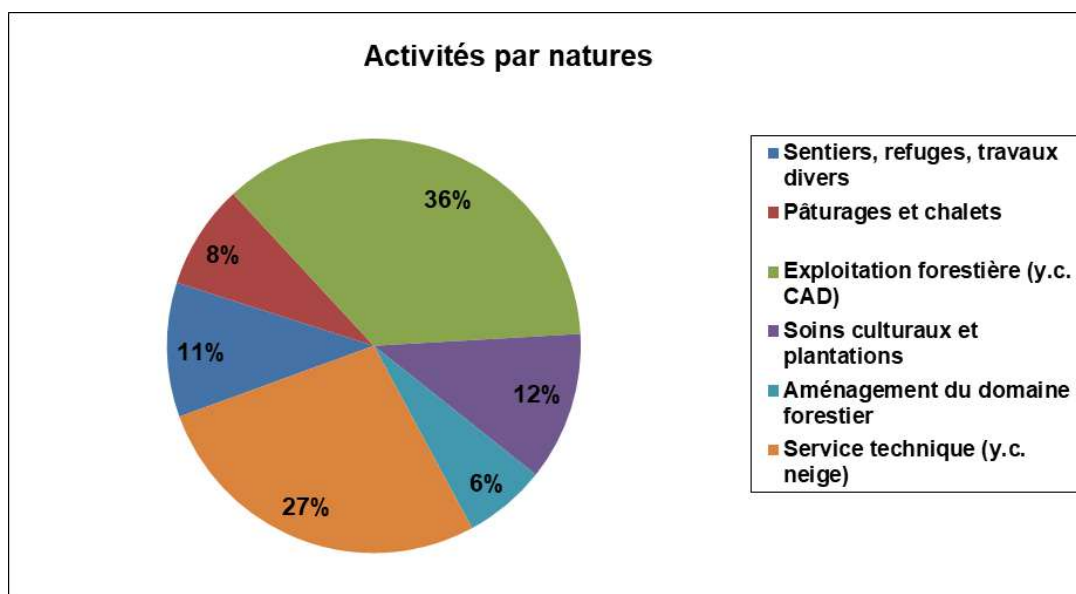


Personnel forestier communal en 2018

- Benoit Margot, garde-forestier, activité à 100%
- Patrick Bernshaus, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Alexandre Bourgeois, forestier-bûcheron et débardeur qualifié, activité à 100%
- Vivien Dugon, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100% jusqu'au 31 juillet
- Mathieu Monnier, apprenti forestier-bûcheron

Alexandre Bourgeois s'est blessé au mois d'août au genou à la suite d'un accident non professionnel nécessitant son arrêt jusqu'à la fin de l'année.

Heures 2018	Forêts et Domaines	Autres S. technique	2018	2017	2016
Forestiers bûcherons	1'865.0	1'007.0	2'872.0	5'349.0	3'671.5
Apprentis	1'399.0	312.0	1'711.0	1'263.0	1'327.0
Totaux	3'264.0	1'319.0	4'583.0	6'612.0	4'998.5



5.5. Synthèse de l'année - domaines

Généralités

Durant le printemps, les pâturages communaux ont été remis en soumission pour la période allant de 2019 à 2024. L'alpage du Mont de Baulmes Dessous faisant actuellement l'objet de travaux de rénovation de ses infrastructures, il changera de locataire en milieu de période de bail, soit au début de 2022, pour accueillir des vaches laitières. Un accord de redistribution des pâturages loués par les membres du Syndicat de Sainte-Croix a été trouvé permettant une issue favorable pour tous les protagonistes.

Visites d'alpage

Ces visites ont pour but une rencontre sur le terrain entre le propriétaire et l'exploitant permettant un suivi de l'entretien du pâturage (et éventuellement du chalet). Cette rencontre est aussi l'occasion pour les deux parties d'évoquer les éventuels problèmes et/ou souhaits pour l'avenir. En outre, elle permet de maintenir un contact direct entre le propriétaire et l'amodiatraire.

Il n'y a pas eu de visite d'alpage en 2018 en raison du renouvellement des baux à ferme.

Travaux d'entretien et d'aménagement liés au préavis « PGI 1^{ère} étape »

Chalet du Mont de Baulmes dessous

En mai, les travaux ont débuté par la maçonnerie avec la construction de la nouvelle fosse puis le ravalement des pieds de façade. Ils se sont ensuite poursuivis avec le changement des fenêtres, la peinture des façades et la remise à neuf de la moitié nord du toit, l'autre versant sera entrepris en 2019. Enfin, courant octobre, la pose des tôles de couverture a été effectuée.

Entreprises mandatées : Maçonnerie : Bollini SA, Baulmes
Menuiserie : Eric Rustichelli, Sainte-Croix
Charpente : Joseph SA, L'Auberson
Ferblanterie couverture : Olivier Dick, Sainte-Croix
Peinture : Bernardi Sàrl, Bullet
Architecte : Bureau AA, Sainte-Croix



Chalet de la Prise Bornand

L'état de dégradation de cet édifice, et plus particulièrement de son toit, est très avancé. La couverture présente plusieurs trous liés au pourrissement des lattes qui ne soutiennent plus la tuile, elles-mêmes largement cassées. La charpente étant encore majoritairement saine, il a été décidé, comme mesure urgente, de placer une couverture provisoire assurant l'étanchéité du toit pour l'hiver avant d'envisager des travaux de réfection en 2019.

En décembre, les entreprises Eric Rustichelli et Olivier Dick sont intervenues pour mettre en place des bâches de protection fixées à la sous couverture.

Canadiens

Durant l'automne 4 passages canadiens situés dans le secteur de la Prise Perrier et du Carre ont été remis en état. Les 2 passages plus rouillés ont été remplacé par des nouveaux et 2 autres ont subi un rafraichissement des structures porteuses en béton.

Entreprise mandatée : Francioli SA.



Coupes de bois sur pâturage

Pâturage de la Mouille Mougnon : Dans ce secteur partiellement marécageux difficile d'accès, profitant de la sécheresse, 200m³ de bois ont été extraits durant l'automne.

6. Secteur bâtiments - (cpt 340 à 359 et 580)

6.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, le Secteur des bâtiments, avec la collaboration des entreprises et des autres secteurs communaux, a activement participé à l'entretien de nos différents édifices publics, par voie de préavis ou du budget ordinaire.

L'absence d'un collaborateur au secteur entretien pendant 5 mois a nécessité de gros efforts et une organisation rigoureuse de la part de l'équipe restante.

L'engagement d'une personne temporaire n'étant pas rationnelle au vu des connaissances spécifiques et de la durée de l'absence du collaborateur, une partie des travaux prévus a dû être reportée à l'exercice 2019.

A noter également l'absence d'un collaborateur au secteur conciergerie pendant 9 mois. Toutefois, nous avons pu bénéficier d'une personne en mesure CGPI (Centre de gestion des programmes d'insertion des personnes au chômage) pour compenser ce manque.

6.2. Situation des préavis et autres travaux importants

*Préavis N° 9143-18.03 Bâtiment de La Conversion
Travaux d'isolation et d'étanchéité sur une partie de la toiture*

Depuis 2016 nous avons constaté des infiltrations d'eau dans le bâtiment en raison du matériau d'étanchéité (Sarnafil PVC) qui s'est fortement détérioré avec le temps.

Parallèlement à l'étude du remplacement de l'étanchéité, il a été décidé de poser une isolation thermique pour cette toiture en sachant qu'une subvention cantonale – fédérale était allouable.

Les travaux d'isolation, d'étanchéité et de ferblanterie se sont déroulés pendant les vacances estivales selon le planning prévu et ont été terminés pour la rentrée scolaire.

Le coût final des travaux est de Chf 162'563.75, soit Chf 10'000.-- plus bas que le budget initial de Chf 190'000.--, déduction faite de la réserve pour divers et imprévus de Chf 17'500.-- qui n'a pas été utilisée.

Une subvention énergétique du Programme Bâtiments a été accordée pour un montant de Chf 65'790.--. Les coûts de l'isolation supplémentaire posée ($U < 0.15\text{w/m}^2\text{K}$) sont donc largement couverts.

Le coût total des travaux, subvention déduite, est de Chf 96'773.74.

Préavis N° 949-14 Abris-PC, utilisation des contributions de remplacement perçues

Hôtel de Ville et Centre sportif :

Après avoir terminé en 2015 le nivelage des sols et la pose d'une peinture epoxy afin de faciliter l'entretien et d'améliorer l'hygiène, les peintures des parois ont été réalisées en 2016. De nouveaux lits ont été achetés.

En 2017, les parois de séparation ont été posées et la préparation des portes est en cours.

Les travaux de cloisonnage, modifications électriques et peinture ont été réalisés durant l'automne 2018.

Les travaux prévus par l'intermédiaire du préavis sont terminés et apportent entière satisfaction.

Préavis N° 17-09 Demande de crédit d'étude pour un concours architectural destiné au regroupement des « Musée des Arts et Sciences », « Musée Baud » et « Musée CIMA ».

D'un montant total de Chf 180'000.--, l'objectif de ce préavis a pour but l'organisation d'un concours d'architecture pour la réunification des 3 musées sur un seul et unique site.

En juin 2018, le choix du lauréat par le collège d'experts s'est porté sur le bureau LVPH de Pampigny. Ce projet a remporté le suffrage grâce, entre autre, au pari de regrouper les trois collections sous le seul toit du bâtiment existant du CIMA.

Différents groupes de travail ont été mis en place afin de poursuivre le développement de ce projet dont l'objectif est de rassembler des objets, des témoignages divers et des traces historiques afin de les mettre en valeur.

Préavis N° 17-11 Crédit d'étude pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare et modification partielle du Plan Général d'Affectation (MPGA) « Ecole de la Gare – parcelle n° 713 »

A ce jour, il nous manque une salle de sport pour les écoles de Sainte-Croix. Cette situation est due principalement au fait que les élèves du secondaire des communes de Baulmes et Vuiteboeuf viennent étudier à Sainte-Croix suite au regroupement scolaire. L'établissement regroupe les élèves des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf, ce qui représente environ 800 élèves. A ceci s'ajoute également que la population de Sainte-Croix s'agrandit d'environ 60 personnes par année.

Par l'intermédiaire du préavis, un crédit de Chf 695'000.-- (dont Chf 17'500.-- dévolus pour le changement de zone) a été obtenu en décembre 2017.

Il est à noter qu'une première demande de crédit qui mentionnait la construction d'un garage souterrain de 60 à 70 places sous la future salle de gym avait été refusée par le Conseil Communal en octobre 2017.

Dès juillet 2018, le jury du concours d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation d'une salle de gymnastique scolaire et de locaux PPLS (bureaux pour psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue) a analysé en détail 55 dossiers.

Différents critères, tels que l'intégration dans le site, les matériaux, la distribution des différents locaux, etc... ont permis au collège d'experts de porter un choix sur le consortium d'architectes ERBAT de La Sarraz et Mue de Paris. Ces derniers ont réalisé leur projet en concordance avec le bureau d'Ingénieurs-conseils CHABLOZ & PARTENAIRES SA.

Travaux d'entretien des Bâtiments

151 / Bâtiment de la Place du Pont 1

- Service conciergerie et entretien des surfaces MJC.

342 / Bâtiment de La Conversion

- Pose de vannes thermostatiques à la salle informatique
- Pose d'une porte EI30 vitrée au réfectoire
- Travaux conséquents suite à 2 cambriolages consécutifs (4 portes détruites, détecteurs pour lumières, vitres, stores, plafonds, cylindres)
- Interventions du service conciergerie pour les nettoyages de la partie scolaire et UAPE avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Cambriolage Conversion



Cambriolage Conversion

343 / Ancien Collège

Réfection de la peinture du local bureau au rez

- Remplacement des luminaires dans la salle de musique
- Remplacement d'un frigo dans le local des samaritains
- Interventions du service conciergerie pour des canalisations bouchées et pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

344 / Bâtiment Le Platon

- Installation au plafond de cylindres phoniques dans la grande halle, 2ème partie CPNV + Atelier 3D
- Pose de 3 radiateurs dans la salle de conférence au rez de chaussée
- Modification de la sortie du compresseur

351 / Hôtel de Ville

- Pose d'un nouveau carrelage dans les locaux d'accueil de la poste
- Réfection de l'étanchéité du caniveau secondaire à U2
- Réfection de la peinture de la façade côté Rue Neuve
- Réfection de l'étanchéité sur les garages
- Reprise provisoire de l'étanchéité d'une coupole
- Modification de la ferblanterie (fuites) sur la verrière au-dessus de la Poste
- L'équipe de conciergerie est intervenue à plusieurs reprises pour différents travaux de nettoyage et aménagement des surfaces suite aux chantiers qui se sont déroulés dans le bâtiment, ainsi que pour les différents contrôles habituels (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Peinture Hôtel de Ville



Carrelage Office de poste

351.3 / Hôtel de Ville, salle de spectacles

- Remplacement d'une partie de la sono

352 / Métiers 3

Depuis la mise en service du nouveau bâtiment, plusieurs dysfonctionnements ont été constatés :

- la régulation du chauffage ne fonctionne pas correctement, certaines portes et fenêtres doivent régulièrement être réglées, un robinet a dû être changé
- différents travaux suite à un cambriolage et déprédations (1 porte abimée, verre de la porte d'entrée, verre de fenêtre cassé)



355 / Autres Bâtiments

- Chalet du Mont-de-Baulmes Dessus :
 - Remplacement de 5 fenêtres
 - Remplacement de la cuisinière à gaz
 - Réfection de la couverture de porte
 - Démontage des lampes à gaz
- Chalet de Mont-de-la-Mayaz :
 - Remplacement de 2 fenêtres
 - Remplacement de la cuisinière à gaz
- Local de gym de La Chaux :
 - Réparation d'une panne de toiture pourrie en avant toit



Cuisinière Mont-de-Baulmes



Fenêtre Mont-de-la-Mayaz

356.1 / Collèges de la Gare et de L'Auberson

- Collège de la Gare :
 - Rafraichissement des 2 WC au 2ème étage (peintures, fenêtres, portes et toilettes)
 - Rafraichissement de la peinture des corridors au 2ème étage
 - Pose de stores dans une salle de classe
 - Réfection de l'enrobé sur toute la place arrière
 - Remplacement des luminaires avec détecteurs dans les corridors
 - Remplacement de l'horloge extérieure
 - Travaux conséquents suite à 2 cambriolages consécutifs (3 portes fichues, lumières, vitres, cylindres)
 - Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Collège de L'Auberson :
 - Pose d'un portail sur la barrière de la cour
 - Remplacement d'un store électrique
 - Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Local de gym de L'Auberson :
 - Réfection de la peinture de la salle
 - Remplacement des fenêtres de la salle
 - Verni du sol sans les marquages
 - Changement des cylindres sur combinaison communale
 - Plusieurs interventions sur la couverture qui est bien abimée par endroits
 - Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Enrobé Collège de la Gare



Fenêtres/peinture Gym L'Auberson

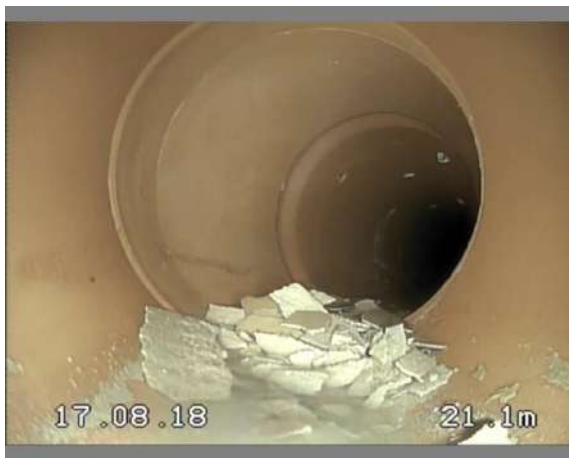
356.2 / Collège de la Poste

- Rafraichissement de la peinture dans 5 salles de classes
- Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

356.3 / Centre Sportif

- Curage des drains par une entreprise spécialisée
- Pose d'une clôture autour du terrain de Beach Volley
- Régénération du sable des terrains de Beach volley et saut en longueur

- Pose 3 couvercles de chambre sécurisés
- Entretien de la place de sport : Il y a constamment des débris de bouteilles en verre sur les terrains de sport malgré plusieurs nettoyages par semaine



Curages canalisations Centre Sportif



Clôture Beach Volley

357.1 / Musée du CIMA

- Plusieurs interventions pour les systèmes d'accès
- Remplacement d'une vitre cassée

358 / Réseau de chauffage à distance (CAD)

- Travaux de diagnostic et équilibrage de tous les bâtiments reliés au CAD par un ingénieur indépendant, modification des pompes pour une pression uniforme à chaque point haut des bâtiments
- Le service conciergerie exécute les contrôles périodiques et les relevés de consommation ainsi que les dépannages urgents

359 / Bibliothèque

- Réfection de fissures dans le sol en résine
- Réfection d'une tablette de fenêtre en béton
- Interventions du service conciergerie pour les nettoyages avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Fissure sol Bibliothèque

580 / Temples

- Contrôle et entretiens des orgues
- Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Temple de Sainte-Croix :
 - Travaux conséquents de remise en conformité électrique (OIBT)
 - Remplacement d'un éclairage extérieur
 - Intervention pour le réglage de l'horloge
- Temple de L'Auberson :
 - Réfection partielle des joints toiture-clocher qui coulaient
- Temple de La Chaux :
 - Blindage en cuivre des bords de toits
 - Remplacement de plaques d'Eternit sur la façade du clocher

Divers

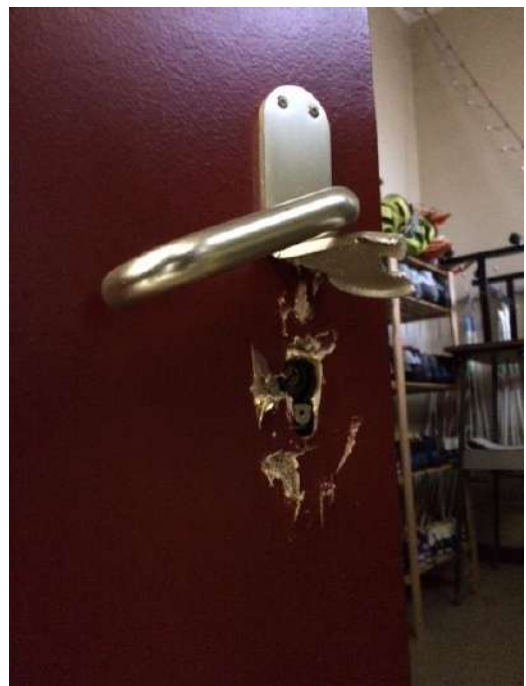
- Gestion des accès (cylindres, clés) : pour l'année 2018, le secteur entretien a consacré près de 500 heures à ces travaux. Il y a eu également l'équipement des infrastructures du gaz et des eaux avec la combinaison communale
- Diverses réparations de mobilier, portes, fenêtres, sols, plafonds, etc...
- Diverses interventions urgentes pour des problèmes de chauffage, canalisations bouchées, fuites en toiture, accès bloqués, etc...
- 10 contrôles de conformité électrique (OIBT) ont été demandés par Romande Energie
- Contrôle annuel de toutes les toitures des bâtiments (remplacement de tuiles, curage des chéneaux, contrôle visuel des charpentes et ferblanteries extérieures)
- Mise en place d'une liste de contrôle détaillée pour l'état des lieux et l'entretien de l'enveloppe des bâtiments.

On dénombre plusieurs actes de vandalisme et d'effractions pour lesquels une plainte est systématiquement déposée :

- La Conversion : 2 cambriolages, 2 plaintes déposées
- Métiers 3 : 1 cambriolage, plainte déposée
- Collège de la Gare : 1 cambriolage, plainte déposée
Tags sur la façade, plainte déposée
Intrusion lors d'une manifestation et dégâts aux engins de gymnastique
- Centre sportif : Intrusion nocturne et matériel de gym abîmé
- Buvette de la Gittaz : 4 effractions, 1 plainte déposée



Salle de gym du Collège de la Gare



Salle de gym du Collège de la Gare

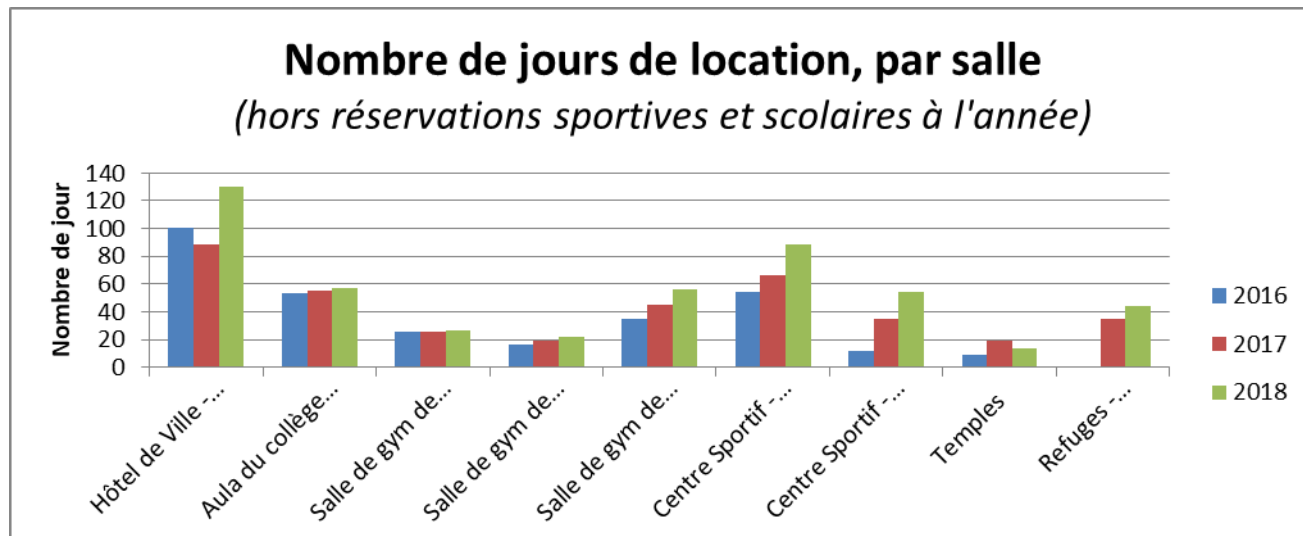
Manifestations et location des salles

Le nombre de locations est toujours en augmentation, 27% par rapport à 2017 et 61% par rapport à 2016.

En plus du service de garde durant la location, le secteur conciergerie est mobilisé à chaque fois pour la préparation et la remise en état des locaux.

Nombre de jours de location, par salle (hors réservations sportives et scolaires à l'année)							
Salle	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Hôtel de Ville - Espace A. Jaccard et Salle de spectacle	101	89	130				
Aula du collège de la Gare	53	55	57				
Salle de gym de la Gare	26	26	27				
Salle de gym de la Poste	16	19	22				
Salle de gym de L'Auberson	35	45	56				
Centre Sportif - Salles Tyrol et Stand	54	66	89				
Centre Sportif - Salle société	12	35	54				
Temples	9	19	14				
Refuges - Dénériaz et Vy-Jaccard	---	35	44				
Total	306	389	493	0	0	0	

Un guide pour la location des refuges communaux a été établi en 2018. D'une vingtaine de pages, il regroupe les informations sur la localisation, les infrastructures présentes, les prix ainsi qu'une page dédiée à la location d'éco-vaisselle.



Souvent, plusieurs locations se suivent pendant le week-end, les heures supplémentaires s'accumulent au détriment des nettoyages courants hebdomadaires.

Si autrefois un seul concierge était de piquet le week-end, maintenant il est fréquent que deux ou trois personnes soient mobilisées pour assurer la remise en état des locaux, à des heures souvent tardives ou matinales.

Voici 3 exemples de locations de salles :

Centre sportif avec montage de la protection du sol :

Montage: 6 personnes, 3 heures = 18h.

Démontage, nettoyage : 6 personnes, 3 heures = 18h.

Total 36h

Salle communale, soirée ou anniversaire sans la cuisine :
 Mise en place des chaises ou des tables : 3 personnes, 3 heures = 9h.
 Nettoyage à la machine : 3 personnes, 4 heures = 12h.

Total 21h

Local de gym de L'Auberson avec cuisine :
 Ouverture et instructions : 1 personne, 2 heures = 2h.
 Nettoyage supplémentaire au standard (WC et cuisine) : 2 personnes, 2 heures = 4h.

Total 6h

Avec seulement 10 réservations supplémentaires, environ 200h de travail supplémentaires sont nécessaires, soit plus d'un mois de travail.

Suivi énergétique des immeubles

Pour la sixième année, les différentes données de nos principaux immeubles ont été introduites via le programme de comptabilité énergétique « EnerCoach ».

Dès lors, un suivi de l'évolution des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau potable est assuré via ce logiciel.

Les trois tableaux suivants montrent les consommations rapportées au m² de la surface de Référence Energétique (SRE)

Le 1^{er} tableau « Chaleur » reflète la qualité de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment.

La comparaison est toutefois faussée car ce ne sont pas des bâtiments de même catégorie d'utilisation : le technopôle n'a pas les mêmes besoins de chauffe que le collège de L'Auberson ni que les appartements de l'Hôtel de Ville.

Il y a aussi une grosse différence de SRE comptabilisée par rapport au volume, ceci entre bâtiments.

Exemple : la hauteur d'étage de la Gym de la Poste est de 7m alors que celle du Vieux Collège est de 3m, ce qui donne un volume à chauffer beaucoup plus grand pour la salle de gym par rapport à la SRE rentrée dans le logiciel.

Pour pouvoir comparer ces différentes affectations, les consommations devraient être rapportées au m³ du bâtiment, mais le logiciel n'est pas prévu pour cela.

Comparaison des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.01.2018 au 31.12.2018

Filter:

Objet	Indice (kWh/m²)
Gym Château	346
Gym Poste	307
CIMA	175
Collège Auberson	173
Collège Gare	148
Gym Chaux	142
Hôtel de Ville	138
Centre Sportif	125
Conversion	106
MAS	104
Bât. locatif "vieux collège"	93
Collège Poste	84
Caserne SDIS	74
Bât. Métiers 3	52
Technopôle n°1	49

Comparaison des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.01.2018 au 31.12.2018

Show entries Filter:

Objet	Indice (kWh/m²)
Conversion	68
Technopôle n°1	44
Centre Sportif	39
Hôtel de Ville	39
Gym Chaux	36
Caserne SDIS	24
Collège Auberson	18
Bât. Métiers 3	13
Collège Poste	11
Collège Gare	11
Gym Auberson	10
Gym Poste	9
MAS	8
Bât. locatif "vieux collège"	7
Gym Château	3

Comparaison des indices énergétiques: Eau

Rapport du 01.01.2018 au 31.12.2018

Show entries Filter:

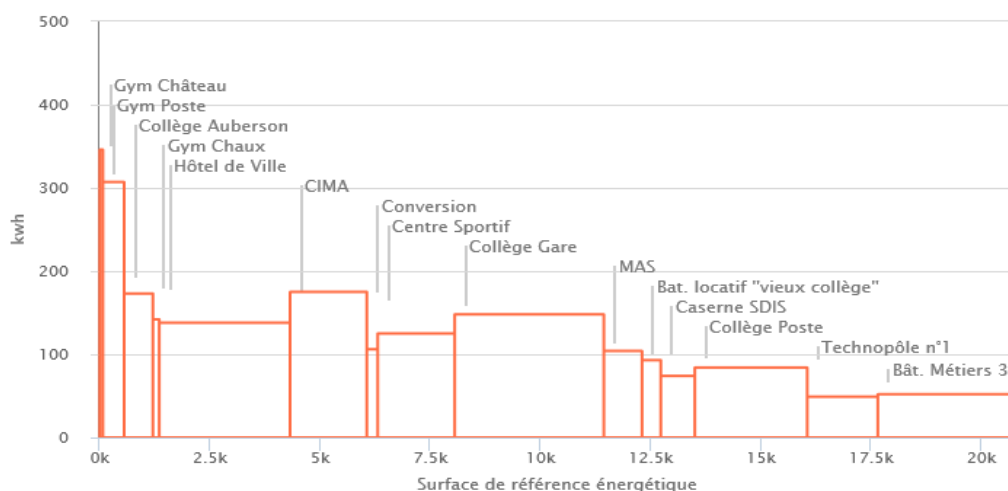
Objet	Indice (l/m²)
Technopôle n°1	568
Gym Château	441
Gym Chaux	433
Centre Sportif	393
MAS	373
Bât. locatif "vieux collège"	276
Hôtel de Ville	252
Gym Poste	212
Bât. Métiers 3	182
Collège Auberson	150
Gym Auberson	121
Collège Gare	116
Conversion	93
Collège Poste	80
Caserne SDIS	51
CIMA	43

Le tableau suivant montre les consommations rapportées par m² de surface de planchers en Y (vertical) et en Surface de Référence Énergétique (horizontal).

La consommation d'énergie totale est en rapport avec la grandeur du rectangle correspondant aux bâtiments. Ceci nous montre que les plus gros consommateurs sont le Collège de la Gare et l'Hôtel de Ville.

Indices énergétiques / surfaces de référence énergétiques

Rapport du 01.01.2018 au 31.12.2018



6.3. Ressources en personnel

Le secteur bâtiment se compose de 9.4 EPT et de deux apprentis.

- 3 EPT sont dévolus à la division « entretien » + 1 apprenti agent d'exploitation.
- 6.4 EPT sont dévolus à la division « conciergerie » y compris la salle de musculation + 1 apprenti agent de propreté.

Le personnel a suivi plusieurs cours et journées d'information sur les différents matériaux et utilisation de machines d'entretien.

6.4. Conclusions

Nous constatons que la promotion des différentes salles qui sont mises en location porte ses fruits avec une nette augmentation par rapport aux années précédentes. Toutefois, cette situation induit également une surcharge de travail importante pour les secteurs administratif et conciergerie. Une réflexion à ce sujet devra être portée en 2019 si les nombres de jours de location reflètent l'année 2018.

Suite à un départ à la retraite, 2018 a également été marqué par l'arrivée du nouveau responsable du secteur conciergerie.

Le secteur « entretien » a été mis à contribution, en complément des tâches usuelles, pour une rapide sécurisation des bâtiments suite aux différents cambriolages ainsi que pour un soutien auprès des autres services pour toutes les tâches d'entretien qu'il peut assumer.

La formation continue du personnel se poursuit sur les thèmes variés comme la sécurité, l'entretien, la rénovation, le suivi des énergies, ainsi que tout ce qui touche aux techniques du nettoyage, produits et machines.

7. Service Travaux - (cpt 400 à 465)

7.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, les activités du secteur se sont concentrées sur les missions principales relatives à la collecte et au traitement des déchets, à l'entretien et au déneigement des routes et des espaces publics, au renouvellement du réseau d'éclairage public et à la mise en séparatif progressive de notre réseau d'évacuation des eaux.

Par voie de préavis, un nouveau camion pour la récolte des déchets urbains a été acquis, ainsi qu'une remorque afin de réduire les transports de bennes à destination de la gare d'Yverdon, lieu de transbordement sur les wagons CFF, en vue de leur acheminement à l'usine de traitement (TRIDEL).

Le chantier lié au préavis "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures" a considérablement progressé. La réfection de la partie sud de la rue du Jura, du chemin de la Tine et de la première partie du Petit-Montreux a pu être réalisée. Au vu des travaux restants, il semble vraisemblable que le chantier s'achève dans le courant de l'exercice 2019.

7.2. Réseau routier

Le vaste secteur routier et ses contraintes hivernales demandent un engagement constant et des moyens importants pour le maintenir dans un état acceptable pour les usagers. En sus des travaux de réparations ponctuels indispensables, l'accent est mis sur des rénovations ciblées de tronçons de routes par des entreprises spécialisées et permettant des résultats durables.

Réfection de tronçons de routes

Après préparation de la chaussée existante, par rabotage et reprises sectorielles de la fondation, un tapis de 7cm d'épaisseur a été posé sur les tronçons suivants :

- Ch. du Crêt-Martin supérieur (290 mètres linéaires)
- Abords du collège de la Gare et chemins du parc (210 mètres linéaires)
- Haut de la route des Henriolettes (250 mètres linéaires)
- Chemin communal de Noirvaux-dessus (230 mètres linéaires)

Reflachages, réparations diverses

Réparations diverses de chaussées :

- Pontages de fissures de chaussées sur les axes principaux
- Pose de 185 tonnes d'enrobé bitumineux pour les réparations de fouilles, nids-de-poule et réfections de places
- Pose de 300 mètres linéaires de cunettes en granit à L'Auberson, le long de la route cantonale en traversée de localité
- Installation de deux totems signalétiques d'entrée de localité, à L'Auberson
- Rénovation de la canalisation de récupération d'eau de ruissellement et remplacement des grilles de route aux rues de l'Arnon et de la Conversion, ainsi qu'au chemin des Granges

Eclairage public – Entretien

Le réseau d'éclairage public nécessite des contrôles bimensuels nocturnes de fonctionnement, découlant sur des travaux d'entretien courant pour le remplacement de lampes et matériels défectueux.

Un effort particulier est mis ces dernières années afin d'assainir le réseau d'éclairage public par l'installation de nouveaux candélabres équipés de luminaires LED, technologie efficace et moins gourmande en énergie. Le chemin des Granges, les rues de l'Arnon et de la Conversion ont bénéficié de cette opération par la pose de douze nouveaux candélabres et le remplacement complet de leur alimentation électrique souterraine.

Travaux courants

Durant l'année :	Entretien de la signalisation. Pose et dépose de la signalisation hivernale. Mise en place de la signalisation pour les manifestations.
Janvier-mars :	Elagage des arbres en bordure des routes communales.
Mai-sept. :	Fauchage et éparage des nombreux secteurs de verdure au village et dans les hameaux, répartis entre les bords de routes, les parcs et jardins ainsi que les cimetières.
Fin juin :	Entretien du solde des bords de routes.
Avril - octobre :	Nettoyage, balayage, entretien courant. Entretien habituel du marquage des lignes au sol sur les routes, places de parc, arrêts de bus. Réparation des chaussées, trous, fissures.
Décembre-mars :	Elagage des arbres en bordure des routes communales. Mise en place de l'éclairage de Noël.

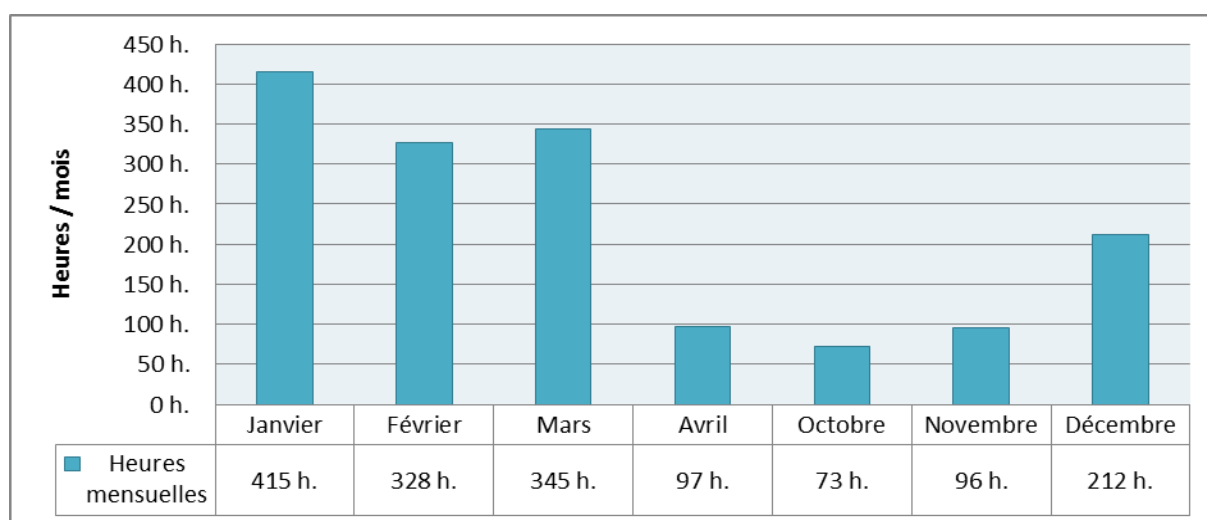
7.3. Déblaiement de la neige

Les premiers mois de l'hiver n'ont pas été marqués par de fortes précipitations neigeuses, de même pour les derniers mois de l'année. Il en résulte une baisse significative des heures d'interventions par rapport à l'exercice précédent, durant lequel les précipitations s'étaient concentrées sur les mois de janvier et décembre.

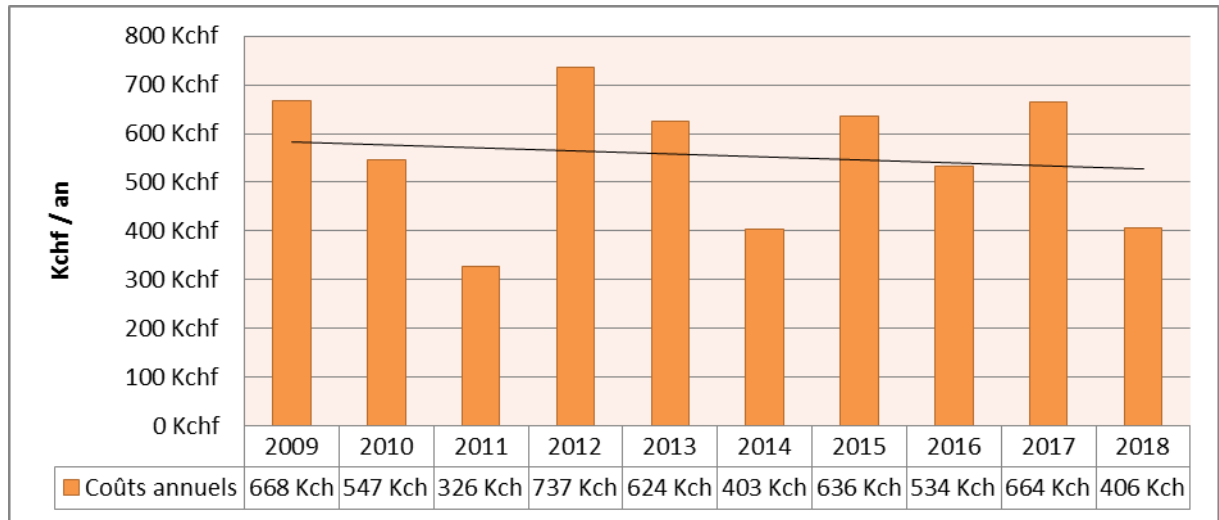
Heures d'interventions machines

	2014	2015	2016	2017	2018
Communales	1'261	2'601	2'254	2'866	1'565
Privées	345	604	490	572	397
Totaux	1'606	3'205	2'744	3'438	1962

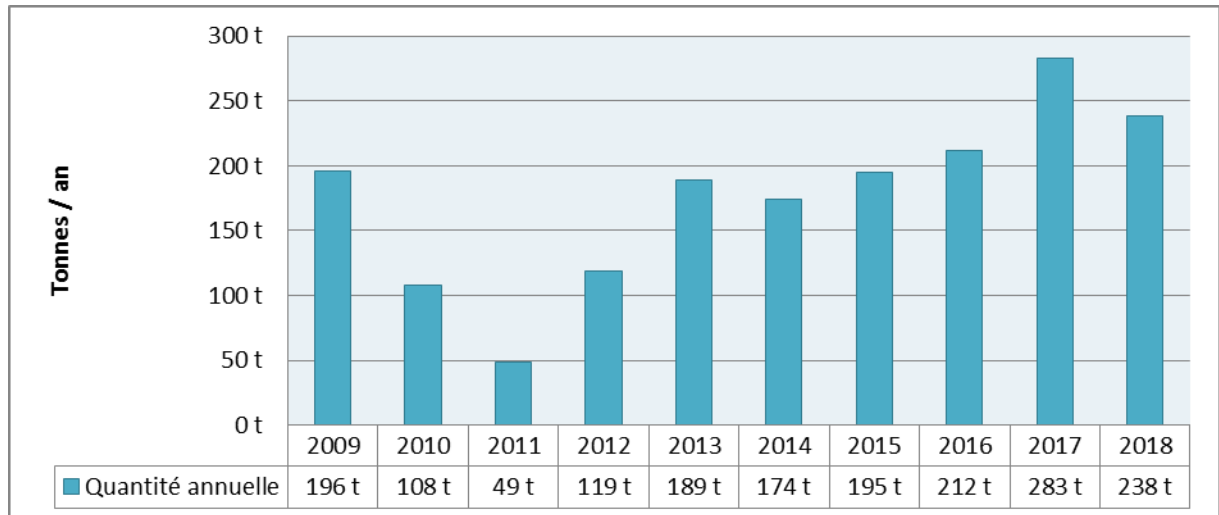
Répartition mensuelle des heures d'intervention des véhicules communaux



2009 – 2018 : Comparatif des coûts totaux du déneigement



2009 – 2018 : Salage - comparatif des tonnages



Depuis novembre 2013, le silo de stockage appartenant à l'Etat de Vaud est conjointement utilisé. Les opérations de chargement s'en trouvent grandement facilitées.

Un journal des prélèvements est tenu et le réapprovisionnement des quantités prélevées pour nos besoins est régulièrement organisé. Pour cet exercice, 238 tonnes de sel ont été épandues sur les voies communales.

7.4. Parc véhicules

Le renouvellement du parc de véhicules et machines se poursuit selon le plan d'investissement.

Par voie du budget :

- Acquisition d'un élévateur pour les dépôts communaux
- Acquisition de deux véhicules utilitaires de marque Fiat Doblo, fonctionnant au gaz naturel, pour les secteurs des bâtiments et des S.I.

Par voies du préavis n° 17-16, acquisition d'un nouveau camion de marque Scania, équipé d'une remorque, pour le ramassage des déchets urbains.

Le parc de véhicules communaux, qui nécessite un entretien courant et des dépannages divers, se compose à ce jour de la sorte :

<ul style="list-style-type: none"> • Camion à ordures SCANIA • Camion-grue Man • Camion MAN – transport et déneigement • Camion MAN avec agrégat de salage • Fraiseuse Meili 1400 • Meili VM 3500 • Meili 7000 	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicule multi-porteur Ladog • Chargeuse Liebherr • Rétropelleuse Kobelco • Tracteur John Deere • Tracteur Valtra • Chenillard Alther RT65 • Tractopelle Volvo • Dumper Raco 	<ul style="list-style-type: none"> • Balayeuse Boschung S3 • Tondeuse Ferrari • Pick-up Toyota Hilux • Pick-up Isuzu D-max • Utilitaire VW Crafter • Utilitaire VW Caddy • Utilitaire Fiat Doblo (2x) • Utilitaire Fiat Panda
---	---	---

7.5. Parcs et jardins

Avril-mai : Mise en place de la décoration estivale : 7'000 fleurs choisies parmi plus de 20 sortes différentes (notamment géraniums, bégonias, pétunias, tulipes, etc.), distribuées sur les différents emplacements.
Taille des haies et tonte des espaces verts, entretiens des massifs.

Octobre : Retrait de la décoration estivale.

Entretien général de l'ensemble des 120 bancs publics, soit remplacement de planches, travaux de peinture, nettoyage et aménagement des emplacements.

Installation de quatre nouveaux ensembles de tables et bancs en acier aux parcs du Beau-Séjour et à celui de la Gare.

Rénovation du revêtement étanche des bassins de la fontaine de la rue Centrale.

7.6. Cimetières

Suppression des entourages de haies sur d'anciens secteurs, entretien courant des chemins, taille des haies, maçonnerie.

Pose d'un portail en fer forgé à l'entrée donnant sur le nouveau parking du Platon, création d'un abri pour les conteneurs et installation de deux bancs en acier.



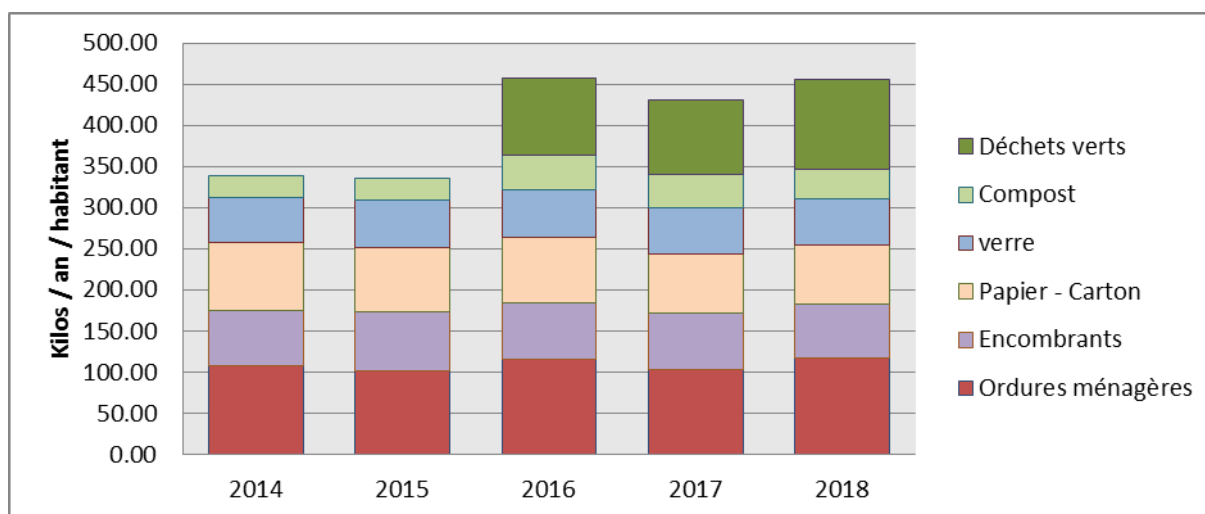
Au premier plan, le portail réalisé par le forgeron Claude Chablaix, des Cluds.
Au second plan, l'abri pour les conteneurs avec, à gauche, un des nouveaux bancs en acier.

7.7. Collecte et traitement des déchets

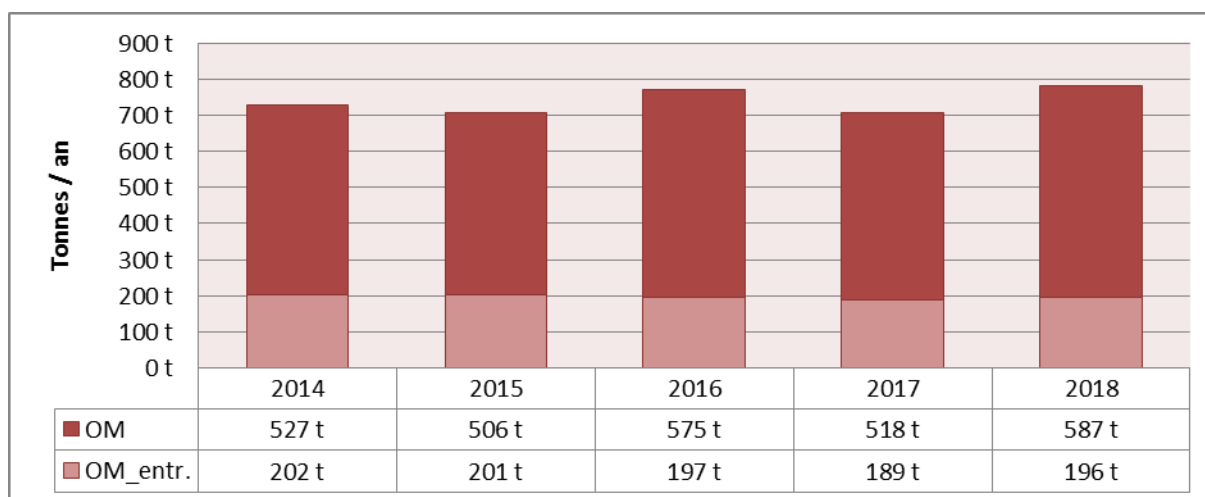
Sont à disposition de la population :

- 1 déchèterie intercommunale
- 26 écopoints
- 81 points de ramassage d'ordures ménagères avec conteneurs
- 36 points pour la récupération du verre avec conteneurs
- 6 points de récupération du PET (+ points privés gérés par les commerçants)
- 1 benne pour la récupération du carton et 3 conteneurs pour le papier
- 53 conteneurs pour le compost.

Evolution des ramassages en kg/an/habitant



Evolution des tonnages des ordures ménagères

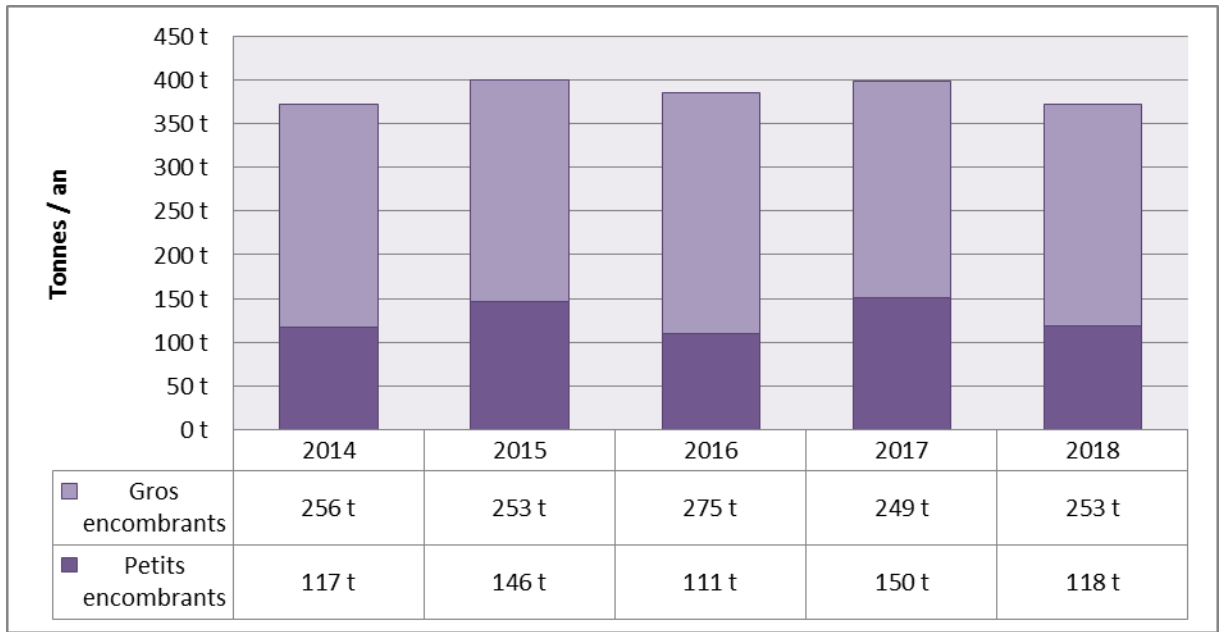


Suite à l'application du nouveau Règlement sur les déchets, il est comptabilisé un total collecté de 783 tonnes, soit un tonnage assez stable sur ces 5 dernières années.

Le tonnage se répartit comme suit :

- Sacs taxés : 586.72 tonnes (75 %)
- Entreprises : 195.64 tonnes (25 %)

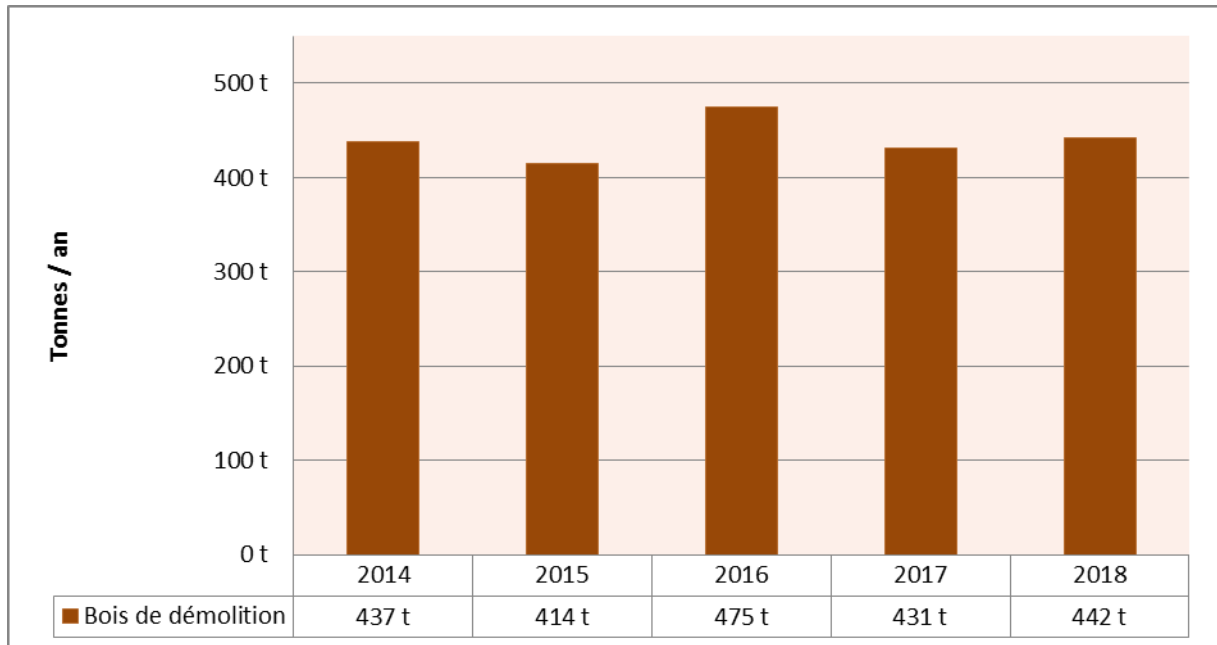
Evolution des tonnages des encombrants



Récupéré à la déchèterie, le volume des déchets encombrants incinérables, dirigé vers le centre de tri de STRID à Yverdon-les-Bains, représente 371 tonnes (399 tonnes en 2016).

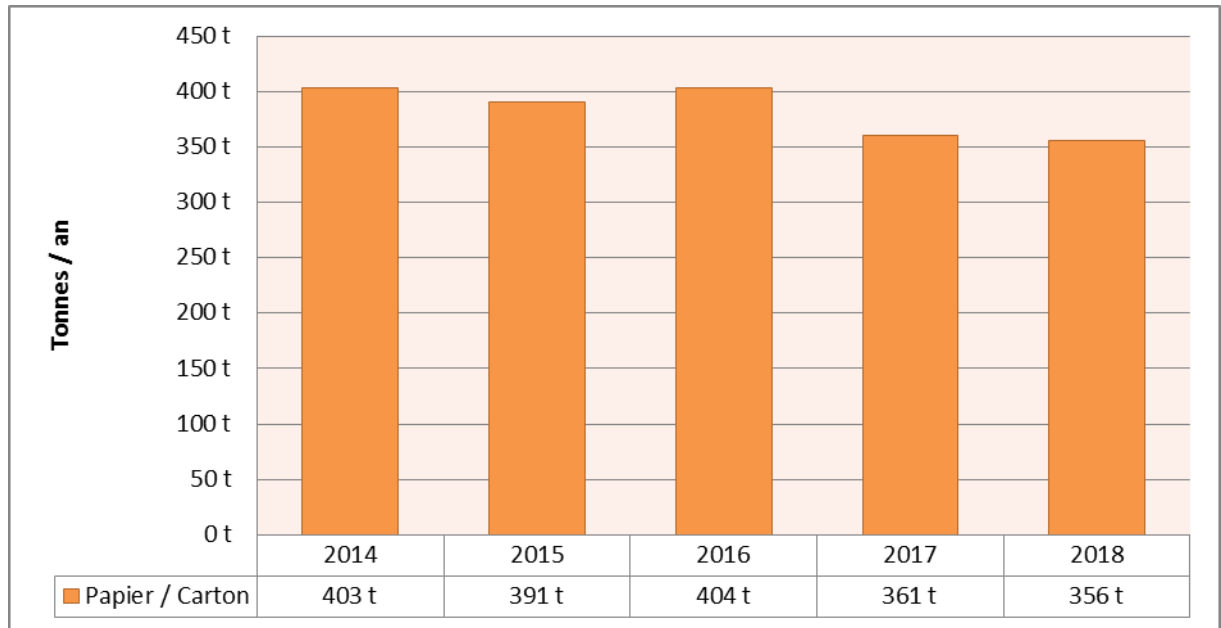
Le système de collecte à domicile des encombrants, sur demande, fonctionne bien. Généralement programmées un mardi matin sur deux, ce sont quelques 161 interventions qui ont été effectuées au cours de l'exercice.

Evolution des tonnages de bois de démolition



Ces sont quelques 442 tonnes de bois de démolition qui ont été récupérées, puis dirigées vers La Poissine, sur le site appartenant à Cand-Landi SA.

Evolution des tonnages de ramassage du papier

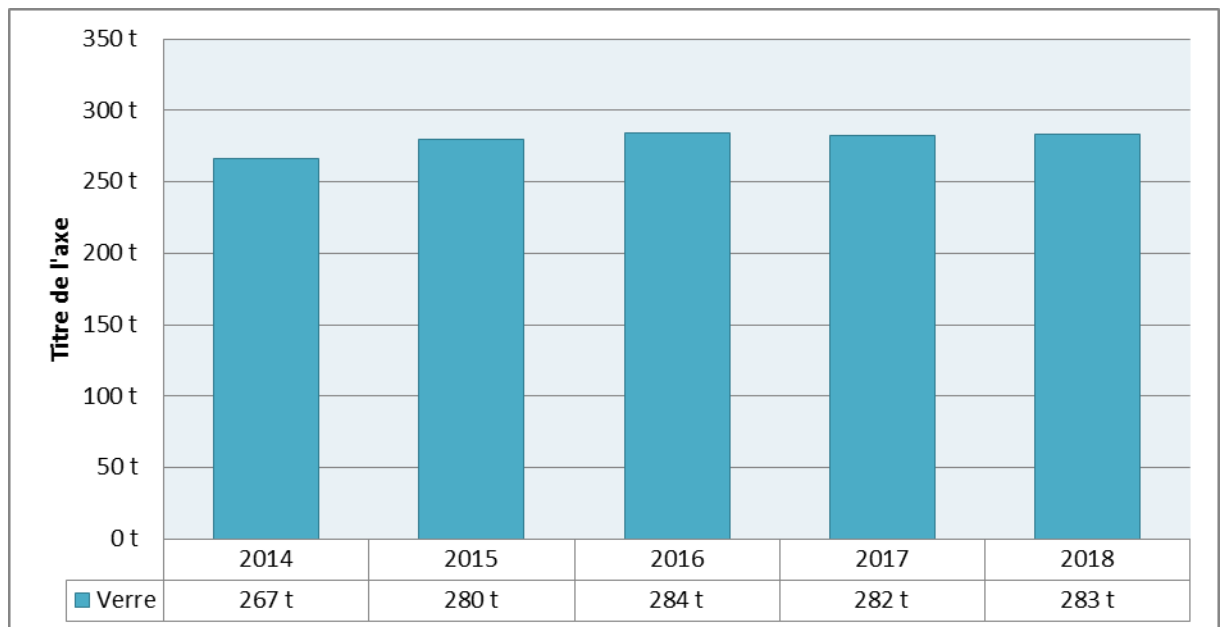


A partir des deux points de dépôts permanents, situés l'un à la déchèterie et l'autre près des dépôts communaux, ce sont 361 tonnes de papier/carton qui ont été dirigées par STRID vers la papeterie de Utzendorf ou sur le site de La Poissine.

Récupération du verre

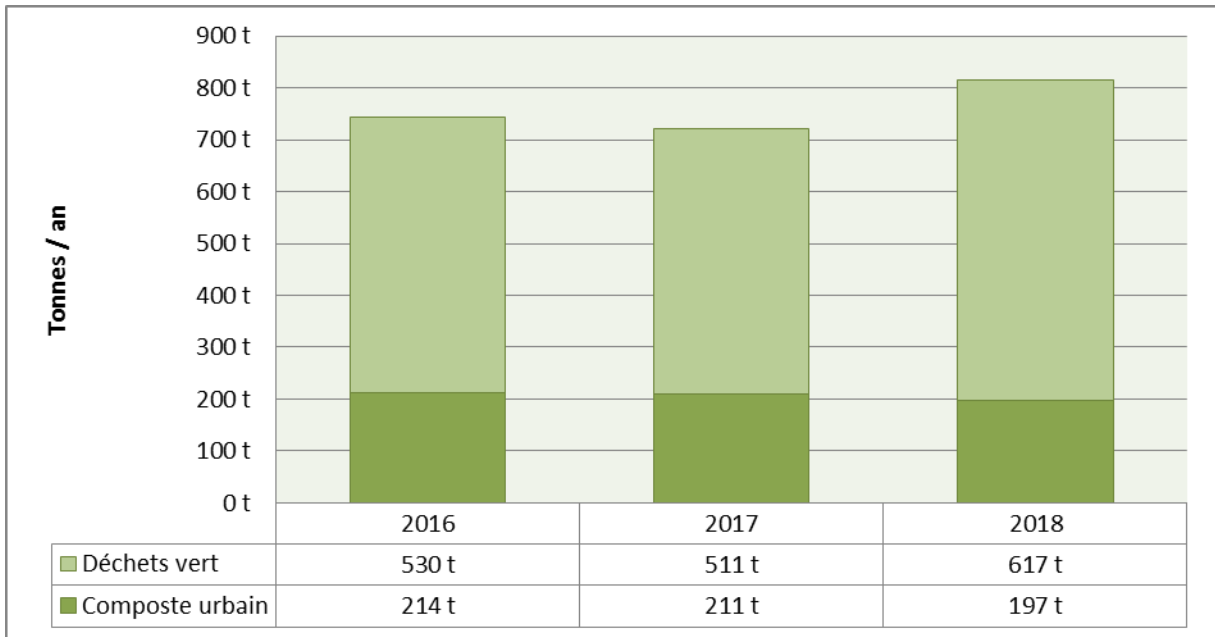
Dans le cadre de l'organisation régionale de STRID SA, le verre est acheminé aux Tuileries-de-Grandson pour être ensuite pris en charge par l'entreprise Cand-Landi SA.

Evolution des tonnages de récupération du verre



Résultat sensiblement identique à l'exercice précédent, avec 283.3 tonnes de verre récupérées.

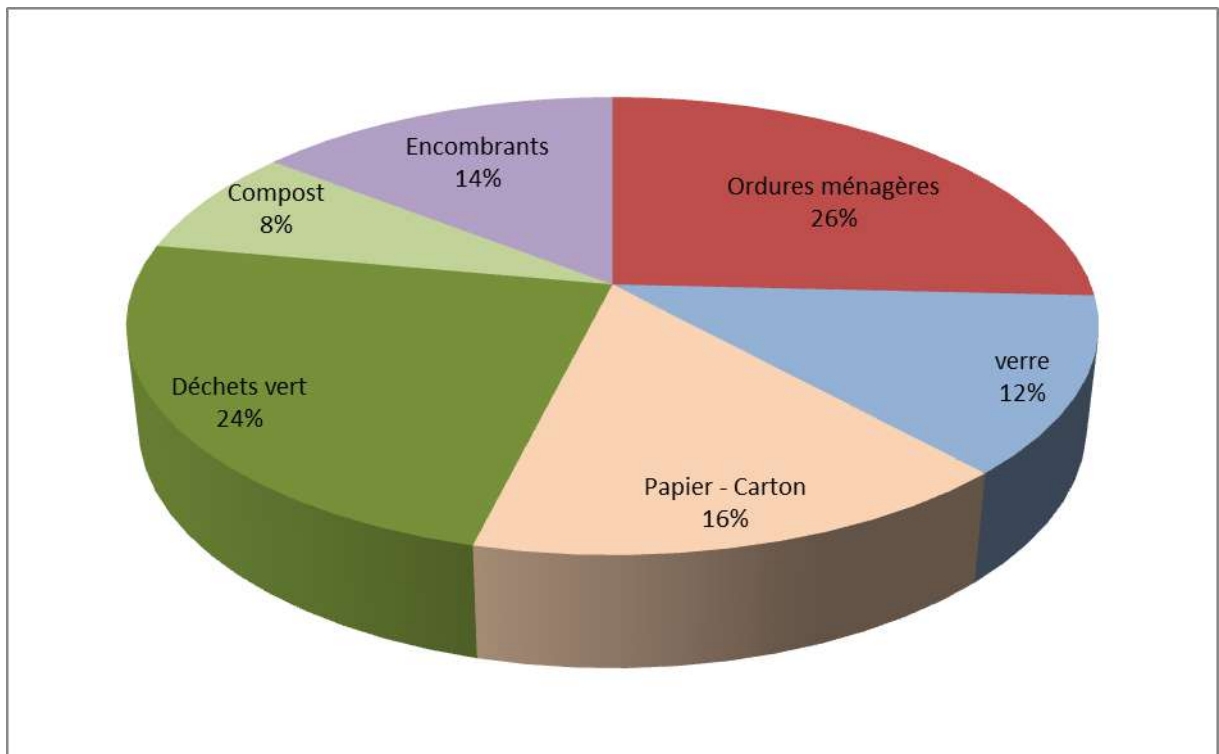
Evolution des tonnages de compost urbain et déchets vert



814 tonnes de déchets verts et de compost urbain ont été collectées à la déchèterie.

Les déchets verts sont broyés sur place puis transportés, tout comme le compost urbain, à la compostière de la plaine de l'Orbe pour méthanisation.

Répartition de la production de déchets par habitant (en kg/an/habitant)



Elimination des frigos et appareils électroménagers

Ce sont 390 frigos, congélateurs et cuisinières, ainsi que plus de 22 tonnes d'appareils et machines électriques qui ont été récupérés, stockés, puis acheminés à Yverdon-les-Bains au poste de collecte régional STRID.

La remise des petits et gros appareils ménagers usagés auprès des points de vente et des centres de collectes officiels S.E.N.S est gratuite. Il est néanmoins constaté que certains vendeurs d'appareils, malgré l'obligation qui leur est faite, préfèrent orienter leurs clients vers les déchèteries publiques pour évacuer leur vieux matériel. Toutefois, le moyen le plus simple est de rapporter son vieux modèle au point de vente lors d'un nouvel achat.

Elimination des pneus

403 pneus, dont 64 avec jantes, ont transité par la déchèterie avant d'être acheminés chez STRID SA.

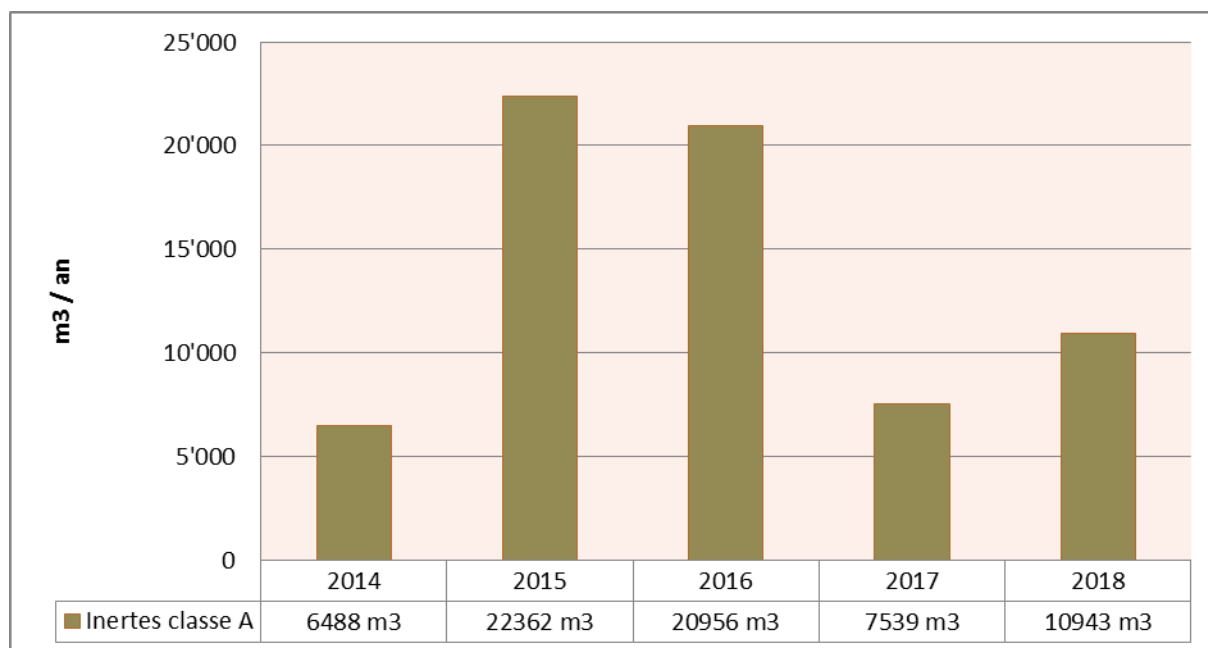
Récupération de la ferraille

160 tonnes de ferraille ont été évacuées par la société Ferma SA de Sainte-Croix.

Décharge classe inerte et terreuse « Aux Combes »

Les travaux liés au préavis "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures" génèrent des volumes d'excavation importants et sont la cause principale de l'augmentation des quantités mises en décharge terreuse.

Evolution des volumes des matériaux inertes mis en décharge définitive



7.8. Réseau d'égouts et collecteurs

Curage des sacs de grilles et renvois d'eau.

Au printemps et en automne, contrôles et nettoyages des déversoirs d'orages.

Au vu des coûts importants que cela engendre, la mise en séparatif du réseau se poursuit principalement par voie de préavis. Durant cet exercice, ce ne sont pas moins de 1'400 mètres linéaires de conduites principales d'assainissement qui ont été posées dans le cadre du chantier de la rue du Jura.

8. Instruction publique - (cpt 500 à 530)

8.1. Ecoles - année scolaire 2017-2018

Secteur C1		1 classe	7 élèves
<i>Classe de développement primaire</i>		<i>1 classe</i>	<i>7 élèves</i>
DEP3-6/1	7	Marcos Zuñiga	Gare

Secteur C2		1 classe	12 élèves
<i>Classe de développement secondaire</i>		<i>1 classe</i>	<i>12 élèves</i>
DES/1	12	Magaëlle Vuillemin	Poste

Secteur P		33 classes	576 élèves
<i>Classe enfantine</i>		<i>8 classes</i>	<i>154 élèves</i>
1-2P/1	21	Baron Florence, Rademaker Laurette	Gare
1-2P/2	21	Bugnon Dominique, Haarpaintner Anne	Gare
1-2P/3	20	Rademaker Laurette, Valmy Nirmala	Bullet
1-2P/4	20	Haarpaintner Mireille, Wieland Céline	L'Auberson
1-2P/5	21	Mestik Julien	Gare
1-2P/6	21	Tarallo Alfredo	Gare
1-2P/B1	15	Bossert Corinne, Jaccard Carole	Baulmes
1-2P/B2	15	Guerry Pauline	Baulmes
<i>3ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>70 élèves</i>
3P/1	18	Busnello Jobin Patricia, Christe Gasser Sarah	Gare
3P/2	18	Lauria Maria, Courret Muriel	L'Auberson
3P/3	18	Courret Muriel, Darbon Géraldine	Gare
3P/B1	16	Lang Monika, Michoud Valérie	Baulmes
<i>4ème année de l'école primaire</i>		<i>5 classes</i>	<i>80 élèves</i>
4P/1	17	Aellen Arabi Frédérique, Bugnon Dominique	Gare
4P/2	15	Haarpaintner Martine, Reymondin Aurélie	Gare
4P/3	19	Courret Muriel, Duprey Delphine	L'Auberson
4P/4	16	Fleury Monique, Perez Malorie	Gare
4P/B1	13	Lang Monika, Walser Christine	Baulmes
<i>5ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>70 élèves</i>
5P/1	19	Fernandez Sabrina, Fleury Monique	Gare
5P/2	20	Ferrari Janique, Brasey Sophie	Bullet
5P/3	19	Renaud Sophie, Brasey Sophie	Gare
5P/B1	12	Lugt Cyrane, Lang Monika	Baulmes
<i>6ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>69 élèves</i>
6P/1	18	Christe Patricia, Suter Vanessa	Gare
6P/2	20	Chavey Isabelle, Fleury Monique	L'Auberson
6P/3	20	Isler David, Fleury Monique	Gare
6P/B1	11	Brasey Sophie, Goedecke Sandrine	Baulmes
<i>7ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>71 élèves</i>
7P/1	19	Martin Penalosa Virginia	Poste
7P/2	19	Bortolini Arnaud	Poste
7P/3	19	Schmutz Michael	Poste
7P/B1	11	Rossetti Virginie	Baulmes
<i>8ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>62 élèves</i>
8P/1	16	Bigler Mathieu	Poste
8P/2	17	Schmid Romain	Poste

8P/3	17	Pillonel Jessica	Poste
8P/B1	12	Perrin Fanny	Baulmes

Secteur S		10 classes	191 élèves
9 ^{ème} année		3 classes	66 élèves
9VG/1	21	Johner-Wyss Marie-Claire	Métiers 3
9VG/2	21	Anibal Alexandre	Métiers 3
9VP/1	24	Wolfsberger Denise	Métiers 3
10 ^{ème} année		3 classes	64 élèves
10VG/1	22	Haarpaintner Frédéric	Poste
10VG/2	23	Fenu Angelo	Poste
10VP/1	19	Rossel Benoît	Poste
11 ^{ème} année		3 classes	53 élèves
11VG/1	17	Gaube-Banas Fabrice	Poste
11VG/2	17	Amstutz Dominique	Poste
11VP/1	19	Govi Vanna	Poste

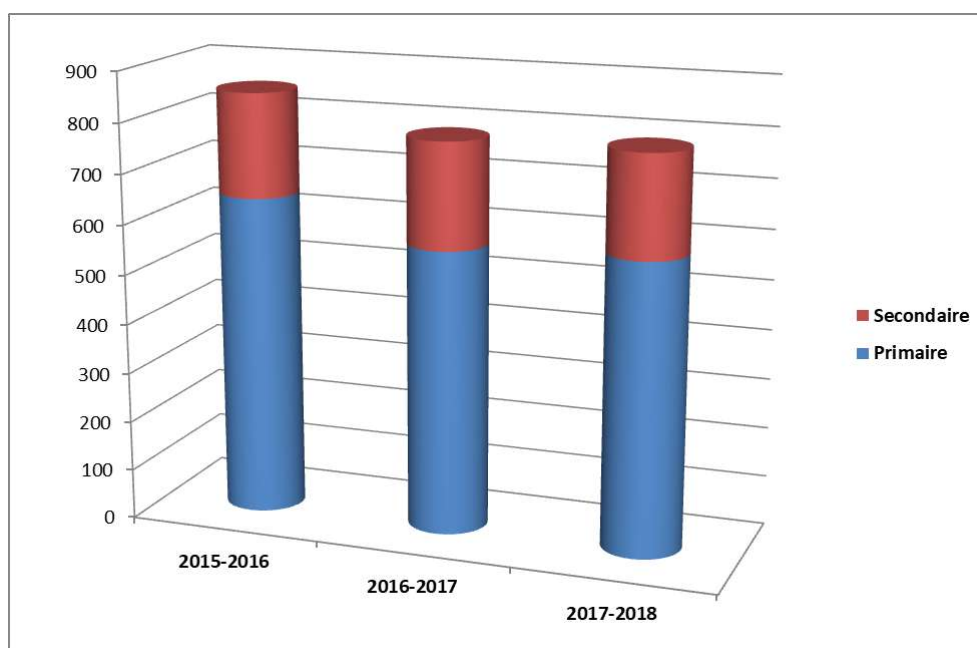
Accueil		1 classe	8 élèves
ACC/PS	8	Zadory Sébastien	Poste

		47 classes	786 élèves
--	--	------------	------------

Répartition des élèves par communes

	Primaire	Secondaire	Total
Baulmes	68	42	110
Bullet	36	14	50
Mauborget	8	4	12
Sainte-Croix	417	125	541
Vuiteboeuf	47	26	73

Evolution du nombre d'élèves	Primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves en 2017-2018	583	203	786
Nombre d'élèves en 2016-2017	570	212	782
Nombre d'élèves en 2015-2016	644	208	852



Conseil de direction

Le Conseil de direction est composé de :

- Mme Sarah Christe Gasser Doyenne primaire
- M. Paul-André Joseph Doyen secondaire
- M. Fabian Zadory Directeur

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont organisés par les communes de résidence des élèves.

Orientation professionnelle – Choix des élèves en juillet 2018

Apprentissage avec CFC	13 élèves
Etudes au gymnase	18 élèves
Raccordement 1	4 élèves
Ecole de transition	8 élèves
CPNV	10 élèves

Animations culturelles

Spectacle d'improvisation "Casting"	Classes 9S à 11S
Germanofolies	Classes 10 et 11 S
Séances cinéma	Classes 1P à 6P
Séances cinéma	Classes 7P à 11S
Spectacle "Babar et Ferdinand"	Classes 1P à 3P
Théâtre Benno Besson "La ferme des animaux"	Classes 10S et 11S
Spectacle Troll d'histoire	Classes 3P à 6P
Spectacle Troll d'histoire Baulmes	Classes 1P à 6P
Spectacle Gwladys Pissot Kamishibai	Classes 1-2P

Sport facultatif

Dans le cadre du sport facultatif, les élèves ont suivi les cours suivants :

• Volley	• Mur de grimpe	• Ski de fond	• Tennis
• Jeux de balles	• Unihockey	• Cirque	• Agrès

Camps scolaires

Camp de ski de ski 7P	hiver 2018 aux Mosses
Camp de ski 9S	hiver 2018 aux Crosets
Camp de vélo 8P	printemps 2018 à Vaulruz
Camp de fin d'études 11S	été 2018 à Bruges, Turin et Milan

8.2. Entente scolaire

Présidée par la Commune de Sainte-Croix, l'Entente scolaire gère les questions organisationnelles et financières de l'établissement. Elle regroupe les Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf.

8.3. Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises; le 30 janvier, le 29 mai et le 30 octobre 2018. Les informations pratiques concernant le Conseil d'établissement, ainsi que les procès-verbaux des séances, sont disponibles sur le site de l'établissement : www.ecoles-sce.ch.

8.4. Bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire de l'établissement primaire et secondaire de Sainte-Croix a connu une année 2018 comparable aux années précédentes en termes de fréquentation. Le nombre de classes venant à la bibliothèque est constant, que ce soit pour simplement retourner des ouvrages, en emprunter de nouveaux et profiter d'un moment de lecture ou pour bénéficier d'une animation plus conséquente. La collaboration avec les enseignants fonctionne bien et ces derniers n'hésitent pas à faire part de leurs besoins ou de leurs suggestions.

Comme annoncé l'an dernier, un des objectifs de l'année était d'entamer un large renouvellement du fonds. Les documents de la bibliothèque étant très régulièrement empruntés, leur durée de vie est limitée et ils sont malheureusement rapidement endommagés. Or nous le savons, un livre en mauvais état fait moins envie et est moins facilement choisi pour être lu. Un grand nombre d'acquisitions a donc été effectué dans le but de rajeunir le fonds et non de l'agrandir d'avantage. Les ouvrages neufs rendent les rayonnages plus attrayants visuellement et favorisent les emprunts. Ce renouvellement est en cours et nous permet également de désherber (éliminer des ouvrages) certaines collections ayant moins de succès au profit de nouveautés. En parallèle, les élèves sont d'avantage sensibilisés par les bibliothécaires au coût d'un ouvrage et au travail que nécessite le remplacement d'un document abîmé.

Cette année a également été l'occasion d'améliorer le confort du coin BDs. Des poufs supplémentaires ont été achetés afin d'offrir aux jeunes lecteurs la possibilité de lire en toute décontraction. Ce coin spécialement aménagé dans un esprit « détente » fonctionne bien et il était nécessaire d'augmenter les places à disposition.

2019 devrait voir des activités se développer autour des JOJ 2020 et le renouvellement du fonds se poursuivre.

8.5. Synthèse de la Direction

La pédagogie par le projet

Suite aux sciences en 2017, l'année 2018 a mis à l'honneur le français et plus particulièrement la lecture. Cette dernière fut au cœur de l'exposition mise en place au printemps, au moment des portes ouvertes du collège de la Gare. Point d'orgue de cette manifestation, le vernissage du livre écrit par des élèves de l'établissement sous la direction de M. Benoît Rossel et imprimé dans la commune. Cet ouvrage, baptisé « Presque vingt » rencontra un beau succès, preuve que les projets d'envergure sont un bon vecteur de motivation pour nos élèves.

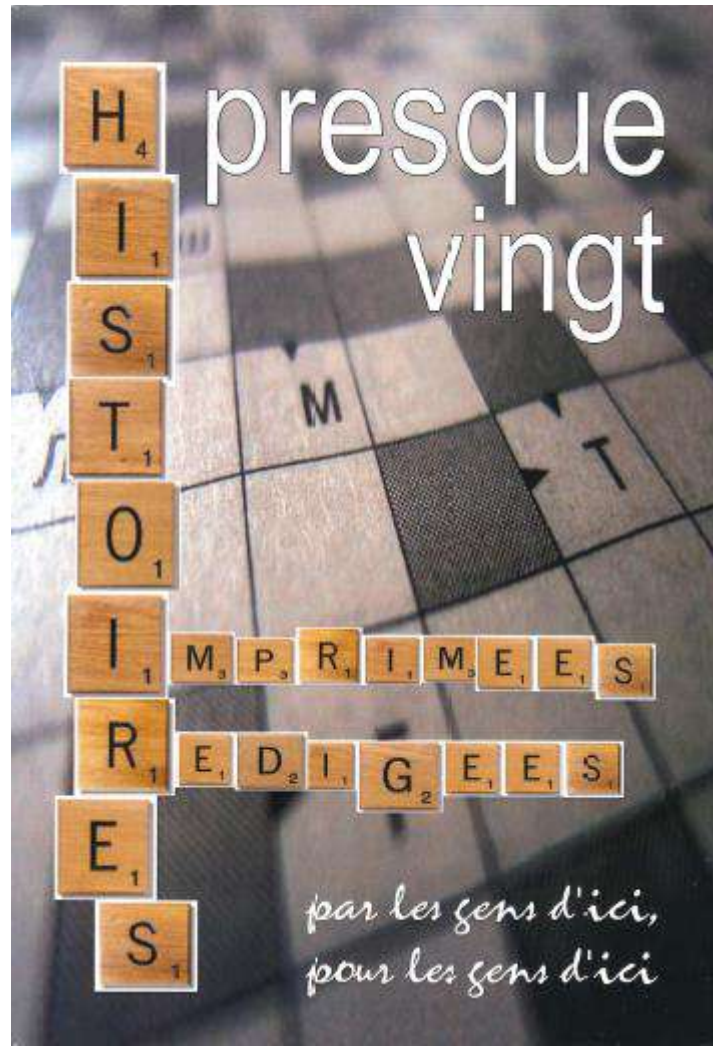
L'école comme lien social

Après des années d'absence, le cortège des écoles a repris du service sous l'impulsion de l'ADIS. 2018 fut une année test avec quelques classes et dans la mesure où les retours furent positifs tant du côté de la population que des enseignants, l'expérience sera reconduite et généralisée avec toutes les classes du primaire en 2019.

Au-delà du plaisir des élèves de défiler devant leur famille, cet événement met à l'honneur notre école au cœur du village, renforçant ainsi son identité et les liens qui les unissent.

Une préoccupation partagée

En 2016, dans son rapport adressé à la commission de gestion, la Direction mettait en évidence les difficultés rencontrées avec une faible minorité d'élèves. Afin d'étayer son propos, nous avons entrepris une analyse plus complète avec le soutien de Madame Christine Panchaud, consultante et chercheuse indépendante, et sous l'égide de la Municipalité. En octobre 2018, un rapport a été rédigé afin d'explicitier la problématique socio-éducative que nous rencontrons. C'est au final 3,7 % des élèves qui nous préoccupent et pour lesquels nous proposons de mettre en place une structure socio-éducative de jour (ASEJ). Cette demande a été transmise au service de la protection de la jeunesse (SPJ) et est actuellement à l'étude. Il nous semble essentiel qu'un travail éducatif puisse soutenir notre action scolaire auprès des familles qui en ont besoin ou qui le demandent.



9. Office de la population et sécurité publique - (cpt 610, 620, 671 et 672)

9.1. Office de la Population

La population de notre Commune a diminué de 63 habitants pour s'arrêter à 4'853 citoyens au 31 décembre 2018. Ces chiffres comprennent les Suisses et l'ensemble des permis d'établissement et de séjour. Le nombre d'arrivées se monte à 466 et les départs sont au nombre de 529.

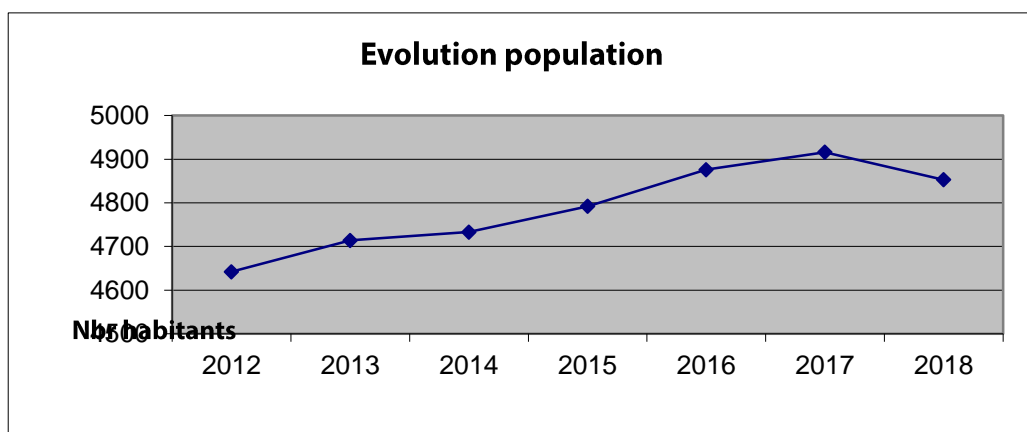
L'occupation du centre EVAM (Etablissement vaudois d'accueil pour les migrants) a légèrement diminué. Le centre compte 113 migrants à la fin de l'année (-7).

On dénombre 501 frontaliers à la même date, soit une augmentation de 44 travailleurs.

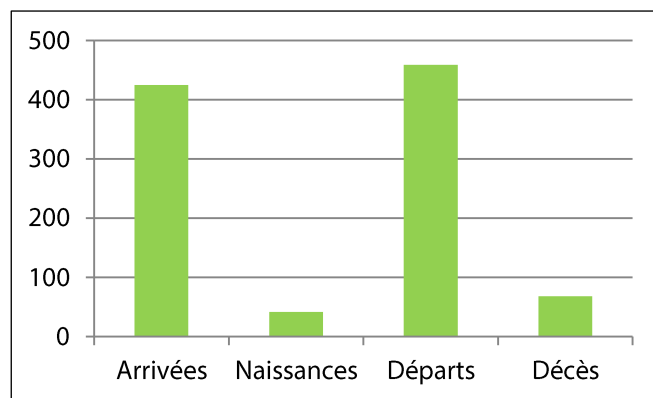
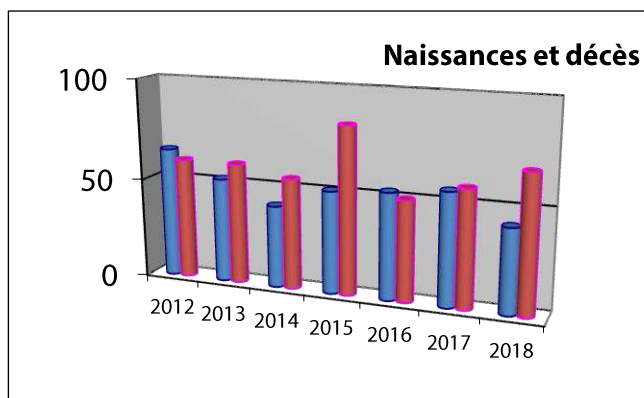
Nous avons établi 340 demandes de carte d'identité et près de 850 attestations d'établissement. Sur l'ensemble de l'année 2018, nous avons accueilli en moyenne 15 personnes par jour ouvrable à notre guichet.

Statistiques

Evolution de la population de 2012 à 2018



Années	Arrivées	Naissances	Total	Départs	Décès	Total
2012		65			60	
2013		52			60	
2014		41			55	
2015		51			83	
2016		53			50	
2017		56			58	
2018	424	42	466	461	68	529

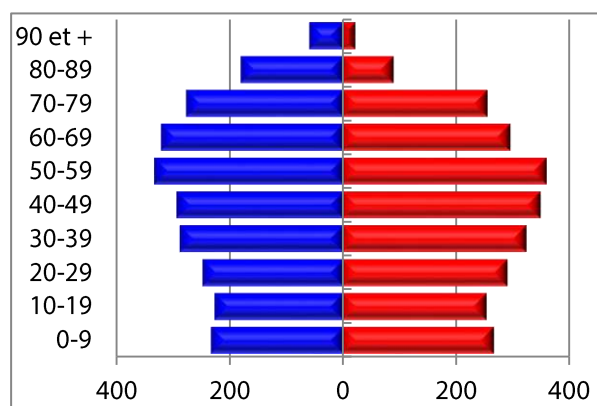


	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bourgeois	894	866	868	854	839	849	840
Vaudois	1'395	1'394	1'429	1'415	1'414	1'432	1'425
Confédérés	1'578	1'603	1'613	1'632	1'676	1'676	1'669
Etrangers	775	851	823	891	947	959	919
	4'642	4'714	4'733	4'792	4'876	4'916	4'853
Migrants	174	143	149	177	174	120	113
Frontaliers	434	453	462	492	464	457	501

Ces chiffres sont repris des statistiques de l'Office de la population et peuvent différer des chiffres officiels du SCRIS.

Pyramide des âges

AGE	TOTAL	SEXE	
		Masc.	Fém.
0-9	499	265	234
10-19	480	252	228
20-29	538	289	249
30-39	611	322	289
40-49	642	347	295
50-59	692	358	334
60-69	616	294	322
70-79	532	254	278
80-89	272	90	182
90 et +	84	23	61
TOTAL	4966	2494	2472
Age moyen	44.19	42.18	46.22



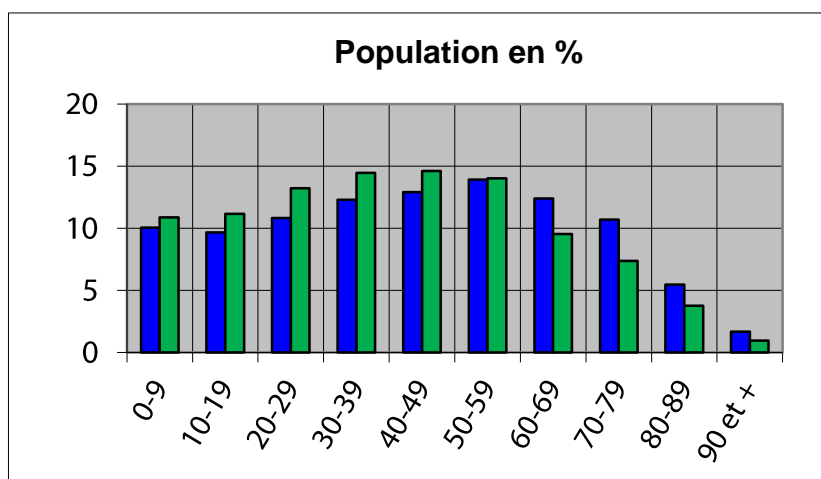
Population en âge AVS

Total	Hommes	Femmes	Total en % de la population	Hommes en % des rentiers AVS	Femmes en % des rentiers AVS
1222	506	716	24.61 %	41.40 %	58.60 %

Comparaison Commune / Canton

AGE	TOTAL		SEXE			
	Commune	Canton	Commune		Canton	
			Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
0-9	499	86'174	265	234	44'435	42'583
10-19	480	88'999	252	228	45'830	43'465
20-29	538	106'715	289	249	54'216	51'701
30-39	611	114'401	322	289	57'825	57'847
40-49	642	116'723	347	295	57'674	59'234
50-59	692	111'081	358	334	55'881	56'364
60-69	616	75'800	294	322	36'751	39'667
70-79	532	57'405	254	278	26'531	32'539
80-89	272	29'712	90	182	11'739	18'312
90 et +	84	7'374	23	61	2'054	5'514
TOTAL	4966	794'384	2'494	2'472	392'936	407'226

AGE	TOTAL		TOTAL %	
	Commune	Canton	Commune	Canton
0-9	499	87'018	10.05	10.88
10-19	480	89'295	9.67	11.16
20-29	538	105'917	10.83	13.24
30-39	611	115'672	12.30	14.45
40-49	642	116'908	12.93	14.61
50-59	692	112'245	13.93	14.03
60-69	616	76'418	12.40	9.55
70-79	532	59'070	10.71	7.38
80-89	272	30'051	5.48	3.75
90 et +	84	7'568	1.69	0.95
TOTAL	4966	800'162	100.00	100.00



9.2. Sécurité publique

Activités du Service

L'Assistant de Sécurité Publique (ASP) communément appelé ASP, assure le service de police administrative.

L'ASP exécute les missions prévues par la loi, dont l'exécution est complémentaire aux missions générales de police (5ème processus). Ces activités sont très variées. Il assume diverses missions de police : police de proximité, de la circulation (patrouilleurs scolaires, stationnement, signalisation), manifestations et police administrative (commandements de payer, rapports d'enquêtes dans le cadre des demandes de naturalisations).

L'ASP organise le stationnement lors des manifestations, régule la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplace si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assure une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins et fait appliquer le règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Il est parfois également appelé à aider la gendarmerie lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2018. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux et/ou barrières, à la mise en place d'un concept de circulation. Les traditionnelles grandes manifestations restent le Carnaval, le 1er août, le Marché d'été. En 2018 la fête des écoles a pu être ajoutée à la liste de ces manifestations.

La Commune de Sainte-Croix est membre de l'Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD) qui regroupe les communes possédant une police administrative.

Une entreprise de sécurité a assuré une présence aux abords des bâtiments et lieux communaux de mai à octobre 2018, les vendredis et samedis soir de 21h00 à 00h00. Ce dispositif a permis d'assurer une présence de proximité, de prévenir les incivilités et d'éviter des problèmes d'occupation nocturne du domaine public (ex. nuisances sonores).

L'ASP ne peut remplir sa mission que grâce à une étroite collaboration avec plusieurs autres services :

- La Gendarmerie Vaudoise, son poste de Sainte-Croix et le Gérant de sécurité pour la région nord
- Le Services des Routes et le Voyer des routes
- Les organisateurs des diverses et nombreuses manifestations
- Les autres services communaux et en particulier le Service des travaux
- Le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) et les samaritains
- Les patrouilleurs scolaires.

Service de patrouilleurs scolaires

L'effectif des patrouilleuses scolaires se compose au 31 décembre 2018 de 3 personnes. Elles assurent la sécurité des enfants à 4 endroits spécifiques de la Commune :

- Le passage piéton à la hauteur de la gare de Sainte-Croix
- Le passage piéton à la hauteur de la Migros
- Le passage piéton à la hauteur du CPNV
- Le préau scolaire de L'Auberson.

De plus, une patrouilleuse surveille trois fois par semaine le comportement des élèves dans les transports publics sur les trajets avec les écoliers. Elles sont occasionnellement requises pour la fermeture des routes lors des manifestations.

Pour toutes les activités de régulation de trafic, une formation est dispensée par la brigade de la prévention routière de la gendarmerie vaudoise. En 2018, elles ont comptabilisé un total de 890 heures de présence à proximité des écoles et dans les transports scolaires.

Les patrouilleuses scolaires sont présentes tous les jours d'école au moment où les élèves rejoignent ou quittent leur établissement scolaire. Elles sécurisent les passages à proximité des bâtiments scolaires, ceci à raison de 4 fois par jour. En hiver elles s'occupent de libérer la neige et la glace des passages dont elles ont la charge.

Effectif de la Police Administrative

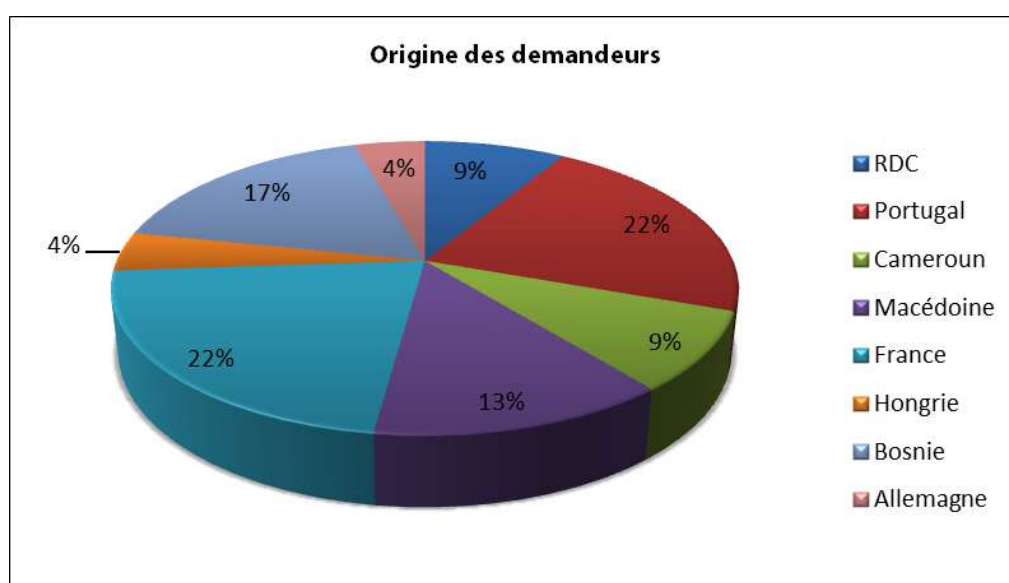
Le 1^{er} février, Jérémy Bron a été engagé au poste d'assistant de sécurité publique à 80%, après deux mois de formation à l'académie de police de Savatan. Lors du creux entre la fin du contrat de Mme Sabotic et le début de celui de M. Bron, des ASP de la commune d'Yverdon-les-Bains sont venus contrôler de manière ponctuelle le stationnement dans le village.

Durant l'année écoulée, Mme Claudine Schär a assumé la charge de la notification des commandements de payer jusqu'au 28 février 2019, charge que M. Bron a reprise en date du 1^{er} mars 2019.

Naturalisations

En 2018, un changement au niveau de la procédure de naturalisation a eu lieu. Fin 2017, neuf dossiers ont été déposés sur l'ancienne législation, dossiers qui ont été traités courant 2018. En 2018, deux dossiers ont été traités selon la nouvelle législation.

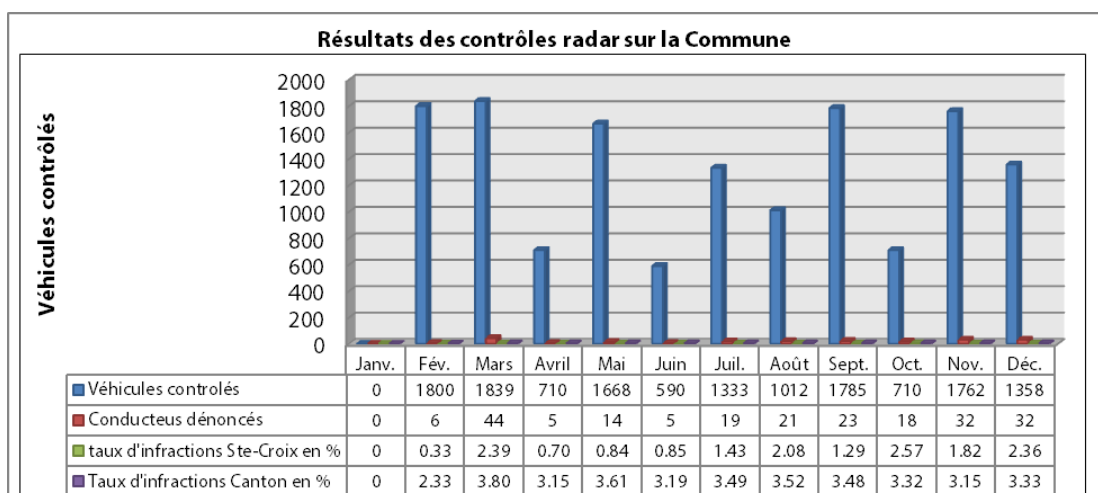
Les 11 dossiers traités concernaient 15 adultes et 8 enfants dont les origines sont les suivantes :



Résultats des contrôles radar sur la Commune

Radar Gendarmerie

Une fois par mois la commune reçoit un rapport détaillé du bureau du radar de la gendarmerie qui fait état des contrôles effectués sur la commune.

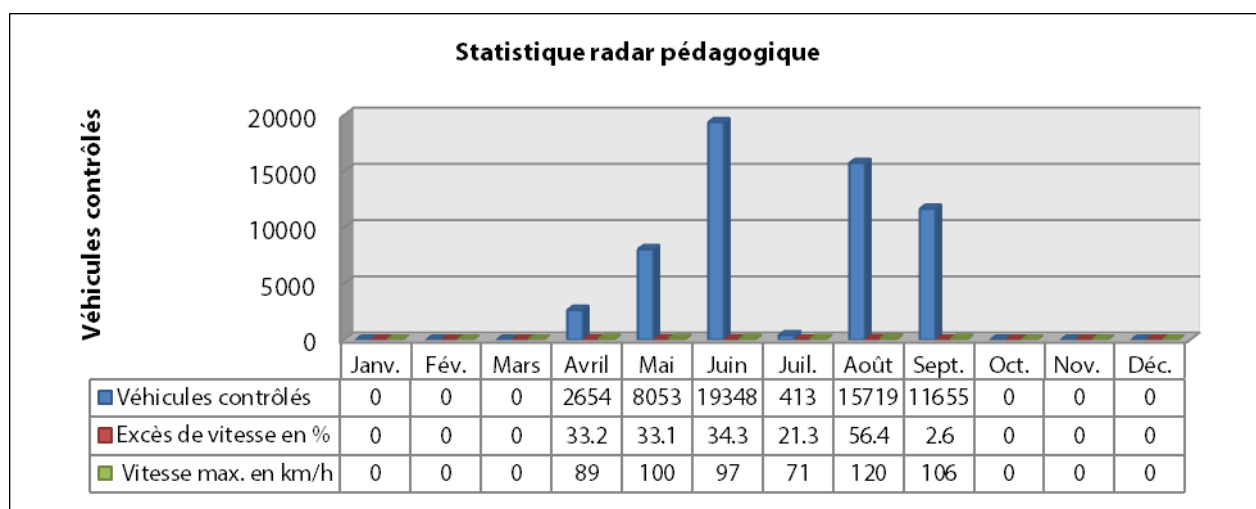


Au total, 14'567 véhicules ont été contrôlés et 219 conducteurs dénoncés.

Radar pédagogique

Un radar pédagogique a été placé à plusieurs reprises à divers endroits cités ci-dessous. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée limitée, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux respecter la vitesse maximale autorisée.

- Rue des Arts
- Avenue des Alpes
- Gare
- Rue des Métiers
- Grand'Rue, L'Auberson
- Divers endroits selon les demandes de la population



Le pic de véhicules contrôlés au mois de juin s'explique par le fait que le radar est resté sur une plus longue durée à L'Auberson (trafic frontalier).

Les lieux privilégiés pour la pose du radar sont les endroits proches des écoles, des passages piétons, les routes rectilignes en descente et à fort trafic.

Les statistiques de la Rue des Métiers, qui est une zone de rencontre limitée à 20 km/h, n'a pas été prise en compte dans le tableau ci-dessus.

En cas de constat de forts dépassements de vitesse à un endroit donné et de manière répétitive, la Municipalité peut renseigner le bureau du radar de la gendarmerie vaudoise.

Amendes d'ordre

Sur l'ensemble de l'année 2018, 343 contraventions de stationnement ont été infligées, pour un montant de CHF 14'620.--.

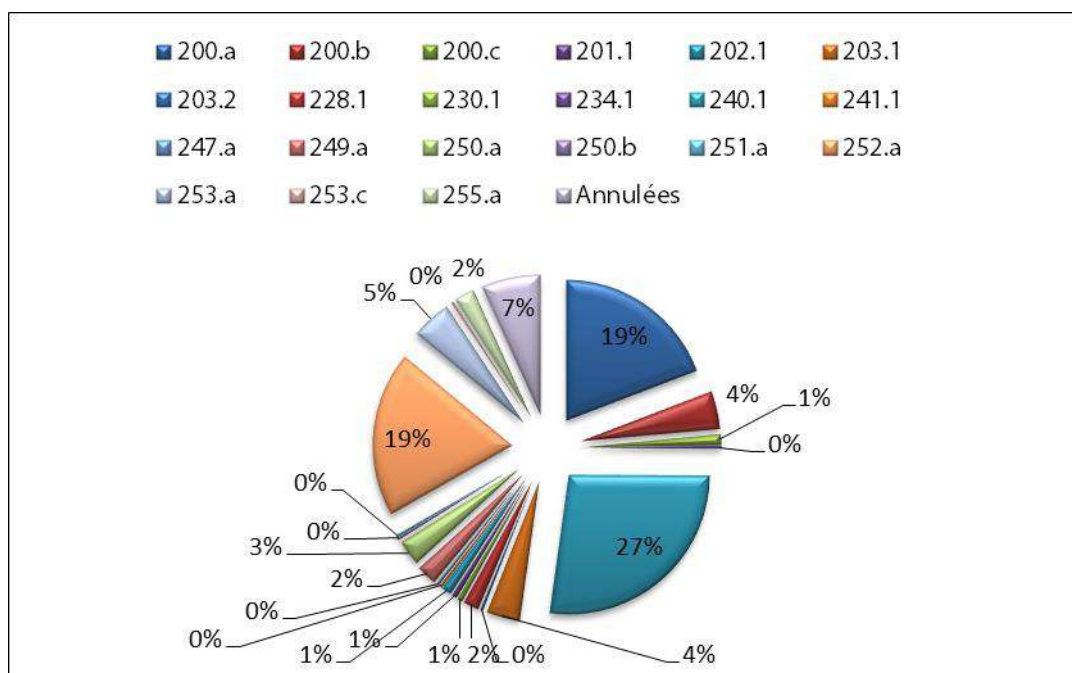
Dans la majorité des cas, il s'agit d'une absence de disque sur le véhicule, ensuite le dépassement de durée de stationnement, puis le hors case.

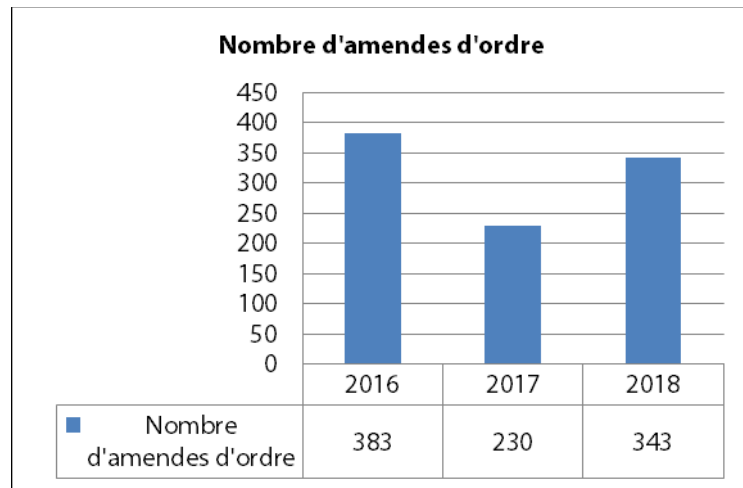
Une vingtaine de contestations ont été traitées.

Ces contraventions sont composées des infractions suivantes :

200	Dépasser la durée de stationnement	85	Chf 3'940.00
201.1	Stationner une deuxième fois sur le même tronçon de route en zone bleue, sans avoir, auparavant, engagé de nouveau son véhicule dans la circulation	1	Chf 40.00
202.1	Ne pas placer ou de manière peu visible son disque de stationnement sur le véhicule	93	Chf 3'720.00
203.1	Indiquer l'heure d'arrivée fausse sur le disque de stationnement	13	Chf 520.00
203.2	Changer l'heure d'arrivée sans quitter la place	1	Chf 40.00
228.1	Stationner sur le trottoir, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent	6	Chf 720.00

	expressément, s'il ne reste pas un passage d'au moins 1.5 m pour les piétons jusqu'à 60 minutes		
230.1	Stationner à un endroit où une interdiction de s'arrêter est signalée jusqu'à 60 minutes	2	Chf 240.00
234.1	Stationner avant un passage piétons, sur la ligne interdisant l'arrêt jusqu'à 60 minutes	2	Chf 240.00
240.1	Stationner un véhicule non autorisé sur une case de stationnement réservée aux personnes handicapées	4	Chf 480.00
241.1	Stationner sur une ligne interdisant l'arrêt jusqu'à 60 minutes	1	Chf 120.00
247.a	Stationner devant l'accès à un bâtiment à autrui jusqu'à deux heures	1	Chf 40.00
249.a	Stationner sur le trottoir, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément, s'il reste un passage d'au moins 1.5 m pour les piétons jusqu'à 60 minutes	8	Chf 320.00
250.a	Stationner à un endroit où une interdiction de se parquer est signalée jusqu'à deux heures	11	Chf 460.00
251.a	Stationner dans une zone de rencontre, à un endroit non désigné à cet effet jusqu'à deux heures	1	Chf 40.00
252.a	Stationner hors cases ou en dehors d'un revêtement clairement indiqué jusqu'à deux heures	66	Chf 2'640.00
253	Stationner un véhicule sur une case de stationnement ou sur un revêtement clairement indiqué si cette aire de stationnement, par ses dimensions, n'est pas destinée à cette catégorie de véhicule jusqu'à deux heures	17	Chf 740.00
255.a	Stationner sur une ligne interdisant le parquage jusqu'à deux heures	8	Chf 320.00
Annulées	Amendes annulées (vice de procédure, décision municipale etc.)	23	Chf 0.00
Total		343	Chf14'620.00





Ordonnances pénales et commission de police

En 2018, 56 ordonnances pénales, appelées anciennement sentences municipales, ont été ordonnées, dont 1 à un mineur de plus de 15 ans et 2 avertissements, pour dénonciations aux divers règlements communaux pour un total de Chf 8'770.--.

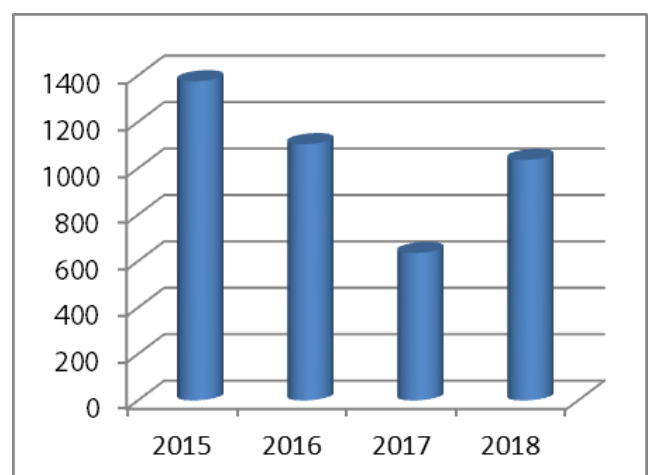
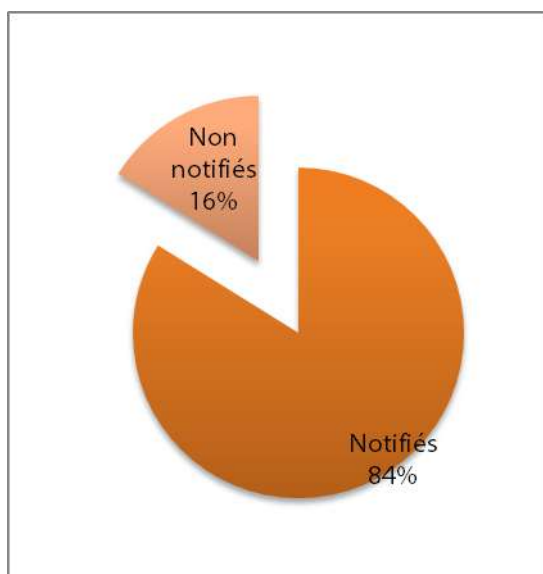
Nombre ordonnances pénales		Montant		Juge application des peines		Commission de Police	
2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
60	56	20'130.00	8'770.00	7	51	0	0

Le produit total des sanctions (amendes d'ordre et ordonnances pénales) pour les infractions commises se monte donc à Chf 23'390.-- pour 2018, alors qu'il était de Chf 32'110.-- en 2017.

La commission de police répond aux demandes de compléments d'informations ou aux oppositions.

Commandements de payer

Nous avons reçu 1036 commandements de payer de l'Office des Poursuites du district Jura-Nord vaudois, 869 ont pu être notifiés.



9.3. Autres activités

Contrôle des Champignons

Monsieur Raymond Gummy, inspecteur officiel des champignons pour notre Commune, a officié en tant que tel à 11 reprises, le lundi de 15h00 à 17h30 dans un local de l'Hôtel de Ville. Les contrôles effectués ont donné les résultats suivants :

- Récoltes contrôlées	9
- Récoltes avec champignons impropres à la consommation	4
- Récolte avec champignons vénéneux	4
- Quantité totale contrôlée	6.060 kg
- Quantité champignons comestibles	3.425 kg
- Quantité champignons impropres à la consommation	1.120 kg
- Quantité champignons vénéneux	1.515 kg

Centre régional de ramassage des déchets carnés

222 cadavres d'animaux ont été pris en charge par le centre, il s'agit de :

21 bovins adultes, 166 veaux, 6 chevaux/poneys, 12 porcs, 2 moutons, 10 chèvres, 1 chien, 2 chats, 1 renard et 1 chevreuil, ceci pour un poids total de 23'786 kg. L'équarrisseur est intervenu à 14 reprises pour les trois Communes du Balcon du Jura concernant des bovins âgés de plus de quatre ans.

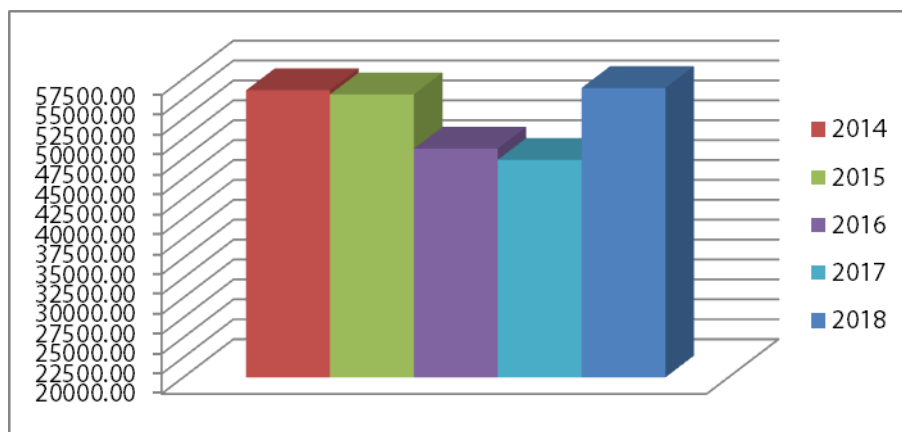
Taxes de séjour - provenance et évolution

Une attention particulière a été portée à l'encaissement et à la mise à jour du fichier, ce qui a permis l'augmentation du produit.

	2016	2017	2018
Propriétaires	26'313.65	24'716.45	27'921.10
Locataires	2'846.50	2'329.00	3'973.00
Camping	52.80	207.00	169.80
Autres nuitées (Jolie Brise)	672.10	724.10	327.60
Location de vacances	3'204.40	2'731.40	3'619.70
Nuitées hôtels	13'617.80	14'338.00	19'244.40
Interhome	2'020.20	2'300.00	1'103.20
	48'727.45	47'345.95	56'358.80

Bénéficiaires

Office du Tourisme local	29'236.55	28'407.60	33'815.30
Commune Sainte-Croix	19'490.90	18'938.35	22'543.50
	48'727.45	47'345.95	56'358.80



10. Service de défense incendie et de secours - (cpt 650)

10.1. Ressources humaines

Etat-Major

- Major Eisler Jan (Commandant du SDIS)
- Cap Adj. Zahno Jérôme (Commandant du DPS)
- Cap Michelet Yvan (Commandant du DAP et Chef APR)
- Cap Manzini Mario (QM)
- Cap Guinchard Cyril (Chef formation)
- Cap Muzette Yves-André (Responsable du DPS et DAP Pied-de-la-Côte)
- Plt Addor Fabien (Fourrier EM)

En 2018, l'Etat-Major a tenu 12 séances ordinaires.

En complément des séances d'Etat-Major, nous avons participé à :

- 1 soirée rapport administratif des commandants
- 1 journée technique des DPS
- 1 journée technique des commandants
- 3 séances d'Officiers
- 2 séances de la commission consultative

Effectif

	<u>off</u>	<u>s.off</u>	<u>sap</u>	<u>total</u>
DPS + EM	12	12	41	65
DAP	0	3	23	26
Total	12	15	64	91

Admission Détachement d'Appui

- Rec Wieland Ivan (DAP Z1)
- Rec Pellaton Allan (DAP Z1)
- Rec Borcard Nils (DAP Z2)
- Rec Monnier Adrien (DAP Z2)

Admissions Détachement Premier Secours

- Sap Merminod Kim (DPS F1)
- Sap Jeanmonod Logan (DPS B1)
- Sap Renevey Célimène (DPS B1)
- Sap Amstutz Dominique (DPS F1)
- Rec Parisod Sybille (DPS F1)
- Rec Perrier Lucien (DPS F1)
- Rec Ferrari Noé (DPS F1)
- Rec Patrick Duperrex (DPS F1)
- Rec Trolliet Camille (DPS F1)
- Rec Marc Sébastien (DPS B1)
- Rec Frésard Alain (DPS B1)

Démissions

Causes professionnelles et autres

Sgt-chef Junod Alain	32 ans de service	personnel
Cpl Duvoisin Thierry	11 ans de service	personnel
Sap Duvoisin Marc	18 ans de service	exclusion
Sap Duvoisin Thierry	18 ans de service	déménagement
Sap Lauener Dany	11 ans de service	professionnel
Sap Previtali Romain	11 ans de service	professionnel
Sap Fiaux Kim	7 ans de service	professionnel
Sap Desarzens Adrien	2 ans de service	déménagement
Sap Pellaton Allan	1 an de service	déménagement
Sap Riboteau Benoit	1 an de service	déménagement

10.2. Cours cantonaux suivis

Les membres du SDIS de Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte ont participé à 143 jours de cours cantonaux dans divers centres afin de suivre les formations requises par l'ECA.

Autres activités :

- 4 cours cadres officiers
- 6 cours cadre officiers et sous-officiers
- 9 exercices DAP
- 20 exercices DPS
- 8 exercices pour porteurs d'appareils respiratoires
- 4 exercices désincarcération
- 2 soirées test physique APR à la Grangette à Lausanne
- 2 ½ journées au simulateur RAMA à Cugy
- 1 journée au simulateur de l'armée à Genève
- 3 gardes de feu 1er août
- 3 gardes de feu de l'Avent
- 1 garde feu de Carnaval
- 1 week-end de formation pour trois sapeurs au centre de formation à Mâcon (FR)

10.3. Nominations

Est promu :

2 Appointés

- Sap Masur Boris
- Sap Hertig Jordan

5 Caporaux

- App Meystre Frédéric
- Sap Chabloz Jérémie
- App Dosso Zoumana
- Sap Cornuz Stéphane
- App Mazerolles Sébastien

2 Sergents

- Cpl Ogiz Didier
- Cpl Roulet Cédric

1 Fourrier

- Cpl Corminboeuf Ludivine

1 Lieutenant

- Sgt chef Petitpierre Alexis

1 1er Lieutenant avec la fonction de fourrier et nouveau membre à l'état-major

- Lt Addor Fabien

1 Capitaine instructeur

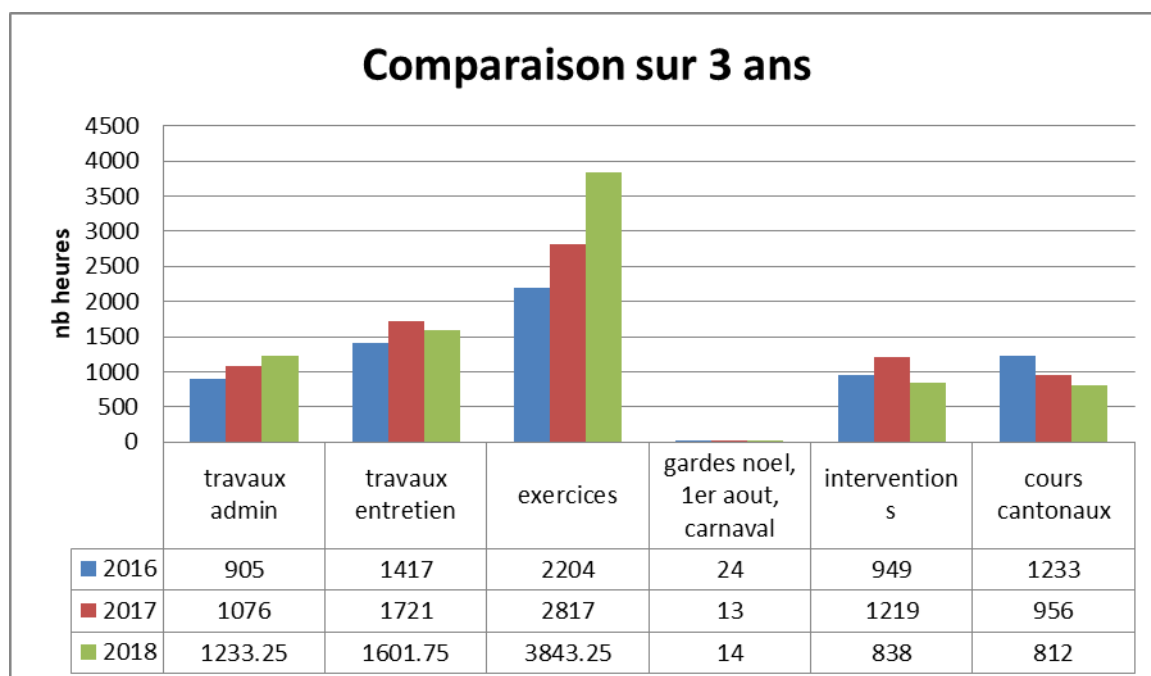
- Cap Guinchard Cyril

1 Capitaine adjudant avec la fonction de commandant DPS et remplaçant du commandant

- Cap Zahno Jérôme

10.4. Activités du SDIS

Travaux d'Etat-Major et administratifs	1233.25
Travaux d'entretien :	
APR (anciennement ARI)	105.25
Matériel	229
Nettoyage complet des casernes	164.5
Travaux et gardes week-end	972.5
Véhicules	130
Exercices :	
Cours de cadres Off et Sof	443
APR	476.75
DPS	1805.25
DAP	275
Gardes du 1er août, Noël et Carnaval	14
Interventions nombre	64
Total des heures d'intervention	838
Cours cantonaux	812
Total : heures :	7562.5



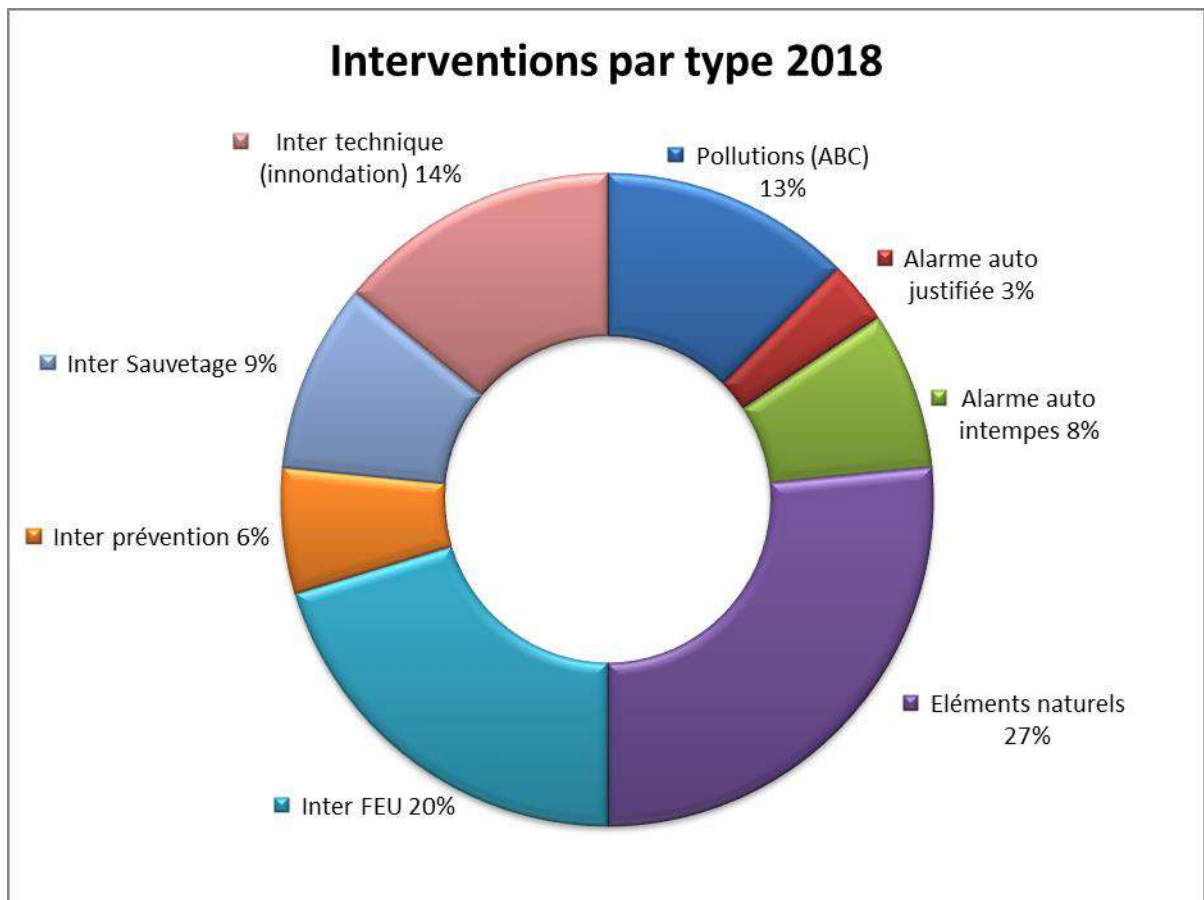
10.5. Interventions

64 interventions en 2018 (67 interventions en 2017).

Répartition des sorties :

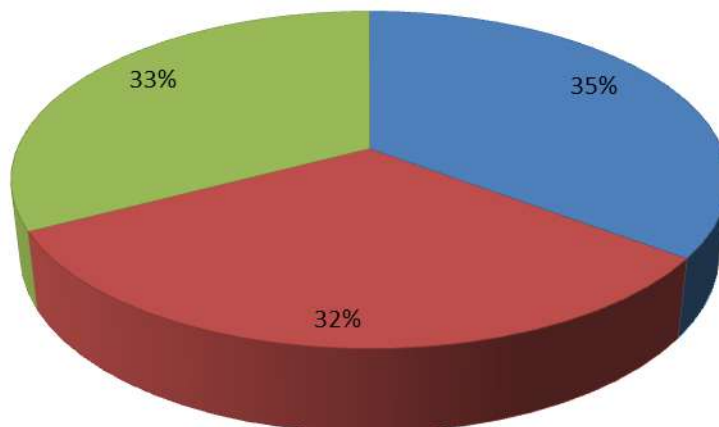
alarmes auto justifiée	2
alarme auto fausse manipulation	1
alarmes auto défectuosité	3
alarme auto travaux en cours	1
feu bâtiments	5
feu broussailles	2
feu divers non ECA	2
EN divers	1
EN inondation	16
feu forêt	2
hydrocarbures	3
pollution indéterminée	5
prévention non ECA	1
prévention objet ECA	3
sauvetage animaux	1
sauvetage personnes	5
technique divers	2
inondations par accident ou usure	7
feu véhicules	2

Total : 64



Heures d'intervention par grades 2018

■ Officiers ■ Sous-Officiers ■ Sapeurs



10.6. Matériel et véhicules

L'année 2018 en chiffres :

- 11 personnes entre le haut (caserne de Sainte-Croix) et le bas (caserne de Villars-Burquin)
- 1 nouveau véhicule modulaire berce sacro 160 comprenant un module tuyau, un module matériel et une berce vide ouverte à ridelle
- s'en est suivi évidemment les heures de formation qui en découlent
- environ 400 heures de travail effectuées par les équipes
- 4 formations échelle automobile échelonnées sur 3 jours
- une trentaine de bons de réparations et d'échange via l'ECA
- tout de même 9'500 KM parcourus pour l'ensemble de notre flotte.

10.7. APR

L'ECA a changé tous les appareils de protection respiratoire du SDIS en 2018. Il en résulte beaucoup d'heures de formation pour être à l'aise en intervention avec ces nouveaux appareils Dräger.

Les 6 personnes de ce service ont passé 106 heures uniquement pour l'entretien des appareils.

Ils ont dû se former et surtout former les sapeurs sur ce nouveau matériel.

Nous avons envoyé deux porteurs à Mâcon pour une formation sur feux réels avec plusieurs autres sapeurs des SDIS région nord.

Nous avons depuis le début de l'année un instructeur fédéral Protection Respiratoire en la personne du Capitaine Cyril Guinchard.

10.1. Instruction

Nous avons fait 49 exercices pour un temps total d'instruction de 4422 heures. Grâce à l'aide de chacun et un suivi assez serré, nous pouvons être fier d'avoir un taux de participation de 82.6% aux nos 517 jours de cours cantonaux avec un 100% d'absences excusées, ce qui nous place en pole position du canton. Des remerciements vont aux sapeurs, mais le plus dur reste à venir, c'est à dire de garder cette première place synonyme de sérieux et d'implication.

Le thème de l'année était, entre autre, l'appréhension du nouveau système de conduite opérationnelle ProSDIS.

10.2. Quartier-maître

La gestion 2018 a été réalisée par 4 personnes, le Quartier-maître, deux fourriers, un sur le site de Sainte-Croix et l'autre sur le site de Pied-de-la-Côte, un nouveau responsable pour l'administration opérationnelle liée au planning de gardes et permanences suite à la mise en place du programme fourni par l'ECA qui gère le personnel et le planning des casernes.

Les travaux administratifs se sont révélés encore et toujours plus conséquents, cette charge augmentée s'est faite ressentir par l'introduction d'un nouveau système de mobilisation et de suivi opérationnel qui répond au nom de ProSDIS, à l'initiative de l'ECA et pour tous les SDIS du canton.

10.3. Caserne

Notre caserne date de 2003. Les standards de l'époque ne sont plus d'actualité aujourd'hui. Les vestiaires ne sont plus adaptés et les bureaux non plus. Il nous manque de la place.

Parmi les causes :

- Beaucoup plus de matériels qu'à l'époque
- Des véhicules plus imposants avec plusieurs berces
- des prestations qui augmentent : p.ex. intervention ABC (atomique, chimique, bactériologique, éléments naturels, barrages)

Des plans ont été faits selon les nouveaux standards, un agrandissement est nécessaire et obligatoire pour nous permettre de travailler dans des conditions optimales.

La sécurité n'a pas de prix !

10.4. Site du Pied-de-la-Côte

14 interventions, principalement au début de l'année avec de nombreuses inondations.

L'Etat-Major ayant décidé d'exclure un sapeur pour diverses raisons, cela a engendré le départ de 3 autres sapeurs dont son frère.

Cela a permis au DPS de retrouver un nouvel élan et un peu de sérénité.

10.5. Jeunes sapeurs

Pour l'année 2018, l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Sainte-Croix a encadré pas moins de 26 jeunes (18 garçons et 8 filles), âgés de 10 à 17 ans.

Pour détailler cet effectif : 6 JSP venaient du Pied-de-la-Côte et 20 JSP de Sainte-Croix.

Au total, 7 moniteurs et 3 aide-moniteurs se sont relayés au fil de l'année pour leur donner l'instruction sur les thèmes de base, tels que : l'hydraulique, les nœuds, la motopompe, le sanitaire, l'extinction, les échelles, etc...

Les activités 2018 ont été diverses : 8 exercices (dont un en commun avec les JSP du Valtra, ainsi qu'un autre en commun avec les JSP du Grand Lac), 2 journées d'instruction JSP à Aigle, le Carnaval, la journée « feux bleus » à Villars-Burquin, la réussite de 10 JSP à l'examen de leur Flamme 1, 2 et 3, l'assemblée générale du GVJSP, ainsi que le Téléthon.

Pour faire face aux demandes croissantes d'intégration JSP, la capacité totale de l'effectif maximum est passé de 24 à 30. Ce qui a engendré des achats de matériel et donc quelques dépenses, afin de pouvoir y faire face.

Les Flammes, sont un système de validation des acquis pour les JSP.

Le meilleur niveau obtenu est celui de la Flamme 3, qui permet l'intégration d'un JSP au DPS, dès l'âge de 18 ans.

Ce canal de recrutement est un réel atout qui nous permet d'engager des jeunes motivés et passionnés, possédant toutes les exigences de base d'un pompier volontaire.

D'ailleurs, en 2019, le SDIS a intégré 1 JSP qui avait obtenu sa Flamme 3 en 2018.

Tous les exercices et journées prévus dans le calendrier annuel JSP, ont pour but de former ces jeunes à la base de l'activité de Pompier, mais aussi de pérenniser nos activités futures.

Attirer les jeunes dès leur plus jeune âge, crée souvent des vocations. C'est pourquoi il est important de se donner les moyens de continuer dans cette dynamique.

10.6. Conclusions

Le nouveau système d'alarme ProSDIS nous a pris beaucoup d'énergie cette année mais cela commence à payer. Nous commençons à le maîtriser de mieux en mieux.

L'arrivée dans le SDIS de la commune de Grandevent s'est bien passée. Des repérages et des visites ont été nécessaires pour ne pas arriver en territoire inconnu lors d'un événement. Il n'y a eu aucune intervention dans cette commune cette année.

Suite à l'arrivée de Grandevent, un nouveau logo pour le SDIS a été créé ainsi qu'un nouvel écusson.

Le SDIS se porte bien. L'effectif est stable mais il est difficile de trouver des personnes compétentes et motivées pour intégrer le corps des sapeurs pompier. Les volontaires se font rares.

Les jeunes démontrent moins d'intérêt pour l'activité de sapeur-pompier. Sainte-Croix est de plus en plus une cité dortoir, les gens travaillent beaucoup à l'extérieur, avec parfois des trajets importants. Il faut être motivé pour venir et participer aux exercices le soir après une journée de travail.

Comme déjà relaté en 2017, nous sommes vraiment à l'étroit et plus dans les standards avec notre caserne.

Il est urgent d'en prendre conscience et surtout d'agir ! En effet, si rien n'est entrepris, il y aura des conséquences importantes pour la bonne marche et la progression du corps des sapeurs de notre SDIS.

11. Services Industriels - (cpt 810 à 833)

11.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, dans le cadre des missions principales liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux eau/gaz et des deux stations d'épuration, les activités du Service ont été particulièrement orientées sur les objets suivants :

- Préavis n° 15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", remplacement complet des réseaux de distribution d'eau et de gaz.
- Préavis n°17-04 "Equipement et aménagement du chemin du Platon", extension des réseaux de distribution d'eau et de gaz.
- Préavis n° 17-16 "prospection hydrogéologique en lien avec l'élaboration du nouveau Plan Directeur de la Distribution d'Eau (PDDE)".
- Etude d'avant-projet en vue de la rénovation complète de la STEP de la Vilette.
- Autocontrôle, recherches de fuites.
- Surveillance et exploitation du réseau d'eau de l'ACRG.
- Suite de la modernisation du système de relevés des compteurs eau et gaz.

Au niveau de la formation continue du personnel, M. Estéban Bepoix a obtenu le brevet fédéral de fontainier, formation permettant d'acquérir la maîtrise de l'exploitation, de l'entretien et de la surveillance d'un réseau d'eau potable.

MM. Alain Guicherd et Estéban Bepoix ont suivi une formation d'une journée pour le maintien des compétences liées à la sécurité lors des interventions sur le réseau de gaz naturel.

Concernant la distribution de l'eau, l'année a débuté avec des précipitations importantes qui nous ont permis de ne pas subir de périodes d'étiage sur nos sources communales, et cela jusqu'au mois de juillet. Dès lors, une sécheresse marquée s'est installée jusqu'au mois de décembre, ce qui a mis à mal nos ressources en eau souterraine et nous a contraint d'avoir grandement recours à l'eau en provenance des nappes phréatiques d'Onnens, via le réseau de l'ACRG.

Pour la partie gaz naturel, le bilan de l'exercice est excellent et semblable à l'exercice précédent, avec un volume des ventes comptabilisant 38.4 millions de kWh, dû à des mois de février et mars aux températures particulièrement basses.

La station intercommunale d'épuration fait l'objet d'une étude d'avant-projet visant la construction d'une nouvelle STEP au même emplacement que l'actuelle, ce qui nécessite une planification complexe afin de garantir l'exploitation durant le chantier.

Une collaboration étroite avec les Services concernés du Canton a permis de définir le futur dimensionnement de la STEP ainsi que les valeurs de rendement qu'elle devra atteindre.

11.2. Secrétariat – Administration

Abonnements

Il a été procédé à 224 mutations (départs / arrivées des usagers et remplacements de compteurs, eau et gaz confondus).

Relevés des compteurs

L'effort se poursuit pour rationaliser les parcours et limiter les temps d'intervention. L'automatisation des relevés se développe en complétant l'équipement du parc des compteurs eau et gaz d'émetteurs radio. A ce jour, 79 % des compteurs d'eau et 93 % des compteurs de gaz sont relevés automatiquement.

Facturation

La gestion des 1'995 compteurs (eau et gaz) est assurée au moyen du système informatique par lequel ont été établies, au cours de l'exercice, 5'828 factures eau, gaz et prestations diverses.

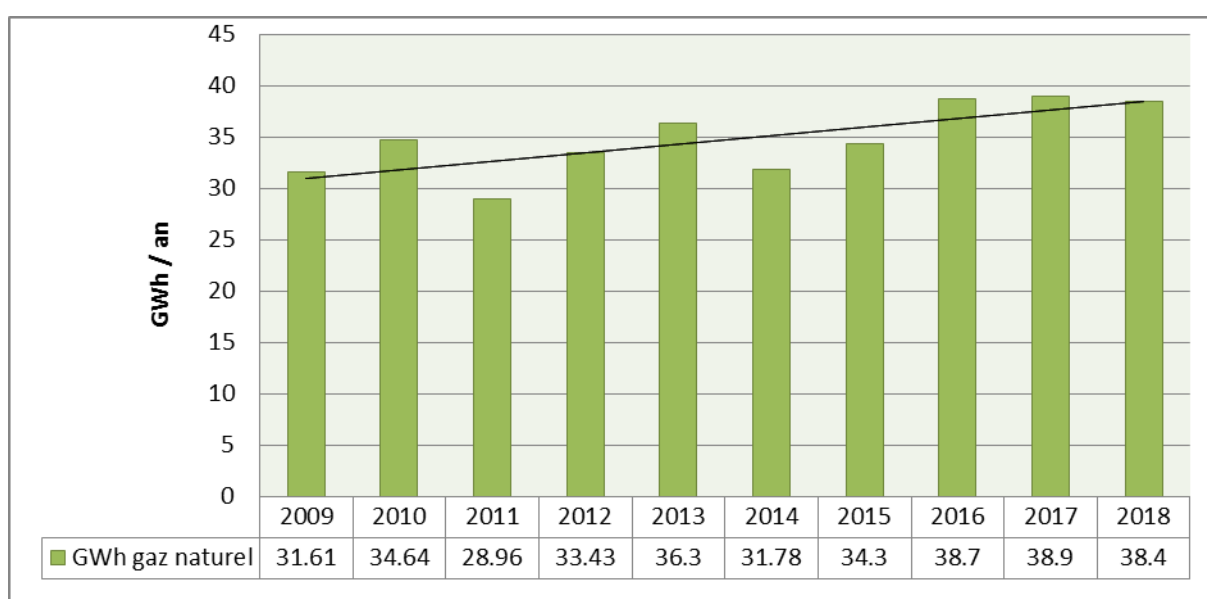
Outre la facturation d'énergie, 78 factures détaillées ont été éditées pour diverses prestations à des tiers (réparations, pose de conduites, service après-vente).

11.3. Gaz naturel

Administration

Mouvements des compteurs gaz	2014	2015	2016	2017	2018
Achats	38	39	41	24	14
Compteurs en service cuisson seule	97	83	67	66	62
Compteurs en service chauffage	811	822	845	870	876
Compteurs totaux en service	895	905	912	936	938
Compteurs équipés de radio	683	728	802	863	867
% des compteurs équipés de radio	76 %	81 %	88 %	92 %	93 %

Evolution de la consommation 2009 - 2018 et courbe de tendance



La consommation totale s'est montée à 38.404 millions de kWh. Cette augmentation s'explique par des températures très basses, notamment lors des mois de février et mars, ainsi que par la constante progression de clientèle.

Installations intérieures

Il a été procédé à la mise en service et au contrôle de 15 nouvelles installations et 16 remplacements de chaudières. Par ailleurs, 152 interventions ont été effectuées chez les abonnés pour la pose et la dépose de compteurs lors de changements d'abonnement ou de remplacements périodiques.

Réseau de distribution basse pression

Surveillance et contrôle du réseau, vidange des siphons, détection et localisation de fuites.

Cette année, la campagne de recherche de fuites a permis la réparation de 4 fuites sur des conduites privées.

Dans le cadre du préavis n°15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", 680 mètres de conduite de distribution en PE d'un diamètre de 200mm ont été posés et une vingtaine d'habitations raccordées.

Le Préavis n°17-04 "Equipement et aménagement du chemin du Platon" a quant à lui permis l'extension du réseau de distribution de gaz par la pose de 140 mètres de conduite en PE de diamètre 160mm.

Réseau de distribution moyenne pression

Contrôles habituels des conduites et entretien courant des postes de détente.

Création d'une nouvelle station de détente au chemin de la Tine, permettant la redondance avec la station de l'usine à gaz.

Entretien Stations

Usine	Entretien courant, entretien des filtres à gaz, contrôles d'étanchéité. Assainissement par démontage des installations obsolètes. Révision et inspection par magnétoscopie de la citerne n° 4, d'une capacité de 100 m3. Remplacement de la chaudière à gaz.
Gazomètre	Entretien annuel courant du système de chauffage + filtres. Contrôles d'étanchéité.
Col des Etroits	Entretien courant, régulateurs, filtres. Remplacement du détendeur principal et modification de la tuyauterie
Playels	Contrôles d'étanchéité, entretien des filtres.
L'Auberson	Contrôles d'étanchéité, entretien des filtres.

11.4. Prix de l'énergie

Stabilisation

Malgré une hausse des prix sur les marchés gaziers, les consommations exceptionnelles de cette année ont permis de maintenir les tarifs communaux de l'exercice précédent.

Par rapport aux autres distributeurs, nos tarifs sont très compétitifs. Ils apparaissent parmi les plus bas du canton de Vaud et exactement dans la moyenne Suisse. Toutes ces informations et comparatifs, par catégorie de consommateurs, sont constamment mises à jour et disponibles sur le site de Monsieur Prix : <http://gaspreise.preisueberwacher.ch/web/index.asp>

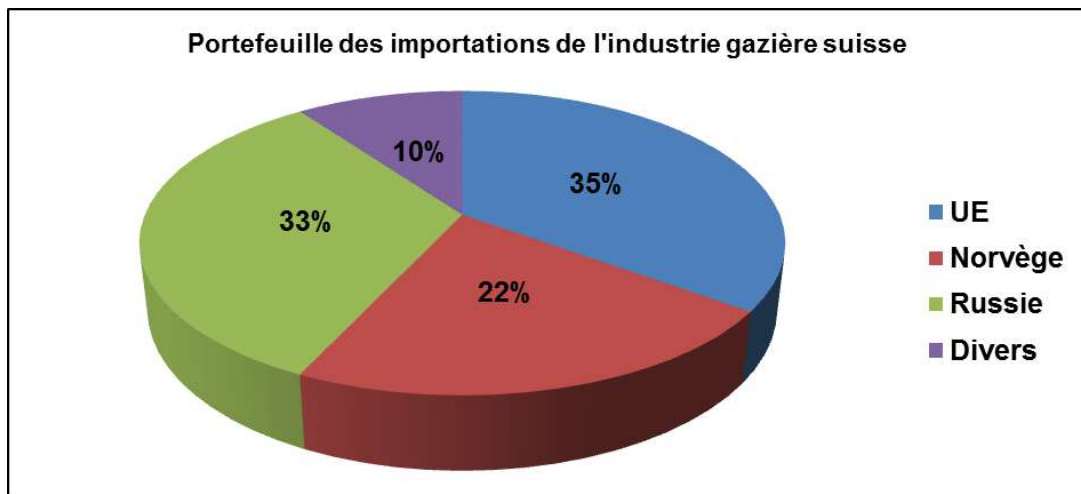
Taxe CO₂ sur les combustibles : taxe incitative prélevée

Les émissions de gaz à effet de serre, issues des combustibles fossiles, ne diminuent pas suffisamment en Suisse. La taxe sur le CO₂ a ainsi automatiquement passé de 1.496 ct/kWh à 1.744 ct/kWh au 1^{er} janvier 2018. Cette augmentation représente la dernière étape prévue par la législation en vigueur jusqu'en 2020.

Importations surtout d'Europe occidentale

La Suisse se situe au cœur du réseau de transport gazier européen. Elle importe la totalité de ses besoins en gaz naturel auprès des pays voisins car elle n'a aucun gisement important et rentable.

Le gaz naturel consommé en Suisse est produit à raison d'environ deux tiers dans des pays de l'UE et en Norvège. 21% du gaz naturel importé provient de champs gazifères situés en Russie. La Suisse achète son gaz naturel pour moitié environ en s'appuyant sur des contrats à long terme, conclus avec de grands fournisseurs en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en Italie. Ces fournisseurs disposent en outre de grands stockages souterrains. Le reste est acquis sur la base de contrats à court, voire très court terme. Enfin, Swissgas, principale société d'importation en Suisse, associée à des partenaires allemands et autrichiens, a des participations directes dans l'industrie extractive norvégienne.



11.5. Eau potable

Administration

Mouvements des compteurs	2014	2015	2016	2017	2018
Achats	120	55	48	17	14
Compteurs en service	1036	1038	1046	1060	1057
Compteurs équipés radio	668	713	761	835	839
Pourcentage compteurs équipés	64.4 %	68.7 %	72.7 %	78.7 %	79.4 %

Contrôle qualité

En trois périodes de l'année, 32 prélèvements ont été effectués sur le réseau de distribution afin de les soumettre au Laboratoire cantonal pour les analyses bactériologiques. Trois de ces échantillons ont également subi un test physico-chimique.

L'information sur la qualité de l'eau est transmise aux consommateurs avec la facture-décompte de décembre. Parallèlement, ces données sont également disponibles sur le site internet de la SSIGE : www.qualitedeleau.ch.

Captages et amenées - volumes (m³)

Lieu	2014	2015	2016	2017	2018
Les Auges	164'419	153'456	152'308	134'901	119'282
Dénériaz/Noirvaux	321'928	291'891	285'501	247'508	208'191
Mouille-Mougnon	57'870	95'889	75'773	73'629	54'370
Onnens	16'858	37'722	61'681	41'114	131'752
Totaux	561'075	578'958	575'263	497'152	513'595
Ventes ACRG	175'880	116'385	95'283	81'797	61'862
Différence	385'195	462'573	479'980	415'355	451'733

En provenance des sources des Dénériaz, le volume revendu à l'ACRG se monte à 61'862 m³, ce qui représente près du tiers du total de l'eau pompée à Noirvaux.

L'eau soutirée sur le réseau de l'ACRG représente quant à elle le 25% de notre consommation, ratio exceptionnel répondant à l'épisode de sécheresse qui a sévi de juillet à mi-décembre.

Consommations d'électricité en kWh/an

Lieu	2014	2015	2016	2017	2018
Dénériaz/Noirvaux	227'757	207'750	200'406	177'836	153'276
Mouille-Mougnon	47'523	74'168	63'522	64'201	53'331
Totaux	275'280	281'918	263'928	242'037	206'607

Consommations d'électricité moyenne en kWh/m³

Lieu	2014	2015	2016	2017	2018
Dénériaz/Noirvaux	0.708	0.712	0.701	0.718	0.736
Mouille-Mougnon	0.816	0.773	0.838	0.871	0.98

Réseau de distribution

Surveillance et contrôle du réseau, mise en application de l'autocontrôle, détection et localisation de fuites. Durant cet exercice, les campagnes de recherche et d'identification de fuites ont permis de déceler 15 fuites sur les conduites principales et 4 sur des branchements secondaires. 9 ruptures ou perforations ont nécessité des interventions urgentes.

Dans le cadre du préavis n°15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", 650 mètres de conduite de distribution en fonte d'un diamètre de 200mm intérieur ont été posées et plus d'une vingtaine d'habitations raccordées.

Le Préavis n°17-04 "Équipement et aménagement du chemin du Platon" a quant à lui permis l'extension du réseau de distribution d'eau potable par la pose de 140 mètres de conduite en fonte de diamètre 150mm.

Raccordements

5 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés, tandis que 10 ont été partiellement ou entièrement remplacés suite à des fuites.

Stations - travaux de réparation et entretien

Charmille	Entretien courant du système de chlorage, chambres des vannes. Installation d'un appareil de déshumidification.
Broutire	Entretien courant de la robinetterie.
Noirvaux	Entretien courant des appareils de contrôle qualité et chlorage, étalonnages périodiques. Remplacement du système de mesure en ligne de la turbidité.
Mouille-Mougnon	Entretien courant des appareils, étalonnages chlorage contrôle extinction UV, nettoyage du réservoir. Remplacement du système de chloration.
Réservoir 700	Entretien courant robinetterie et appareils de contrôle.
Réservoir Château	Entretien courant de la robinetterie.
Réservoir 500	Modification de la commande électrique du chauffage.
Captages	Nettoyage, entretien courant. Nettoyage complet de la chambre de décantation des sources des Auges.
Réservoir des Gittaz	Réfection de l'étanchéité extérieure.

11.6. Epuration

STEP de La Villette

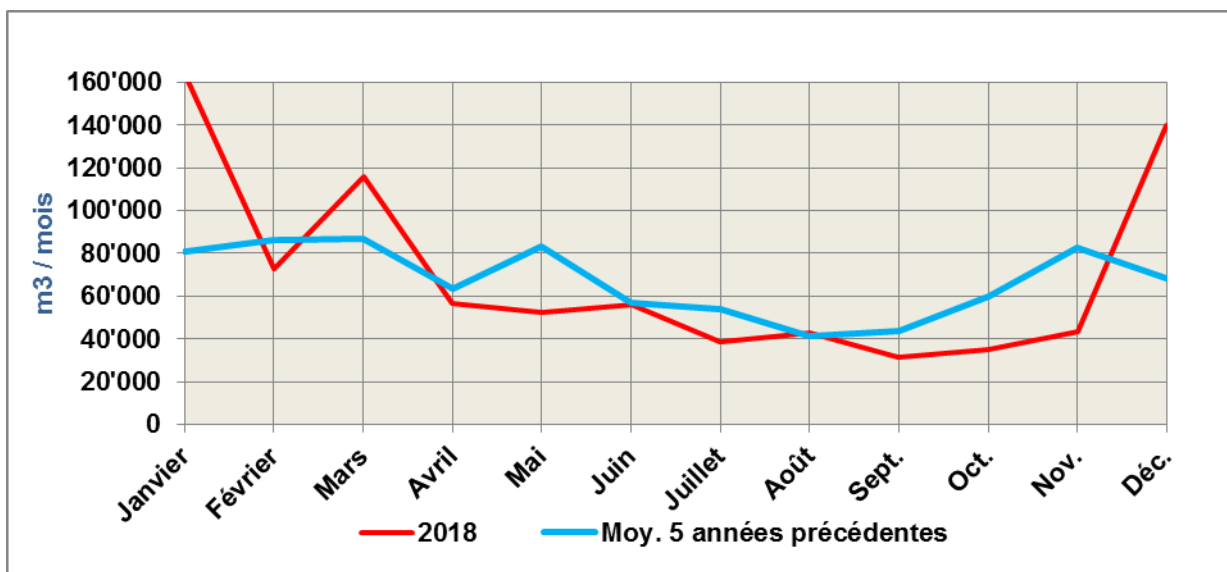
Exploitation	2014	2015	2016	2017	2018
Boues déshydratées- m ³	328	333	296	385	402
Electricité RE - kW/h	136'307	137'966	137'473	126'014	134'648
Prod. électricité CCF-kWh	89'622	93'529	87'636	81'750	79'790
Production Biogaz – m ³	56'671	58'450	55'346	55'960	56'958
Gaz naturel – m ³	14'490	12'966	16'322	11'476	8'442
Eau potable - m ³	2'716	2'611	2'763	1'240	1597
Produits chimiques					
Chlorure ferrique (litre)	42'380	30'936	32'980	37'212	31'917
Floculant (kg)	2'100	1'125	1'200	1'325	1'375

Tout le courant produit par le couplage chaleur-force (CCF) est comptabilisé en sortie de machine et rétribué selon le tarif Pronovo de 24 cts/kWh.

Volumes annuels d'eau traités

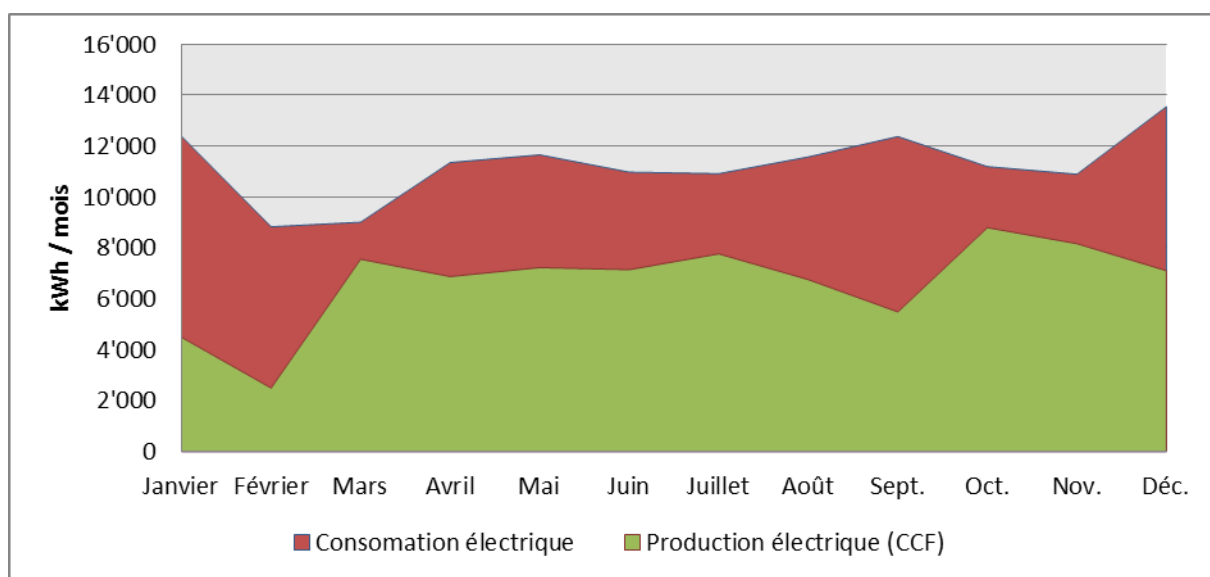
Année	Volume (m ³)	Moyenne
2014	825'899	Moyenne 2'262 m ³ /jour
2015	747'714	Moyenne 2'048 m ³ /jour
2016	911'265	Moyenne 2'496 m ³ /jour
2017	732'619	Moyenne 2'007 m ³ /jour
2018	849'079	Moyenne 2'326 m ³ /jour

Eaux traitées - variation des volumes mensuels

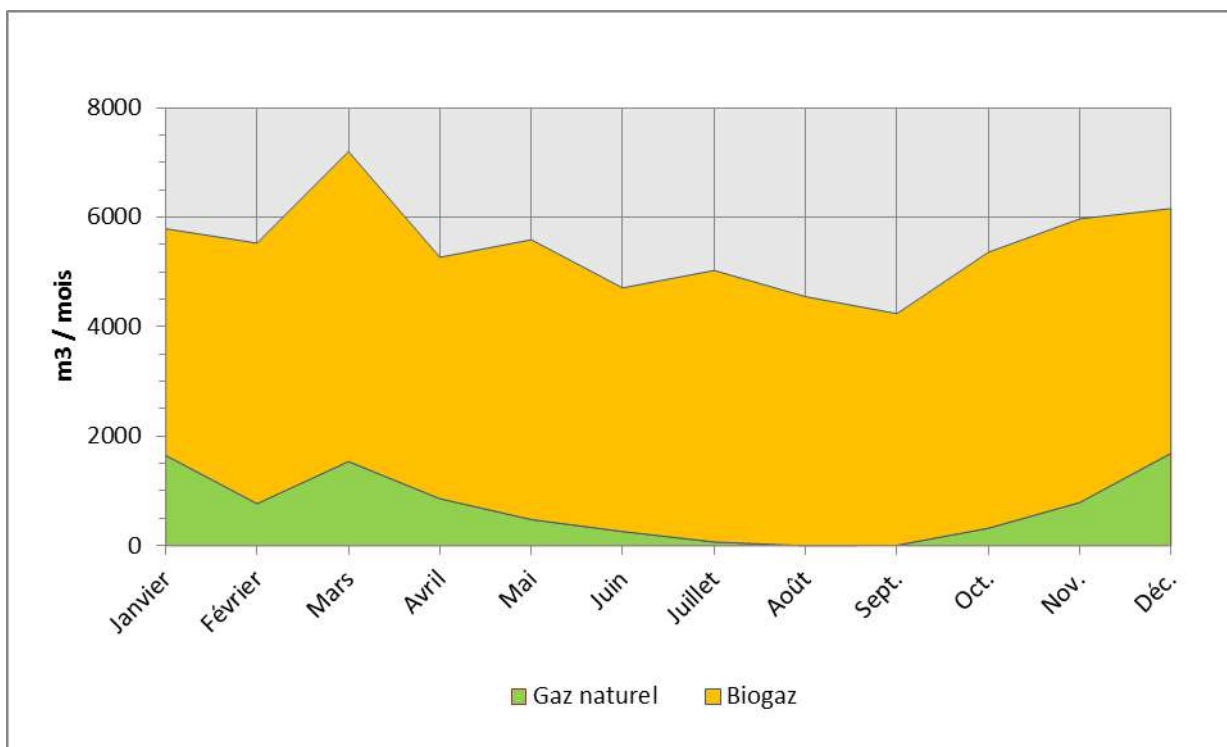


Notre réseau de collecteurs étant en grande partie unitaire, la pluviométrie influence directement les volumes d'eau à traiter. On peut ainsi remarquer sur le graphique, les effets de la sécheresse (juillet-novembre) tout comme ceux des précipitations de janvier et de décembre.

Evolution des consommations électriques mensuelles



Energie thermique - variations mensuelles gaz naturel et biogaz



Le biogaz issu de la digestion des boues est entièrement revalorisé, à hauteur de 33 % sous forme électrique et de 67 % sous forme de chaleur, alors que le gaz naturel est utilisé comme énergie d'appoint pour la partie thermique.

Entretien

Fosse d'arrivée : Entretien courant du dessableur et du dégrilleur.
 Digesteur – biogaz : Entretien courant du système de surveillance du biogaz.
 Remplacement d'une pompe de circulation des boues.
 Couplage chaleur/force : Remplacement du moteur.

Contrôles et analyses

Les boues étant destinées à l'incinération, une seule analyse effectuée à titre de contrôle général a été réalisée par la société SOL-CONSEIL. Les résultats n'apportent pas de commentaires particuliers; les teneurs en métaux lourds sont respectées.

En 12 occasions, des prélèvements d'eau ont été effectués, puis analysés par le Laboratoire cantonal. 8 analyses d'eau ont été déclarées conformes aux normes de l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975, tandis que les 4 autres présentaient un manquement au niveau du rendement d'abaissement de la charge en carbone organique et/ou de la valeur en nitrite.

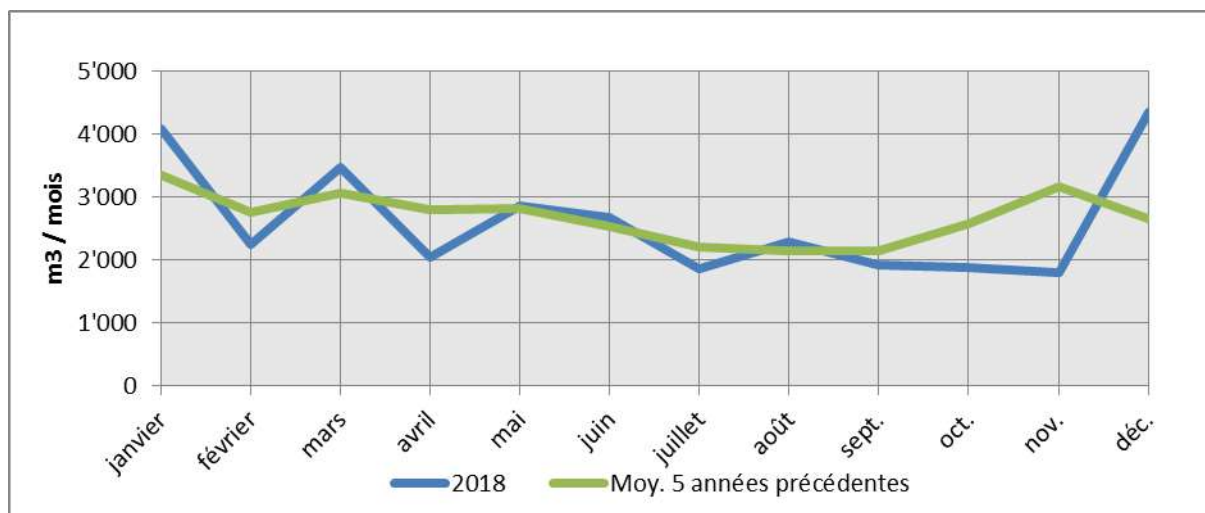
STEP de L'Auberson

Exploitation

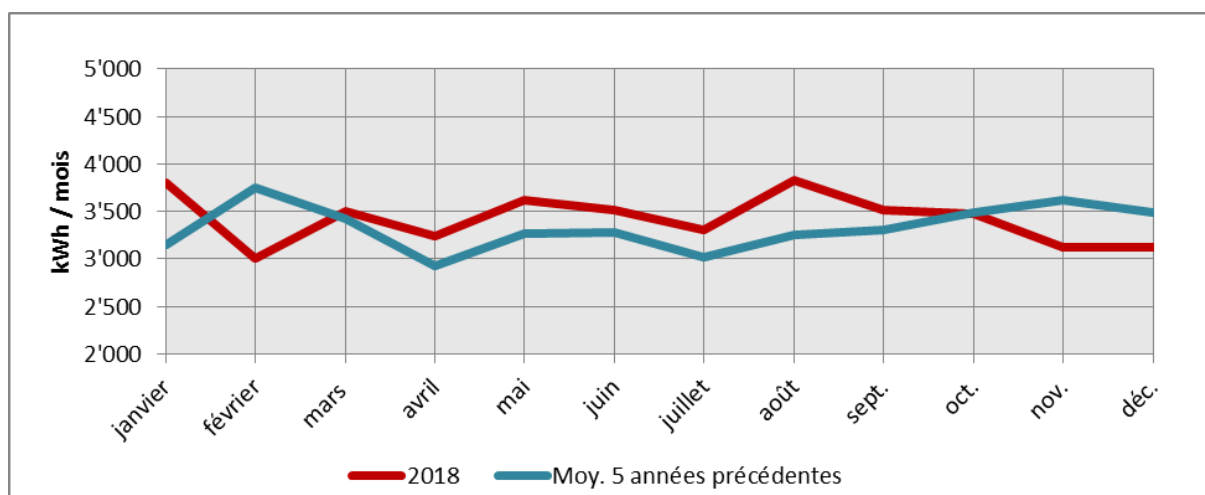
Désignation	2014	2015	2016	2017	2018
Eau traitée (m ³)	32'333	33'033	32'351	32'152	31'417
Boues liquides 3 % (m ³)	768	784	808	784	847
Chlorure ferrique (litres)	7'830	8'875	6'320	8'760	8'736
Eau potable (m ³)	355	343	401	425	474
Gaz naturel (m ³)	680	680	736	1'110	954
Electricité (kWh)	38'064	39'986	39'495	42'300	41'068

847 m³ de boues liquides ont été acheminées pour leur déshydratation à la STEP de La Villette, où le biogaz issu de leur digestion est valorisé au travers du système de couplage chaleur-force (CCF). Une fois traité, un volume résiduaire de 140 m³ de boues a été évacué vers la société VADEC, à Colombier, pour effectuer un séchage thermique en vue de son élimination par incinération en cimenterie.

Eaux traitées - variation des débits mensuels



Evolution des consommations électriques mensuelles



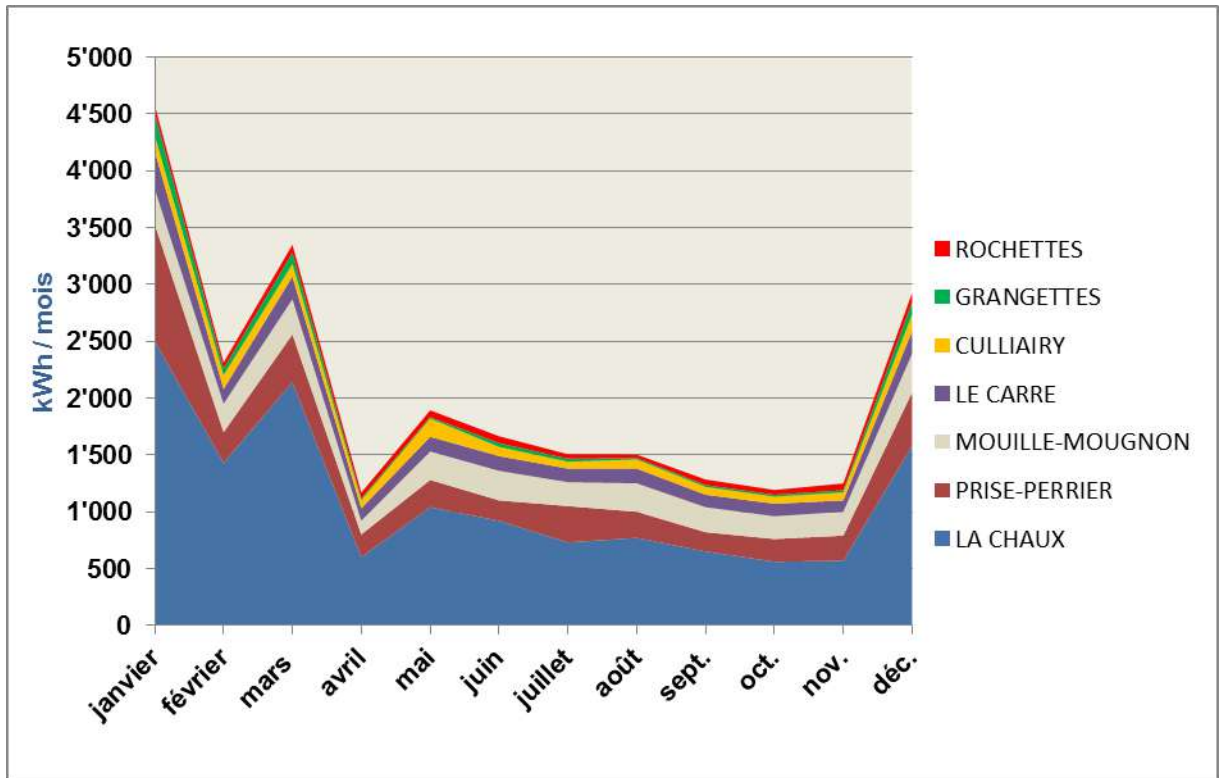
Contrôles et analyses

12 prélèvements d'échantillons ont été effectués pour le canton qui procède à divers contrôles. Toutes les analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975, à l'exception de deux prélèvements qui ont révélé une concentration en ammonium trop élevée.

Consommations électriques annuelles des stations de relevage en kWh

Station	2014	2015	2016	2017	2018
Prise-Perrier	3'008	3'113	4'810	3'240	3'950
Le Carre	2'178	1'497	1'640	1'580	1'800
La Chaux	9'430	14'685	18'210	13'000	13'490
Mouille-Mougnon	2'935	2'866	2'970	3'160	2'930
Culliairy	1'366	1'155	1'106	1'004	1'165
Les Grangettes	261	485	621	470	625
Les Rochettes	419	414	434	513	661
Totaux en kWh	19'597	24'215	29'791	22'967	24'621

Variations mensuelles de consommation électrique pour les stations de relevage



12. Office du tourisme

12.1. Synthèse de l'année

L'année 2018 a été excellente pour le tourisme régional et plus particulièrement à Sainte-Croix / Les Rasses. Ci-dessous, ne sont présentées que les principales actions menées par l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en 2018. Le rapport d'activités complet d'Yverdon-les-Bains Région est disponible, sur demande, auprès l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses.

Depuis plusieurs années, les nuitées hôtelières ne cessent d'augmenter à Yverdon-les-Bains Région. Seules les années 2016 et 2018 présentent une légère baisse. En ce qui concerne 2018, cela se justifie par la fermeture de l'Expo Hôtel à Montagny-près-Yverdon. Grâce à la météo, à la qualité des infrastructures et à leur popularité, les campings de la région affichent une nette augmentation depuis plusieurs années. Pour Sainte-Croix / Les Rasses, il est important de noter que le Grand Hôtel des Rasses a reçu, le 12 novembre 2018, année de son 120^{ème} anniversaire, la distinction « Hôtel historique de l'année 2019 » et a rejoint la prestigieuse famille des « Swiss Historic Hotels ».

Les visiteurs proviennent des marchés principaux tels que la Suisse (romande et surtout alémanique), la France et l'Allemagne. Ils constituent plus du 80% des nuitées.

12.2. Statistiques

	2016	2017	2018	Évolution 2017-2018	Évolution en %
Nuitées hôtelières*	119977	124167	110780	-13387	-10.8%
Nuitées campings « passages »*	68431	79032	80901	1869	2.4%
Nuitées autres hébergements* (backpackers + héb. groupes)	53858	46248	44450	-1798	-3.9%
Nombre d'entrées musées et sites touristiques, y compris entrées piscines du Centre Thermal**	500509	488783	495542	6759	1.4%
Passages Remontées mécaniques de Sainte-Croix/Les Rasses	186182	116740	333679	216939	185.8%

*Base perception taxes de séjour – **Y compris Urba Kids et Urba Bynthe dès 2015

12.3. Description des activités

OBJECTIFS ET MESURES STRATEGIQUES 2015-2020

Les principales actions suivantes ont été menées à bien dans le cadre de la stratégie de développement touristique de Sainte-Croix / Les Rasses :

- Finalisation des plans du MASTERPLAN en collaboration avec le bureau Jaquier-Pointet
- Rédaction et envoi du rapport du MASTERPLAN au Canton de Vaud
- Inauguration de la « Tour Grand'Vy » à Bullet
- Poursuite du projet de balades archéologiques avec le groupe Caligae
- Création de parcours VTT
- Poursuite du projet de signalétique
- Poursuite du projet de réunification des musées de Sainte-Croix

DIGITAL

Site internet

Plusieurs nouveautés ont fait leur apparition sur le site internet, notamment la vente d'activités en ligne via la plateforme TOMAS, mise en avant de nombreuses offres, packages et activités directement réservables par le client. (www.yverdonlesbainsregion.ch/reserver-activite).

Pour Sainte-Croix / Les Rasses, les prestations suivantes ont été ajoutée :

- Balade Gourmande estivale

- Forfait « Au Pays des Rêves Mécaniques »
- Balades accompagnées en raquettes
- Vignette journalière de ski de fond – L'Auberson

La fréquentation du site www.yverdonlesbainsregion.ch est également en hausse par rapport à 2017, comme le présente le tableau ci-dessous.

	2017	2018	Évol. %
Visites (sessions)	202 232	227 860	+13 %
Visiteurs (vue unique)	148 670	166 048	+12 %
Pages vues	530 611	504 204	-5 %

Réseaux sociaux

Au niveau des réseaux sociaux, une progression constante du nombre d'abonnés sur nos trois réseaux sociaux a continué en 2018. La présence d'Yverdon-les-Bains Région s'est notamment renforcée sur Instagram.

Fans	31.12.17	31.12.18	Évol. %
Facebook	202 232	227 860	+17 %
Instagram	936	1 391	+49 %
Twitter	1 191	1 254	+5 %

Film Hiver

Suite logique des deux premiers films promotionnels, la vidéo « Évasion Hivernale » est sortie en novembre 2018. Cette dernière se concentre sur les activités hivernales autour de Sainte-Croix / Les Rasses et quelques vues d'Yverdon-les-Bains.

PROJETS

L'année 2018 aura vu plusieurs projets se concrétiser :

SuisseMobile

VTT

- Amélioration du parcours SuisseMobile de la Jura Bike N°3, en collaboration avec le VTT Club Balcon du Jura et SuisseMobile
- Création de deux itinéraires locaux SuisseMobile, en collaboration avec le VTT Club Balcon du Jura : Aiguilles de Baulmes Bike et Chasseron Bike. Balisage prévu en avril 2019.

Hiver

Plusieurs parcours ont été intégrés à l'offre hivernale de SuisseMobile :

- Ski de fond
 - o N°562 : Les Rasses – Les Cluds (dès saison 2017/2018)
 - o N°563 : Mauborget – Les Rochats (dès saison 2017/2018)
 - o N°564 : La Grand'Borne (dès saison 2017/2018)
- Raquettes
 - o N°470 : Les Rasses – Chasseron (dès saison 2017/2018)
 - o N°471 : Col des Etroits – Mont des Cerfs (dès saison 2017/2018)
 - o N°469 : Col des Etroits – La Vraconnaz (dès saison 2018/2019)
- Randonnées pédestres
 - o N°983 : Col des Etroits – La Gittaz-Dessous (dès saison 2017/2018)
 - o N°981 : Les Rasses – Les Cluds (dès saison 2018/2019)

Via Francigena

Le tracé de la Via Francigena (N°70 SuisseMobile) a été confirmé via Sainte-Croix et Vuiteboeuf. Une amélioration de parcours, souhaitée par Suisse Mobile, a été effectuée depuis Vuiteboeuf. Dès 2019, le tracé continuera sur Baulmes, Rances et Orbe, abandonnant ainsi l'étape à Yverdon-les-Bains.

Signalétique régionale

L'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses coordonne le projet pour la destination en collaboration avec Signaxis et les Communes de Bullet et Sainte-Croix. En 2018, le rapport de la phase de planification a été rédigé.

Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ2020) - Snowscoot

Les 10 et 11 février 2018, la première édition du week-end Snowscoot (démonstration freestyle et initiations) a été organisée par l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en collaboration avec les Communes de Bullet et Sainte-Croix, les Remontées Mécaniques et d'autres partenaires. Cette manifestation est la première action de la fiche de projet « Snowscoot » qui a pour objectif de présenter ce sport comme « Showcase » lors des JOJ2020 à Lausanne, créer une Fédération Suisse de Snowscoot reconnue par Swiss-Ski et basée à Sainte-Croix / Les Rasses ainsi que de positionner la station de Sainte-Croix / Les Rasses comme capitale suisse du Snowscoot.

Dès septembre 2018, de nouvelles réunions sont organisées afin de préparer l'évènement Snowscoot en février 2019. Pour cette édition, l'organisation bénéficie du soutien du comité des JOJ2020 avec l'autorisation d'utiliser le logo des JOJ2020.

PARTENARIAT

L'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses a collaboré avec les Remontées Mécaniques dans le cadre de leur action « T'es Royé – abonnement de saison à CHF 99.- ». Pour la saison 2017/2018, une aide a été fournie au niveau de la communication avec la création d'un plan d'actions. Plus de 2'500 abonnements ont été vendus pour cette saison. Pour 2018/2019, les personnes intéressées pouvaient venir précommander les abonnements au bureau de l'Office du Tourisme. Le contingent de 2'500 abonnements (2'000 jusqu'au 31.03.2018 et 500 jusqu'au 31.10.2018) a été vendu en intégralité.

MANIFESTATIONS

L'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses a collaboré pour l'organisation de différentes manifestations en 2018 :

- Balade Gourmande Hivernale à L'Auberson du 3 février 2018
- Week-end Snowscoot du 10 au 11 février 2018
- 48^{ème} Mara du 3 au 4 mars 2018
- Créativité et Savoir-Faire, portes ouvertes des artistes et artisans du 26 au 27 mai 2018
- Nuit de la rando du 16 juin 2018
- 18^{ème} Festival des Terroirs sans Frontière du 24 au 26 août 2018



© Nicolas Gascard

Conclusions générales

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2018 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD